

DOCUMENT D'OBJECTIFS DU SITE NATURA 2000 « Corbières occidentales »

► Zone de Protection Spéciale FR9112027



Plaine de Montlaur vue de la Montagne d'Alaric



► FICHES « ESPÈCES »

SEPTEMBRE 2011

Crédits photographiques : Plaine de Montlaur © D GAUTIER, Pipit rousseline © J. GONIN, Busard cendré © L. SEMEDO, Aigle royal © D. VAULOT



SOMMAIRE

Aigle botté <i>Aquila pennata</i>	1
Aigle de Bonelli <i>Aquila fasciata</i>	4
Aigle royal <i>Aquila chrysaetos</i>	7
Alouette lulu <i>Lullula arborea</i>	10
Bondrée apivore <i>Pernis apivorus</i>	13
Bruant ortolan <i>Emberiza hortulana</i>	16
Busard cendré <i>Circus pygargus</i>	19
Busard Saint-Martin <i>Circus cyaneus</i>	22
Circaète Jean-le-Blanc <i>Circaetus gallicus</i>	25
Crave à bec rouge <i>Pyrrhocorax pyrrhocorax</i>	28
Engoulevent d'Europe <i>Caprimulgus europaeus</i>	31
Faucon pèlerin <i>Falco peregrinus</i>	34
Fauvette orphée <i>Sylvia hortensis</i>	37
Fauvette pitchou <i>Sylvia undata</i>	40
Grand-duc d'Europe <i>Bubo bubo</i>	43
Pic noir <i>Dryocopus martius</i>	46
Pie-grièche à tête rousse <i>Lanius senator</i>	49
Pie-griche écorcheur <i>Lanius collurio</i>	52
Pipit rousseline <i>Anthus campestris</i>	55
Vautour fauve <i>Gyps fulvus</i>	58

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I

Convention de Berne : Annexe II

Convention de Bonn : Annexe II

Statut européen : Rare

Statut français : Rare

Liste rouge France : Vulnérable

Liste rouge LR : Indéterminé (données insuffisantes)

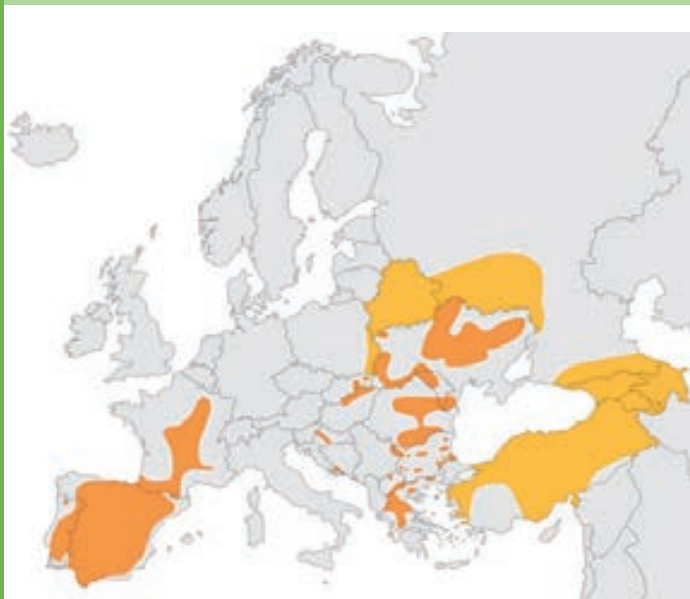
Description de l'espèce

L'Aigle botté est un rapace de taille moyenne et le plus petit représentant de la famille des aigles. Il présente 2 formes de plumage, claire et sombre (une morphologie intermédiaire « rousse », très rare, est connue depuis peu de temps). En vol, l'espèce est identifiable aux zones claires typiques du dessus des ailes et du croupion. Les individus de phase claire –majoritaires– sont aisément identifiables au contraste blanc-noir du dessous des ailes.



© R. Riols

Répartition en Europe



Orange : Nicheur visiteur d'été Jaune : Nicheur possible

Écologie

- Habitat : moyennes montagnes présentant de vastes étendues boisées entrecoupées de zones ouvertes. L'espèce peut ainsi être présente dans divers types de milieux.
- Alimentation : régime alimentaire composé d'oiseaux, de mammifères de taille petite à moyenne et de reptiles.
- Reproduction : l'Aigle botté niche dans un arbre, dans un vallon peu accessible, souvent à mi-pente et à l'abri des vents dominants. La ponte a lieu fin avril et l'envol du ou des 2 jeunes se fait tardivement, de fin juillet à mi août. [mars-septembre]
- Migration : migrateur, l'Aigle botté arrive sous nos latitudes au courant du mois de mars ou au début avril. Son départ vers ses quartiers d'hivernage a lieu en septembre.
- Calendrier de sensibilité :



GÉNÉRALITÉS

Effectifs (nombre de couples) ⁽¹⁾

	Min	Max	%
Effectif européen*	2 900	6 000	-
Effectif français	380	650	11-13 %
Effectif régional	45	64	10-12 %
Effectif départemental ⁽²⁾	50	70	-

* Russie et Turquie non comprises.

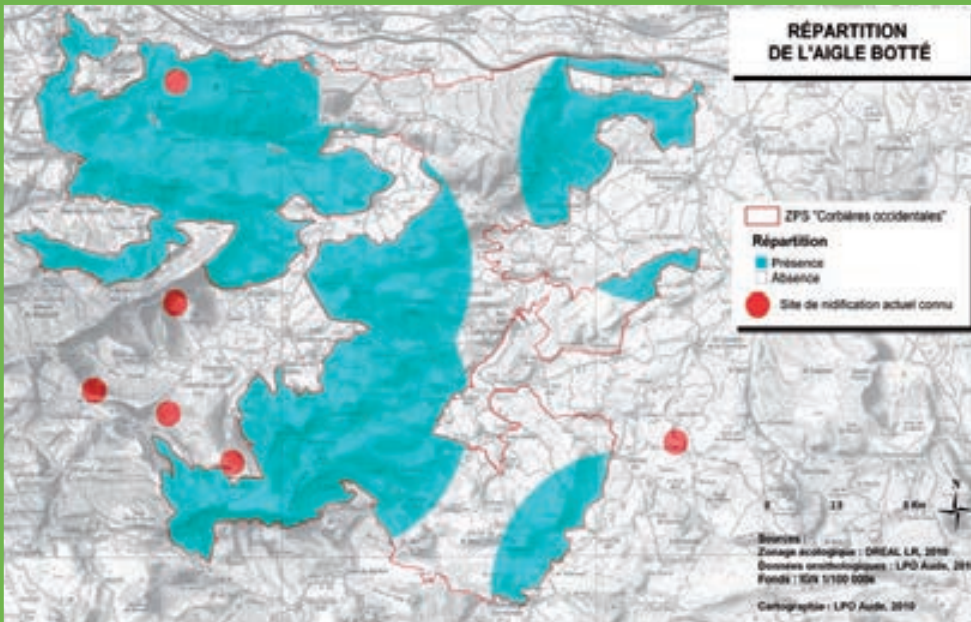
⁽¹⁾ ALEPE, 2008.

⁽²⁾ LPO Aude 2010 d'après les dernières observations

Distribution et tendance en France et en LR

En France, l'Aigle botté est un rapace assez rare et localisé. Il niche principalement dans le quart sud-ouest de la France en piémont des Pyrénées et du Massif Central.

Une nette augmentation des effectifs semble avoir eu lieu sur l'ensemble de son aire de répartition ouest-européenne (Espagne et France) depuis une vingtaine d'années. Cet accroissement apparent est à mettre en relation avec la protection légale de l'espèce et l'augmentation significative des surfaces boisées en Europe de l'Ouest mais surtout à une meilleure connaissance de l'espèce.



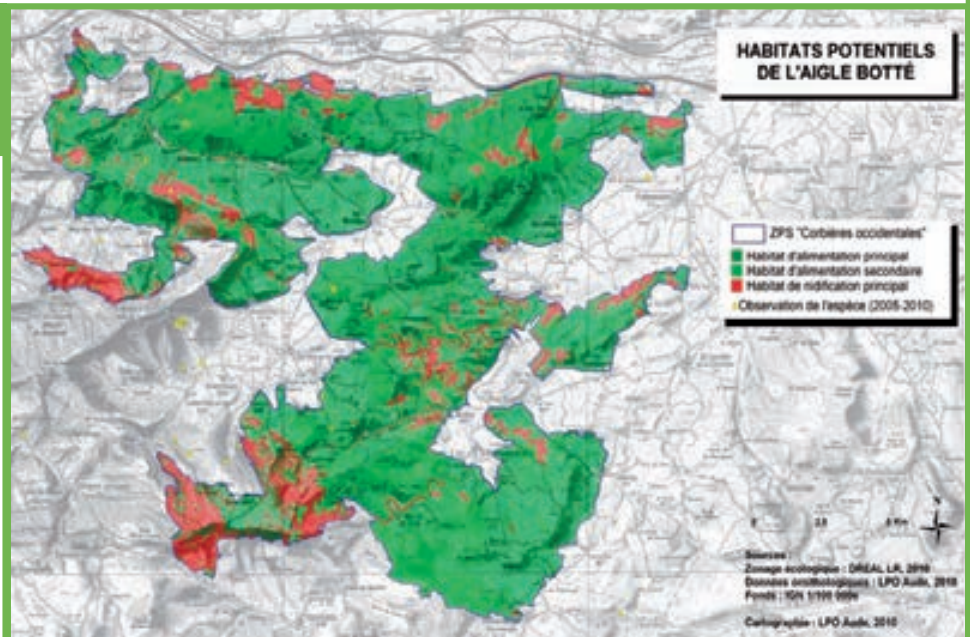
EFFECTIFS ET DENSITÉ

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	1	2
Couples nichant hors ZPS mais l'utilisant comme territoire de chasse	3	4
Total	4	6

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Nidification = dans un arbre de grande taille au sein de versants boisés (feuillus principalement mais également pinèdes).

Alimentation = milieux ouverts (lisières, clairières, landes, pelouses, prés pâturés).



Bien que le seul couple d'Aigles bottés connu sur le site niche à l'ouest du massif d'Alaric, l'espèce est surtout présente au sud-ouest de la ZPS « Corbières occidentales » où les boisements propices à la nidification (feuillus) sont beaucoup plus fréquents. Si les chênaies vertes et les jeunes peuplements de résineux peuvent être mis à profit comme terrains de chasse, ils ne peuvent par contre accueillir de nidifications (arbres trop petits). Sur les secteurs favorables, la densité reste assez faible, avec 1 couples / 100km carrés.

ÉVOLUTION

Le suivi de l'espèce dans le département n'est que très récent, il est donc difficile à l'heure actuelle de connaître l'évolution de la population.

HABITAT

L'habitat optimal pour la nidification (forêt de feuillus) est peu représenté sur le site, et les zones d'alimentation (milieux ouverts) sont encore bien présentes mais régressent. Ainsi, les habitats de l'Aigle botté ont un état de conservation jugé « moyen ».

Loin d'être abondante, l'espèce se répartit surtout dans la partie sud-ouest du site et occupe l'essentiel des milieux favorables.

L'état de conservation de l'Aigle botté sur la ZPS « Corbières occidentales » peut être qualifié de « moyen ».

MENACES

- **Menace avérée** : perte de territoires de chasse avec la fermeture des milieux.
- **Menaces potentielles** : dérangements humains aux alentours des sites de reproduction, électrocution sur le réseau électrique Moyenne Tension, urbanisation et aménagements divers (dont éolien), destruction directe (tir, empoisonnement, désairage,...).

RESPONSABILITÉ

Bien que l'Aigle botté ne soit pas une espèce de garrigue, la ZPS « Corbières occidentales » accueille environ 2,5% de la population départementale, ainsi la responsabilité du site pour l'espèce est jugée modérée : **Note = 5/14**.

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Limiter la gestion sylvicole de mi-avril à août autour des sites de nidification identifiés.
- Neutraliser les pylônes électriques moyenne tension potentiellement dangereux.
- Prendre en compte les sites de nidification dans tout nouvel aménagement afin de limiter le dérangement.

- Préciser le nombre de territoires occupés.
- Localiser précisément les sites de nidification : recherche pendant l'installation (avril) ou durant le nourrissage des jeunes au nid (juillet, août). Suivi du succès de reproduction.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ALEPE, 2008 – *Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »*, 660p.
- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004 – *Birds in Europe: population estimates, trends and conservation status*. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p.
- FEIJOO J., GAUTIER C. & CAMBRONY M., 2000 – La nidification de l'Aigle botté (*Hieraaetus pennatus*) en Cerdagne française. *Meridionalis*, 2 : 48-51.
- FOMBONNAT J., 2004 – « Aigle botté » : 100-103 in THIOLLAY J.-M. et BRETAGNOLE V. - *Rapaces nicheurs de France, Distribution, effectifs et conservation*. Delachaux & Niestlé, Paris. 178 p.
- MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. *Meridionalis*, 5 : 18-24.
- MERIDIONALIS, 2005 - Liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon, octobre 2004. *Meridionalis*, 6 : 21-26.
- POLETTE P., 2004 – L'Aigle botté nicheur dans l'Aude. *Meridionalis*, 6 : 31-38.
- POMPIDOR JP., 2004. Les rapaces diurnes des Pyrénées-Orientales : évolution depuis vingt ans (1983-2003). *La Mélano*, 11 : 2-19.

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe II
Statut européen : en danger
Liste rouge nationale : en danger
Liste rouge LR : en danger

Description de l'espèce

Aigle de taille moyenne (E 145-165 cm) dont l'adulte se reconnaît aisément en vol par l'opposition entre le corps blanchâtre et les ailes sombres. Le dessus du plumage de l'oiseau est gris foncé avec un « dossard » blanchâtre de grandeur variable entre les épaules. Les juvéniles ont le corps et les couvertures sous-alaires roussâtres et n'acquièrent leur plumage adulte qu'au bout de 5 ans.



© D. Lacaze

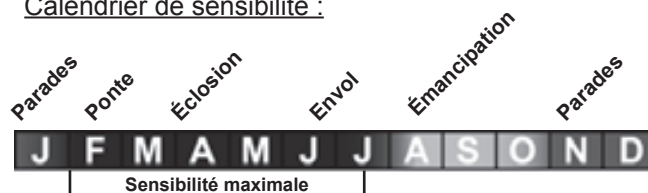
Répartition en Europe



■ Sédentaire

Écologie

- Habitat : paysages méditerranéens alternant garrigues, cultures, bosquets et reliefs rocheux.
- Alimentation : proies de taille moyenne comme les lapins, les corvidés, les colombidés, les laridés, voire des ardéidés et autres rapaces diurnes.
- Reproduction : construit une aire de nidification faite d'une accumulation de branchages, le plus souvent en falaise mais aussi dans un arbre. **[février-août]**
- Migration : Les adultes sont sédentaires. Les jeunes se dispersent en hiver dans des zones de plaines riches en proies potentielles durant 3 à 4 ans avant de se cantonner.
- Calendrier de sensibilité :



Effectifs (nombre de couples)

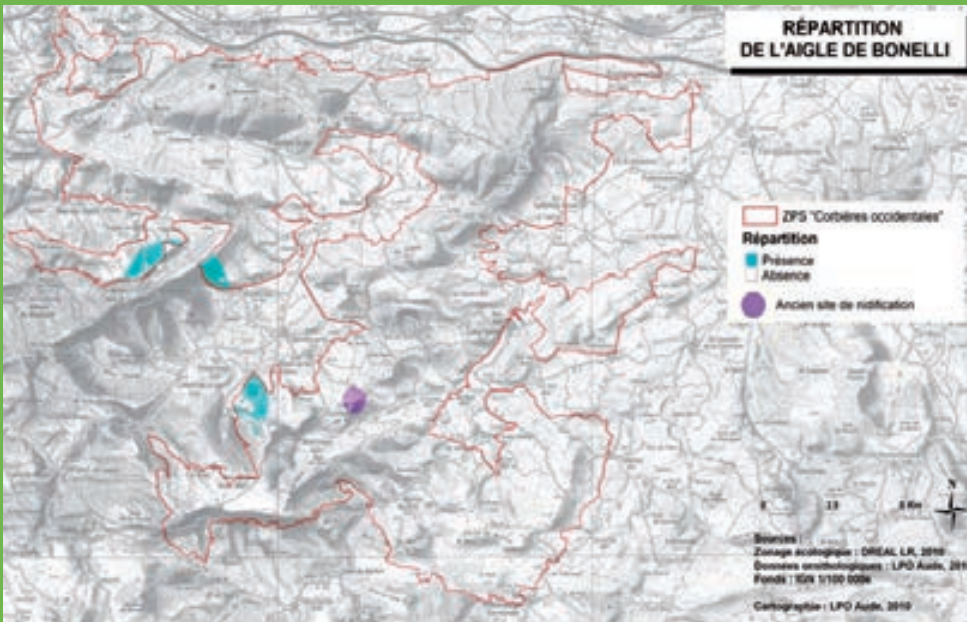
	Min	Max	%
Effectif européen*	880	1005	-
Effectif français	30	30	3 %
Effectif régional	12	12	40 %
Effectif départemental	1	3	8 %

* Russie et Turquie non comprises.

Distribution et tendance en France et en LR

En France, l'Aigle de Bonelli est en limite septentrionale d'aire de répartition. L'espèce occupe les départements du littoral méditerranéen et l'Ardèche. En Languedoc-Roussillon, une douzaine de couples sont présents dans les quatre départements méditerranéens.

L'espèce a régressé depuis 30 ans passant d'une soixantaine de couples dans les années 70 à moins de trente couples au cours de la période 1985 - 2009.

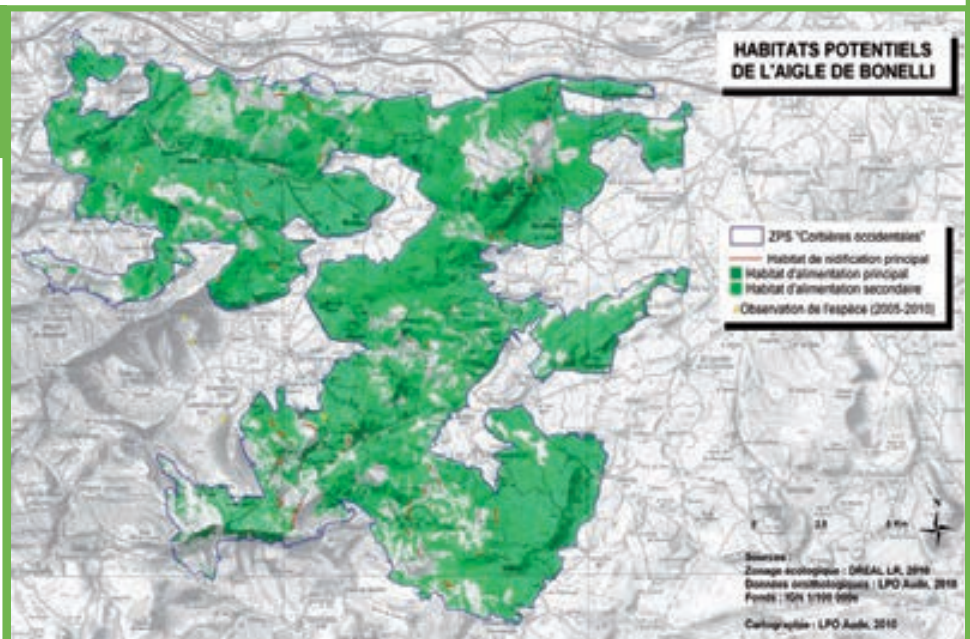


EFFECTIFS ET DENSITÉ

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	0	1

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Niche généralement en milieu rupestre mais peut aussi établir son aire sur un arbre. Son territoire de chasse est constitué essentiellement de milieux ouverts : pelouses, garrigues associées à du petit parcellaire agricole.



Emblématique des massifs méditerranéens, l'Aigle de Bonelli est devenu rare et épisodique sur la ZPS « Corbières occidentales ». Le seul coule nicheur de la ZPS a en effet disparu . Néanmoins, comme le témoigne les observations occasionnelles d'oiseaux (immatures et adultes) en chasse, la ZPS reste toujours favorable à la nidification et à l'alimentation de l'espèce.

ÉVOLUTION

Avant les nombreuses actions de conservation, l'Aigle de Bonelli frôlait la disparition en France. Aujourd'hui, la population française est stabilisée à une trentaine de couples.

Sur le site, les causes de la disparition du couple nicheur ne sont pas connues. Malgré des habitats propices à l'espèce, son retour est assez peu probable car l'Aigle royal occupe la plupart des sites les plus favorables à l'installation d'Aigle de Bonelli. Toutefois, à ce jour, l'ancien site d'Aigle de Bonelli n'est pas occupé par l'Aigle royal.

HABITAT

Avec la déprise agricole, les milieux ouverts favorables à la chasse régressent, ainsi l'état de conservation des habitats de cette espèce peut être considéré comme « moyen » à l'échelle de la ZPS.

Ayant actuellement disparu, l'Aigle de Bonelli sur la ZPS est considéré en « mauvais » état de conservation.

MENACES

- **Menaces avérées** : fermeture progressive des milieux réduisant les potentialités en terme de terrain de chasse ; régression des espèces proies (Lapin de garenne,...) à cause de la fermeture des milieux et des maladies virales (myxomatose, VHD).
- **Menaces potentielles** : persécutions directes de l'espèce (tir, piégeage, empoisonnement, désairage,...) ; électrocution/collision avec le réseau électrique ; dérangements à proximité des sites de reproduction (travaux forestiers, sports et loisirs de pleine nature,...) ; aménagements lourds et urbanisation.

RESPONSABILITÉ

Malgré le fait qu'aucun couple ne se reproduise à l'heure actuelle sur la ZPS « Corbières occidentales », la responsabilité du site pour cette espèce à enjeux très important est forte : **Note = 8/14.**

Cette responsabilité est à imputer au faible nombre de couples présents en France et à l'importance de la région Languedoc-Roussillon (près de 40% des effectifs nationaux).

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Sensibiliser le public à la conservation de l'espèce afin de limiter les persécutions directes et les dérangements ;
- Sécuriser les lignes électriques ;
- Entretenir les milieux ouverts et restaurer les milieux en voie de fermeture (débroussaillage ou brûlage dirigé) ;
- Conforter les espèces proies par l'intermédiaire d'aménagements faunistiques (culture, point d'eau,...) ;
- Redéployer un pastoralisme extensif afin de maintenir les milieux ouverts ;
- Mettre en place des périmètres de quiétude bien renseignés et partagés entre tous les acteurs (exemple Parc National des Cévennes 2004) ;
- Adapter le calendrier des interventions.

L'espèce bénéficiait d'un Plan National d'Action (2005-2009) indiquant les actions à mener pour garantir la conservation de l'espèce en France. Bien qu'il soit officiellement terminé, il continue à vivre avec les mêmes opérateurs pendant son évaluation et toutes les actions sont maintenues (suivi, concertation, projets,...). Un nouveau Plan National d'Action, auquel il conviendra de se référer, devrait voir le jour.

Un diagnostic complet et détaillé de la situation de l'Aigle de Bonelli dans la ZPS « Corbières occidentales » (menaces encore présentes, facteurs limitants,...), est indispensable afin de permettre la reconquête du site favorable à l'espèce (ancien site de nidification, présence de l'espèce,...).

Si l'espèce revenait à nicher sur la zone, un suivi annuel du couple serait nécessaire et indispensable, préalablement à la mise en place de périmètres de quiétude cohérents et acceptés de tous.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ALEPE, COGARD, GOR, LPO HERAULT, LPO AUDE. 2008. Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux » - Catalogue des mesures de gestion des espèces et des habitats d'espèces. DIREN-LR. 668p.
- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004 – *Birds in Europe : population estimates, trends and conservation status*. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p.
- CHEYLAN G., 1978. Première synthèse sur le statut actuel et passé du vautour percnoptère et de l'Aigle de Bonelli en Provence. *Bulletin C.R.O.P.*, 1. 3-17.
- CUGNASSE J-M., 1984. L'aigle de Bonelli en Languedoc-Roussillon. *Nos oiseaux*, 37 : 223-232.
- DESTRE R., D'ANDURAIN P., FONDERFLICK J., PARAYRE C. & coll. (2000). *Faune sauvage de Lozère. Les vertébrés*. ALEPE, Balsièges. 256 p.
- JONARD A., 1998. L'Aigle de Bonelli dans le massif de la Clape. *L'Oreillard*, 1 : 98-99.
- MEDAD, 2007. Plan national de restauration de l'Aigle de Bonelli.
- MERIDIONALIS, 2001. Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon. *Bulletin Meridionalis*, 2 : 8-28.
- MERIDIONALIS, 2005. Liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon. *Bulletin Meridionalis*, 6 : 21-26.
- MORVAN R., 2007. *Aigle de Bonelli, méditerranéen méconnu*. Regard du vivant, Castelnau-Le-Lez. 304 p.
- MURE M., 2002. Approche par suivi visuel du domaine vital de l'Aigle de Bonelli. *Alauda*, Volume 70 (1) : 57-58.
- PERENNOU C., 1989. *L'Aigle de Bonelli*. Edition FIR.
- CEN-LR. <http://www.aigledebonelli.fr/>
- SAVON C., MORLON F., BOURGEOIS M. & GILOT F., 2010. Garrigues méditerranéennes, vers une gestion d'un milieu remarquable - Guide pratique. LPO Aude. 140p.

Statut et protection

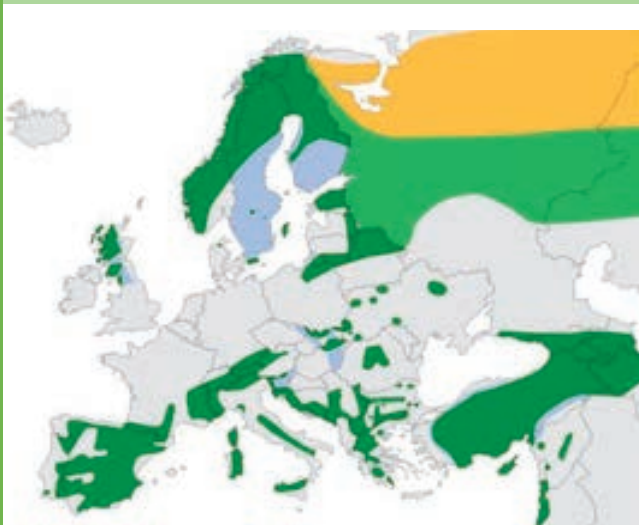
Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe II
Convention de Bonn : Annexe II
Statut européen : Rare
Statut français : Rare
Liste rouge France : Vulnérable
Liste rouge LR : Vulnérable

Description de l'espèce

L'Aigle royal est un grand planeur à l'envergure impressionnante (200-220 cm). Les adultes sont uniformément marron foncé avec le dossier de l'aile roussâtre et des reflets dorés sur la nuque. Les juvéniles sont reconnaissables aux taches blanches sous et sur les ailes et à leur queue noire et blanche. Ces parties claires s'assombrissent progressivement chez les immatures qui acquièrent leur plumage adulte vers leur sixième année.



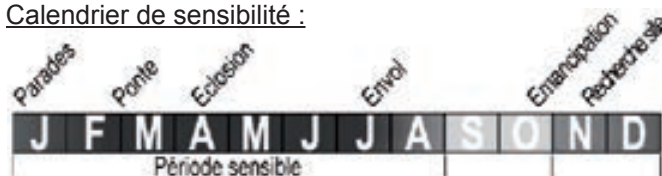
Répartition en Europe



■ Sédentaire ■ Hivernant
 ■ Nicheur visiteur d'été ■ Nicheur possible

Écologie

- Habitat : massifs montagneux présentant de vastes étendues ouvertes, constituant son territoire de chasse, et de falaises ou escarpements rocheux pour son site de nidification. Classiquement, les sites de nidification sont situés plus bas en altitude que les zones de chasse.
- Alimentation : régime alimentaire essentiellement composé de mammifères de taille moyenne mais aussi d'oiseaux, voire de reptiles. Il peut être charognard en hiver.
- Reproduction : l'Aigle royal niche habituellement en falaise, dans des secteurs tranquilles et peu accessibles. Il peut également, à l'occasion, nicher dans un arbre. La ponte a lieu en mars et l'envol du jeune (rarement deux) a lieu en juillet. Le jeune dépend encore de ses parents pendant les quelques mois qui suivent l'envol. [février-juillet]
- Migration : Les adultes sont strictement sédentaires. Les jeunes sont erratiques.
- Calendrier de sensibilité :



Effectifs (nombre de couples) ⁽¹⁾

	Min	Max	%
Effectif européen*	4 300	4 800	-
Effectif français	390	450	9,6-9,4 %
Effectif régional	45	53	11-13 %
Effectif départemental ⁽²⁾	12	14	26,5-27 %

* Russie et Turquie non comprises.

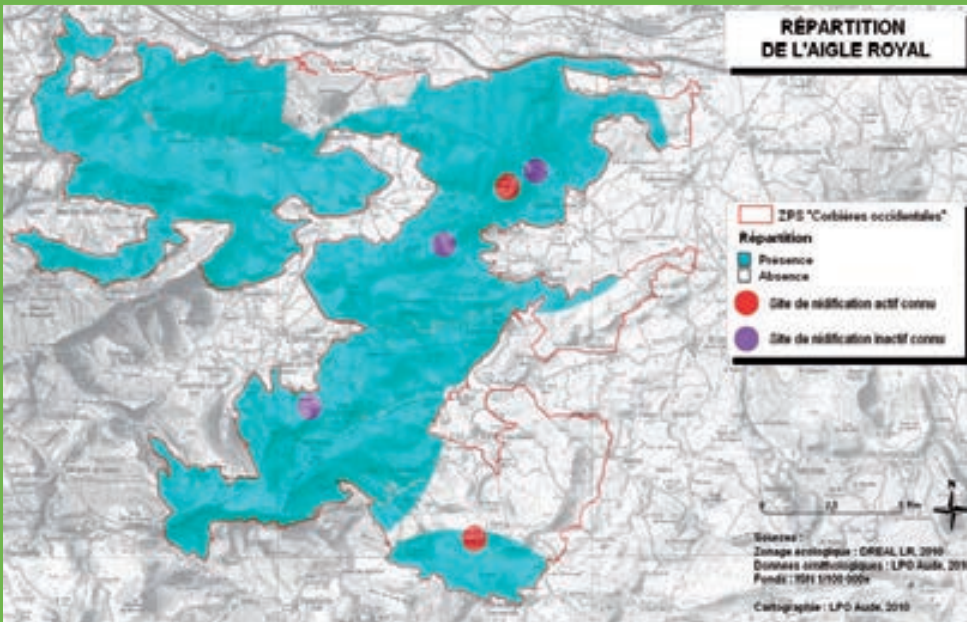
⁽¹⁾ ALEPE, 2008.

⁽²⁾ LPO Aude 2010, d'après les dernières observations

Distribution et tendance en France et en LR

En France, l'Aigle royal est un rapace localisé aux massifs de haute montagne (Alpes et Pyrénées) et à certaines zones moins élevées (Corbières, Cévennes, Jura).

Une augmentation des effectifs en Languedoc-Roussillon a été constatée à la fin des années 1990 avec l'installation de nouveaux couples sur des territoires de basse altitude (Corbières) mais parallèlement perte de plusieurs territoires (Corbières occidentales et Pyrénées). Depuis cette date, les effectifs semblent stables.

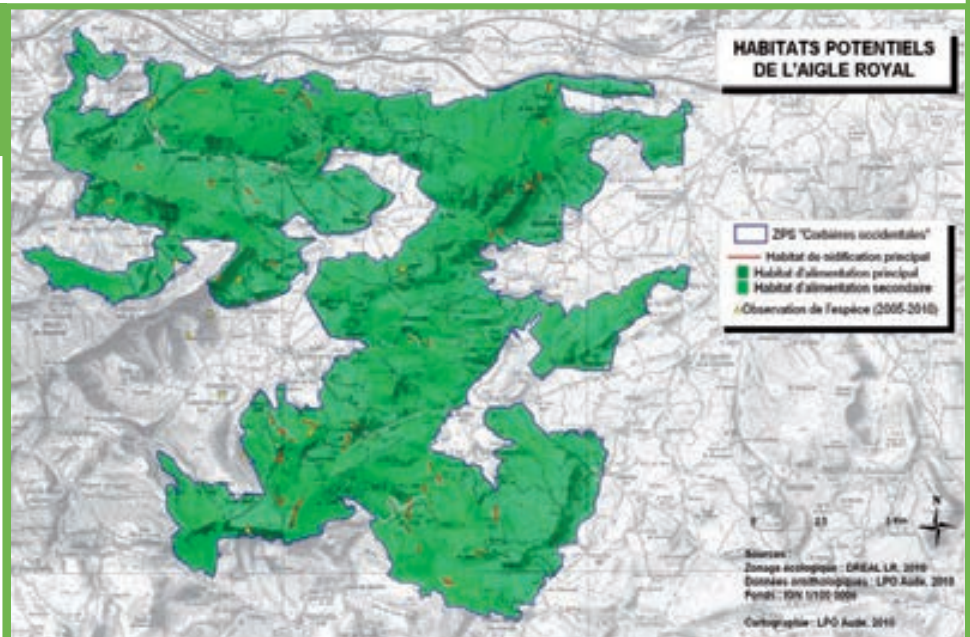


EFFECTIFS ET DENSITÉ

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	2	3
Couples nichant hors ZPS mais l'utilisant comme territoire de chasse	1	2
Total	3	5

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Territoires de chasse : toutes zones ouvertes ou semi ouvertes (garrigues, prairies, landes...), mais aussi les forêts.
 Sites de nidification : falaises ou escarpements rocheux peu accessibles.



Avec 2 à 3 couples nicheurs, l'Aigle royal est fréquemment observable sur la quasi intégralité de la ZPS « Corbières occidentales ». Il utilise l'ensemble du territoire, notamment les milieux ouverts, comme zone de chasse.

ÉVOLUTION

En régression dans les années 90, les effectifs semblent aujourd'hui se stabiliser.

HABITAT

Bien que les milieux favorables à l'espèce soient bien représentés, la disponibilité en proies tend à régresser avec la fermeture des milieux. Ainsi, l'état de conservation de l'habitat est jugé « moyen ».

Dans le contexte actuel, l'état de conservation de l'Aigle royal sur la ZPS « Corbières occidentales » est qualifié de « moyen ».

MENACES

- **Menaces avérées** : fermeture progressive des milieux réduisant les potentialités en terme de terrain de chasse ; régression des espèces proies (Lapin de garenne,...) à cause de la fermeture des milieux et des maladies virales (myxomatose, VHD).
- **Menaces potentielles** : dérangements à proximité des sites de reproduction (travaux forestiers, sports et loisirs de pleine nature,...) ; persécutions directes de l'espèce (tir, piégeage, empoisonnement, désairage,...) ; électrocution/collision avec le réseau électrique ; aménagements divers et urbanisation.

RESPONSABILITÉ

L'Aigle royal étant encore assez fréquent dans les massifs montagneux européens et tout particulièrement dans le sud de l'Europe (Espagne, Pyrénées, Corbières, Massif Central), l'espèce ne semble pas globalement menacée à l'heure actuelle. Accueillant 5% de la population régionale, la ZPS «Corbières occidentales» représente pour cette espèce un enjeu fort : **Note = 7/14.**

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Prendre en compte la présence de l'espèce lors de toute création ou modification d'aménagement aux abords des sites de nidification et adapter le calendrier des interventions ;
- Sensibiliser des différents acteurs locaux à la présence de l'espèce afin de limiter les persécutions directes et les dérangements ;
- Entretien des milieux ouverts (pâturage extensif) et restaurer les milieux en voie de fermeture (débroussaillage ou brûlage dirigé) ;
- Conforter les espèces proies par l'intermédiaire d'aménagements faunistiques (culture, point d'eau,...) ;
- Neutraliser les pylônes électriques très haute, haute et moyenne tension.

- Suivi annuel de la productivité des couples nicheurs.
- Si le besoin s'en faisait sentir, une surveillance des aires en cas de nidification pourrait être mise en place afin de garantir la bonne reproduction des couples présents.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ALEPE, 2008 – *Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »*, 660p.
- CUGNASSE JM., PICAUD F., VUITON C., PAWLOWSKI F., 2004 – Sensibilité à la fréquentation touristique d'un couple d'Aigle royal sur son site de reproduction. *Meridionalis*, 5 : 80-87.
- GOAR J.L., 2003.- *L'Aigle royal dans l'Aude*. 36 pages.
- GOAR J.-L., 2004.- « Aigle royal » : 96-99. In THIOLLAY J.-M. et BRETAGNOLLE V. (coord.). *Rapaces nicheurs de France, Distribution, effectifs et conservation*. Delachaux et Niestlé, Paris. 178 p.
- GILOT F. & ROUSSEAU E., 2004 – Premier cas de nidification arboricole de l'Aigle royal dans les Corbières. *Meridionalis*, 6 :28-32.
- JONARD A., 1999.- Extension de la population d'aigles royaux dans les Corbières. *L'Oreillard*, 2 : 88-89.
- MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. *Meridionalis*, 5 : 18-24.
- MERIDIONALIS, 2005 – Liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon, octobre 2004. *Meridionalis*, 6 : 21-26.
- POMPIDOR JP., 2004 – Les rapaces diurnes des Pyrénées-Orientales : évolution depuis 20 ans (1983-2003). *La Mélano*, 11 : 2-19.
- RENEUVE Y., 1998 – *Etude prospective des sites potentiels de nidification, forestiers et rupestres, de l'Aigle royal dans le massif du Mont Lozère*. Conservatoire Départemental des Sites Lozériens. Etude réalisée pour le compte du Parc national des Cévennes. 36 p.
- WATSON J., 1999, *The golden eagle*, T & AD Poyser. 150 p.

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I

Convention de Berne : Annexe II

Statut européen : Stabilisée après un déclin récent mais n'a pas recouvré le niveau de référence

Statut français : À surveiller

Liste rouge France : Préoccupation mineure

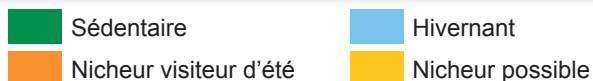
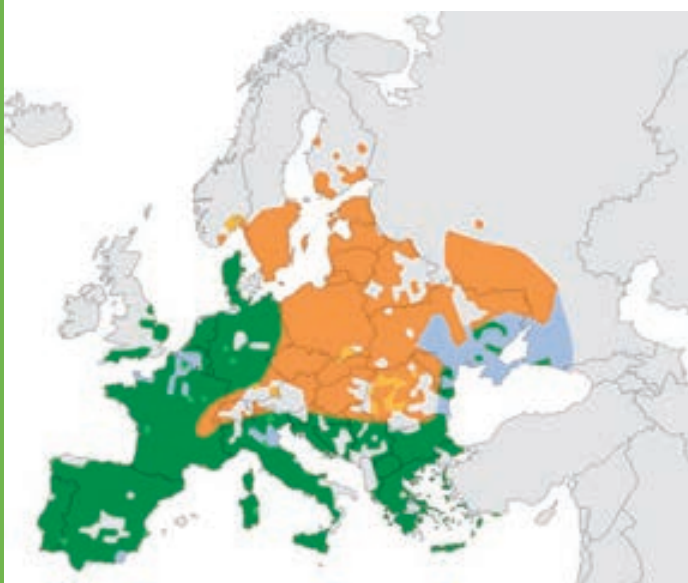
Description de l'espèce

Comme toutes les alouettes, la Lulu présente un plumage cryptique brun, strié sur la poitrine. Le net sourcil blanc faisant le tour de la tête ainsi que la queue courte sont les éléments diagnostiques permettant de l'identifier aisément. Son chant typique lui a donné son nom en français (« lulu »), latin (« lullula ») et en occitan (« cotoleiu »). Le vol onduleux est également très caractéristique.



© J.-Y. Bartolich - GOR

Répartition en Europe



Écologie

- Habitat : milieux ouverts et semi-ouverts naturels (estives, prébois) ou agricoles (bocage, vignoble vallonné) jusqu'à plus de 2 000 m d'altitude.
- Alimentation : larves de lépidoptères, orthoptères, coléoptères, araignées et petits mollusques en période de reproduction. Granivore en intersaison.
- Reproduction : nid placé à terre sous la végétation. Les 3 à 4 œufs sont couvés 14j et les jeunes quittent le nid au bout d'une dizaine de jours avant même de savoir voler. [avril-juillet]
- Migration : Principalement sédentaire dans le sud de la France. Les oiseaux nichant plus au nord ou en altitude sont migrateurs partiels ou erratiques en hiver.
- Calendrier de sensibilité :



Effectifs (nombre de couples) ⁽¹⁾

	Min	Max	%
Effectif européen*	960 000	2 800 000	-
Effectif français	50 000	500 000	5-18%
Effectif régional	20 000	50 000	10-40%
Effectif départemental	2 000	10 000	10-20%

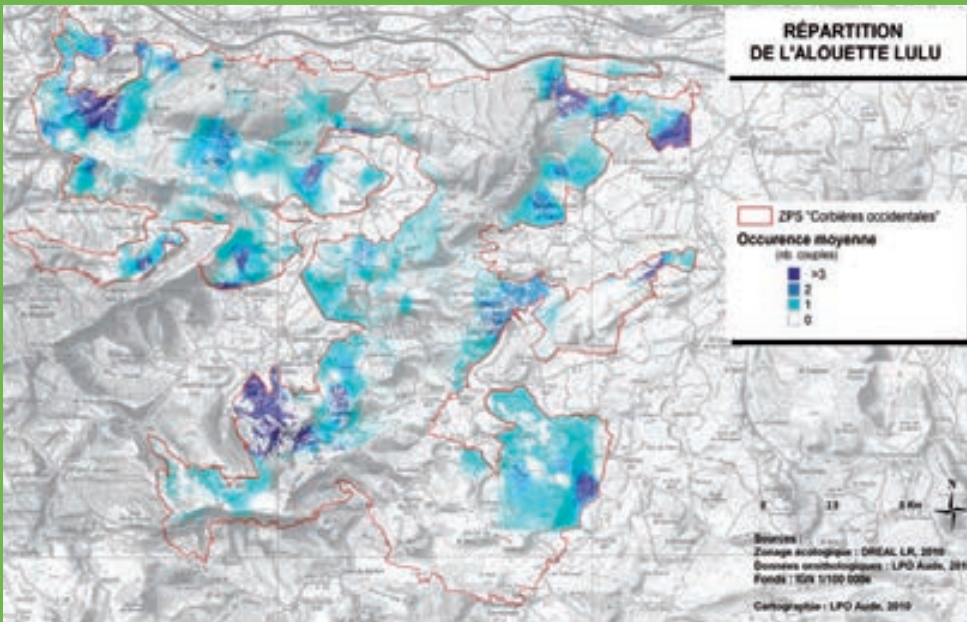
* Russie et Turquie non comprises.

⁽¹⁾ ALEPE, 2008.

Distribution et tendance en France et en LR

En France, l'espèce est surtout abondante dans la moitié sud du pays avec des bastions régionaux en LR et dans le Massif Central.

La population française est soumise à des fluctuations difficiles à interpréter. L'espèce est notée en régression dans certains secteurs, notamment pour les populations septentrionales. Toutefois, les effectifs français et européens semblent en légère augmentation depuis une vingtaine d'années.

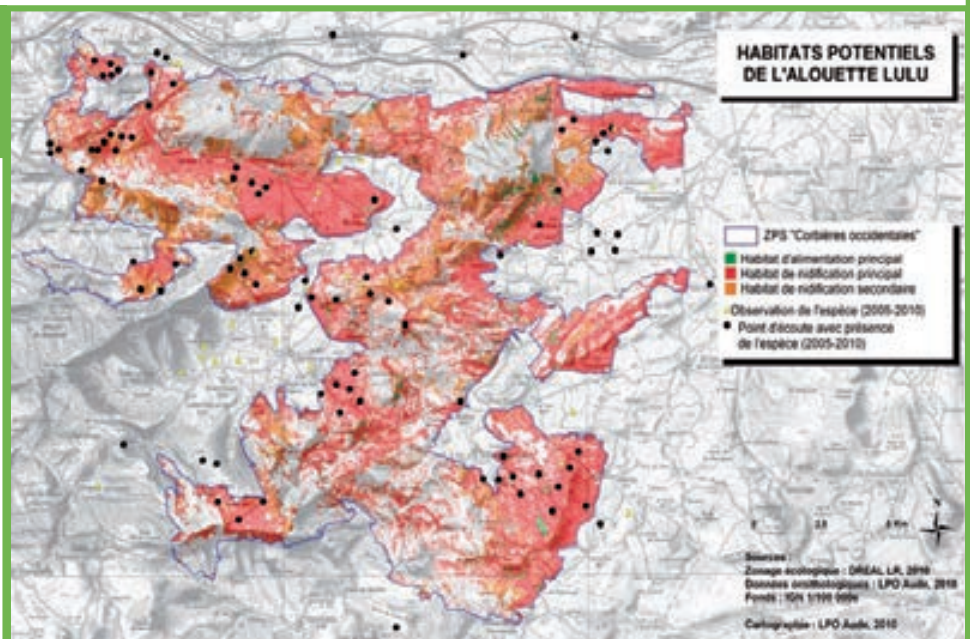


EFFECTIFS ET DENSITÉ

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	150	200

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Milieus agricoles, friches, garrigues et pâtures exposés au sud, piquetés d'arbres et de buissons, sont les milieux les plus propices à l'espèce. Apprécie les zones pâturées, plus riches en insectes.



L'Alouette lulu est assez abondante sur la ZPS « Corbières occidentales » et se rencontre un peu partout. Toutefois, elle se concentre sur le pourtour des plaines agricoles, dans les friches et dans les zones pâturées.

ÉVOLUTION

De façon générale, les populations d'Alouette lulu sur le territoire des Corbières semblent en augmentation depuis une quinzaine d'années (Gilot *et al.* 2010).

HABITAT

Bien qu'encore assez abondants, les habitats de l'Alouette lulu régressent et sont jugés, par conséquent, en état de conservation « moyen ».

Dans l'état actuel de nos connaissances, l'état de conservation de l'espèce sur la ZPS « Corbières occidentales » est qualifié de « bon ».

MENACES

- **Menaces avérées** : déprise agricole et fermeture progressive des milieux aboutissant à une proportion insuffisante de pelouses.
- **Menaces potentielles** : pratiques agricoles non respectueuses de l'Environnement, dérangement et fragmentation des milieux par la fréquentation, les aménagements divers et l'urbanisation.

RESPONSABILITÉ

L'Alouette lulu étant très répandue en France et tout particulièrement en Languedoc-Roussillon, la responsabilité de la ZPS « Corbières occidentales » pour cette espèce est faible : **Note = 3/14.**

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Maintenir l'activité agricole (élevage et viticulture) et développer des pratiques respectueuses de l'Environnement ;
- Favoriser l'entretien et l'ouverture des garrigues et parcours arborés ;
- Prendre en compte la répartition de l'Alouette lulu dans les documents de gestion d'urbanisme afin de limiter la fragmentation de ses populations et de garantir la conservation de l'espèce sur la ZPS.

Aucune étude spécifique ne semble nécessaire à l'heure actuelle pour cette espèce encore assez répandue. Par contre, il pourrait être intéressant d'avoir des données sur les succès de reproduction sur des sites témoins, ainsi que sur l'évolution de ses effectifs.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ALEPE, 2008 – *Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »*, 660p.
- AFFRE G. & L., 1981 – Les alouettes du Languedoc Roussillon. Distribution, habitat. *Bulletin de l'AROMP*, 5 : 5-9.
- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004 – *Birds in Europe: population estimates, trends and conservation status*. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p.
- ESPEJO D., & PETIT-SALUDES A., 2004 – Cotoiu *Lullula arborea*. In ESTRADA, PEDROCCHI, BROTONS & HERRANDO (Eds). *Atlas dels ocells nidificants de Catalunya 1999-2002*. pp. 340-341. Institut Catala d'Ornitologica (ICO)/Lynx Edicions, Barcelona.
- GILOT F., BOURGEOIS M. & SAVON C., 2010. Evolution récente de l'avifaune des Corbières orientales et du Fenouillèdes (Aude/Pyrénées orientales). *Alauda*, 78 (2), 119-129.
- LABIDOIRE G., 1999 – Alouette lulu *Lullula arborea*. In ROCAMORA & YEATMAN-BERTHELOT. *Oiseaux menacés et à surveiller en France*. SEOF/LPO. pp. 420-421.

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe II
Statut européen : Sûr
Statut français : -
Liste rouge France : Préoccupation mineure

Description de l'espèce

La Bondrée apivore ressemble beaucoup à la Buse variable. Elle s'en distingue par ses ailes plus étroites et légèrement plus longues, par sa tête plus petite et sa queue plus longue.

Le mâle présente généralement une tête grise et une poitrine claire. La femelle est plus tachetée dessous. Comme chez la buse, différentes variations de plumages existent chez la bondrée, du blanc/gris au marron/noir.



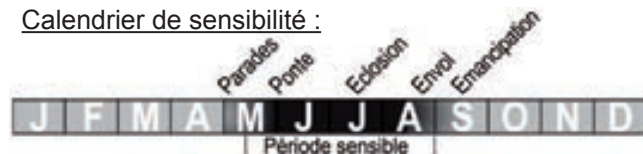
Répartition en Europe



Orange : Nicheur visiteur d'été Yellow : Nicheur possible

Écologie

- Habitat : milieux forestiers généralement au-dessous de 1 500m d'altitude.
- Alimentation : régime alimentaire essentiellement composé d'hyménoptères (guêpes, abeilles, frelons). À l'occasion, des micromammifères, des petits passereaux ou des batraciens peuvent également être capturés.
- Reproduction : la Bondrée niche dans les arbres. Les 2 œufs sont pondus en juin et couvés durant un mois. Les jeunes s'envolent au bout de 40 jours, généralement vers la fin juillet ou début août. **[mai-août]**
- Migration : la Bondrée est une migratrice transsaharienne. D'importants groupes d'oiseaux sont ainsi contactés lors de son passage printanier (mai principalement) et automnal (août-septembre).
- Calendrier de sensibilité :



Effectifs (nombre de couples) ⁽¹⁾

	Min	Max	%
Effectif européen*	38 000	55 000	-
Effectif français	10 000	15 000	20-30%
Effectif régional	335	920	3-6%
Effectif départemental ⁽²⁾	325	375	

* Russie et Turquie non comprises.

⁽¹⁾ ALEPE, 2008.

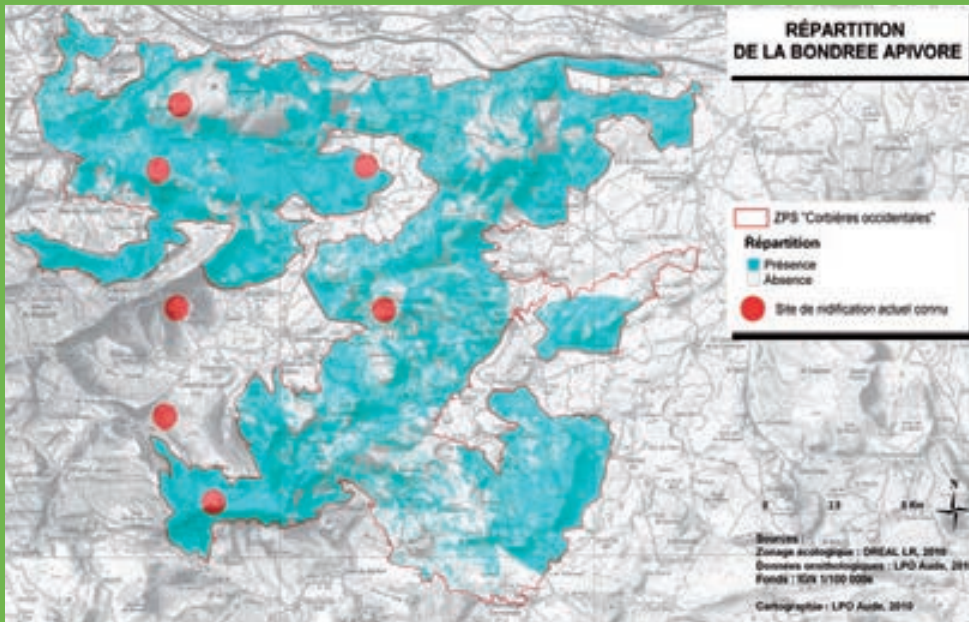
⁽²⁾ LPO Aude 2010 d'après les dernières observations

Distribution et tendance en France et en LR

En France, la Bondrée niche surtout dans la moitié nord de l'Hexagone. Elle est surtout fréquente dans les grands massifs forestiers et tout particulièrement en montagne.

En Languedoc-Roussillon, l'espèce habite l'arrière-pays. Ses densités ne sont jamais élevées, excepté dans le Massif Central, en Lozère.

Dans l'Aude, la Bondrée niche dans tous les massifs forestiers importants et peut être localement commune. Elle y est néanmoins peu abondante.

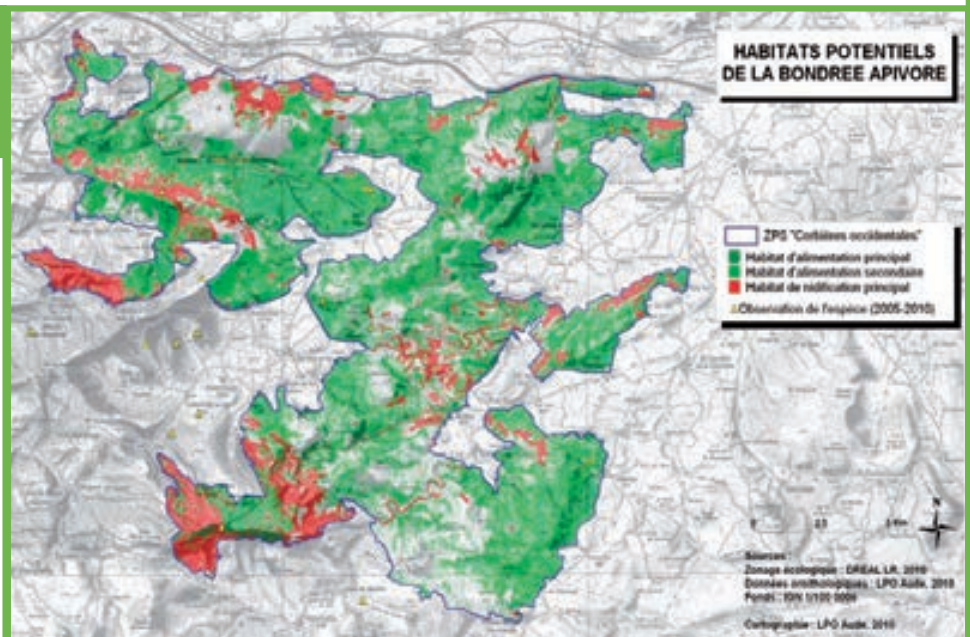


EFFECTIFS ET DENSITÉ

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	5	8

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Présente sur toute la ZPS, la Bondrée apivore exploite sur le site toutes zones composées d'espaces forestiers entrecoupés de milieux ouverts.



Caractéristique de l'avifaune forestière, la Bondrée apivore est un nicheur relativement peu abondant sur la ZPS « Corbières occidentales » mais toutefois présent sur l'ensemble des secteurs favorables. Sa répartition sur la zone est fonction de la présence ou non de chênaies pubescentes, hêtraies et résineux. L'étendue de certaines forêts et les difficultés de prospection qui en découlent n'ont pas toujours permis de cerner avec exactitude la population nicheuse.

ÉVOLUTION

Aucune donnée disponible.

HABITAT

Peu représenté mais stable, son habitat est jugé en état « moyen ».

Peu abondante avec un habitat peu représenté sur le site, la Bondrée apivore possède un état de conservation qualifié de « moyen ».

MENACES

- **Menace avérée** : fermeture des milieux ouverts à l'intérieur des espaces forestiers réduisant l'accès à la ressource alimentaire.
- **Menaces potentielles** : dérangements humains aux alentours des nids entre mai et juillet ; pratiques agricoles non respectueuses de l'Environnement conduisant à la réduction de la ressource alimentaire.

RESPONSABILITÉ

La Bondrée apivore étant largement répandue en Europe et en France, la responsabilité de la ZPS « Corbières occidentales » pour cette espèce est faible : **Note = 3/14.**

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Limiter la gestion sylvicole entre mai et août autour des sites de nidification identifiés.
- Maintenir les clairières au sein des espaces forestiers.
- Mener des pratiques agricoles respectueuses de l'Environnement.

- Une recherche spécifique permettant de préciser les effectifs nicheurs, pourrait être menée lors de la période de parade en mai ou de fin d'élevage fin juillet début août.
- Suivi d'un panel de sites de nidification sur l'ensemble de la zone afin de mesurer la dynamique de l'espèce par son succès de reproduction.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ALEPE, 2008 – *Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »*, 660p.
- IBORA O., 2004.- « Bondrée apivore » : 28-31. In THIOLLAY J.-M. & BRETAGNOLLE V. (Coord.) *Rapaces nicheurs de France, Distribution, effectifs et conservation*. Delachaux et Niestlé, Paris. 178 p.
- MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. *Meridionalis*, 5 : 18-24.
- POMPIDOR JP., 2004. Les rapaces diurnes des Pyrénées-Orientales : évolution depuis vingt ans (1983-2003). *La Mélando*, 11 : 2-19.
- SANTANDREU J. & AYMERICH P., 2004 – Aligot vesper *Pernis apivorus* In Estrada, Pedrocchi, Brotons & Herrando (Eds). *Atlas dels ocells nidificants de Catalunya 1999-2002*. pp. 150-151. Institut Català d'Ornitologia (ICO)/Lynx Edicions, Barcelona.

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I

Convention de Berne : Annexe III

Statut européen : Stabilisée après un déclin récent mais dont la situation n'a pas recouvré le niveau de référence

Statut national : En déclin

Liste rouge France : Vulnérable

Liste rouge LR : Population régionale supérieure à 25% de la population nationale mais espèce n'entrant pas dans les autres catégories

Description de l'espèce

Bruant élancé reconnaissable au net cercle oculaire jaune et à ses moustaches jaune clair. Le mâle en plumage nuptial est brun orangé sur les flancs et le ventre, tête, nuque et poitrine sont gris olivâtre. Les plumages des femelles et des jeunes sont plus ternes et plus ou moins rayés sur la poitrine, la nuque et la tête. Les pattes et le bec sont roses. Assez farouche.



© J. Gonin

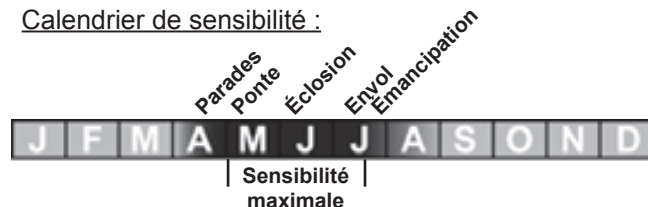
Répartition en Europe



Orange : Nicheur visiteur d'été Yellow : Nicheur possible

Écologie

- Habitat : milieux naturels à faible végétation jusqu'à plus de 2 000m d'altitude et milieux de cultures diversifiées en plaine (vigne, friche, et bosquet).
- Alimentation : larves de lépidoptères, orthoptères, coléoptères, araignées et petits mollusques en période de reproduction. Granivore en intersaison.
- Reproduction : nid placé à terre sous la végétation et exceptionnellement dans un arbuste. Les 5 œufs sont couvés 12j et les jeunes quittent le nid au bout de 13j. [mai-juillet]
- Migration : grand migrateur, l'Ortolan hiverne au sud du Sahara. Il revient au courant d'avril sur ses territoires de nidification.
- Calendrier de sensibilité :



Effectifs (nombre de couples) ⁽¹⁾

	Min	Max	%
Effectif européen*	580 000	990 000	-
Effectif français	12 000	23 000	2%
Effectif régional	1 750	3 450	15%
Effectif départemental	300	600	17%

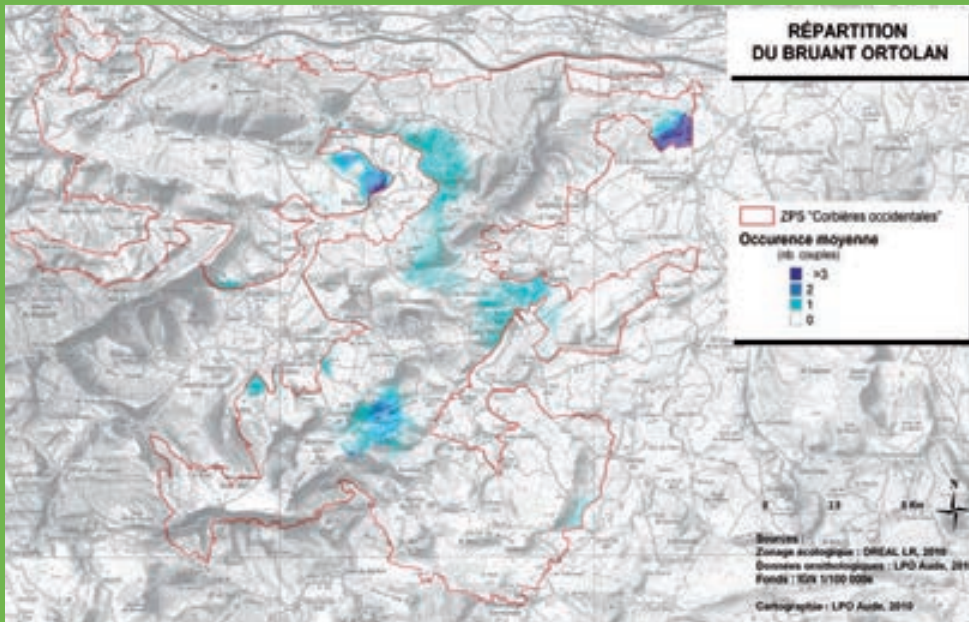
* Russie et Turquie non comprises.

⁽¹⁾ ALEPE, 2008.

Distribution et tendance en France et en LR

L'espèce est présente principalement dans la moitié sud du pays avec des bastions régionaux en LR et au sud du Massif Central ainsi qu'en PACA. Les effectifs sont en fort et constant déclin en France.

En LR, les effectifs présents représentent plus du quart de la population française mais le déclin constaté à l'échelle nationale y est également constaté.

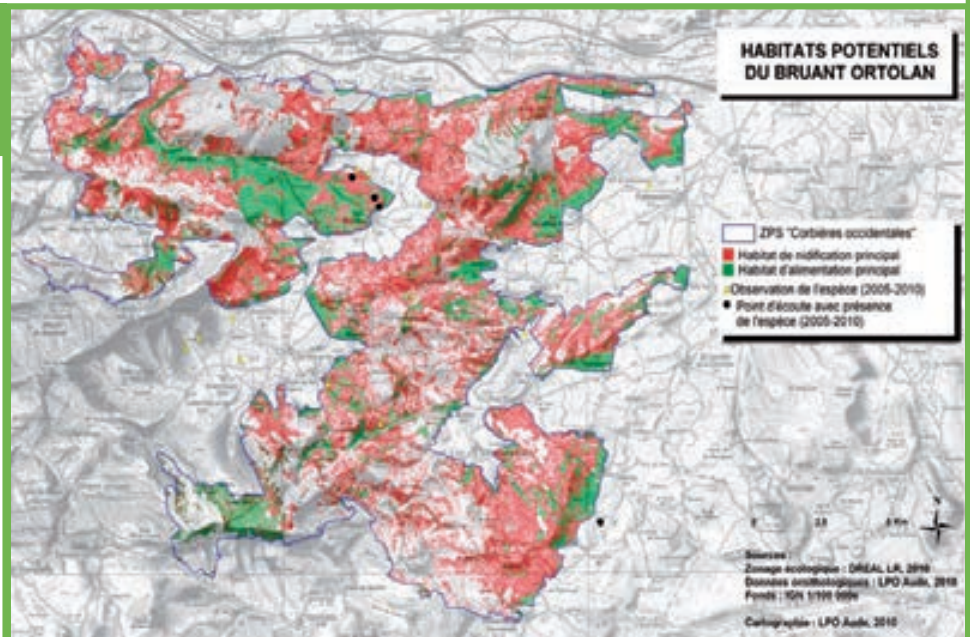


EFFECTIFS ET DENSITÉ

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	10	20

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Friches, zones récemment incendiées, pourtour du vignoble, landes basses, pelouses et garrigues, les secteurs occupés sont souvent peu pentus et bien exposés.



Les effectifs de cette espèce connaissent des fluctuations importantes suivant les années. L'essentiel de la population se concentre sur les secteurs les plus favorables dont certains accueillent plusieurs couples dans des espaces restreints. Les pelouses rases et les garrigues bien exposées ont sa préférence, cependant sur la ZPS tous les espaces propices à l'espèce sont loin d'être occupés. Des mâles chanteurs isolés probablement non appariés sont régulièrement contactés sur des secteurs *a priori* moins favorables.

ÉVOLUTION

Rare sur ce territoire, l'espèce n'est présente que sur une partie des habitats favorables et connaît sur le territoire des Corbières une diminution constante de ses effectifs (Gilot *et al.* 2010).

HABITAT

Avec le recul de la vigne et la fermeture de certains milieux favorables, ces habitats sont jugés dans un état de conservation « moyen ».

L'état de conservation de l'espèce sur la ZPS ne semble pas optimum. Il est cependant probable que cette situation soit avant tout liée à la dynamique défavorable de l'espèce sur la majorité de son aire de répartition.

Dans l'état actuel de nos connaissances, l'état de conservation du Bruant ortolan sur la ZPS « Corbières occidentales » peut être qualifié de « moyen ».

MENACES

- **Menaces avérées** : déprise agricole et fermeture progressive des milieux aboutissant à une proportion insuffisante de milieux ouverts.
- **Menaces potentielles** : pratiques agricoles non respectueuses de l'Environnement conduisant à la réduction de la ressource alimentaire ; aménagements divers et urbanisation.

RESPONSABILITÉ

Le Bruant ortolan connaît une forte régression sur le territoire des Corbières et son habitat est menacé, ainsi la responsabilité de la ZPS « Corbières occidentales » pour cette espèce est jugée « modérée » : **Note = 6/14.**

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Favoriser l'entretien et l'ouverture des garrigues et parcours arborés ;
- Maintenir l'activité agricole (élevage et viticulture) et développer des pratiques respectueuses de l'Environnement ;
- Prendre en compte la répartition du Bruant ortolan dans les documents de gestion d'urbanisme afin de limiter la fragmentation de ses populations et de garantir la conservation de l'espèce sur la ZPS.

Procéder annuellement à des prospections sur les zones propices de la ZPS afin de connaître l'évolution de l'espèce.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ALEPE, 2008 – *Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »*, 660p.
- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004 – *Birds in Europe: population estimates, trends and conservation status*. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p.
- COURMONT L., 2007. – Répartition et estimation des effectifs de Bruant ortolan *Emberiza hortulana* dans les Pyrénées-Orientales en 2005. *La Mélanie*, 12 : 15-20.
- FONDERFLICK J., THEVENOT M., 2002. – Effectifs et variations de densité du Bruant ortolan *Emberiza hortulana* sur le Causse Méjean (Lozère). *Alauda*, 70 (3) : 399-412.
- FONDERFLICK J., 2003 - Répartition et estimation des effectifs du Bruant ortolan (*Emberiza hortulana*) en Lozère en 2001 - *Meridionalis*, 3 et 4 : 28-37.
- FONDERFLICK J., THÉVENOT M., GUILLAUM C.-P., 2005.- Habitat of the Ortolan Bunting *Emberiza hortulana* in Southern France. *Vie et Milieu*, 55 : 109-120.
- GILOT F., 2003. – Résultats de l'enquête ortolan 2002. *LPO Infos N°36* : 5.
- GILOT F., BOURGEOIS M. & SAVON C., 2010. Evolution récente de l'avifaune des Corbières orientales et du Fenouillèdes (Aude/Pyrénées orientales). *Alauda*, 78 (2), 119-129.
- JOACHIM J., BOUSQUET JF. & FAURE C. (1997) – *Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Années 1985 à 1989*. Association Régionale Ornithologique de Midi-Pyrénées, Muséum d'Histoire Naturelle, Toulouse.
- LOVATY F., 1991 - L'abondance du Bruant ortolan, *Emberiza hortulana*, sur un causse de Lozère (France). *Nos Oiseaux*, 41 : 99-106.

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe II
Convention de Bonn : Annexe II
Statut européen : Sûr
Liste rouge France : Vulnérable
Liste rouge LR : En déclin

Description de l'espèce

Rapace de taille moyenne, aux ailes et queue longues. Mâle adulte : gris avec le bout des ailes noir, croupion blanc, dessous plus clair. Femelle adulte : croupion blanc contrastant avec le dessus brun foncé, face inférieure brun jaunâtre striée. Juvénile : ressemble à la femelle avec corps et ailes brun-roux. Vole à faible hauteur, les ailes relevées, pour chasser et surprendre ses proies.



© F. Cahez

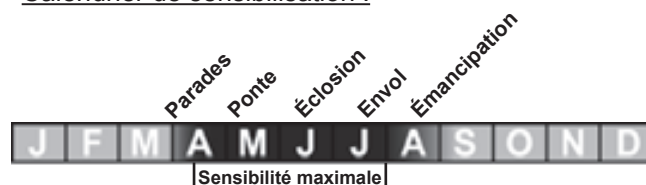
Répartition en Europe



■ Nicheur visiteur d'été ■ Nicheur possible

Écologie

- Habitat : landes, cultures alternant avec vignobles et friches, aussi garrigues denses.
- Alimentation : micromammifères et insectes (craquelons, cigales) qu'il repère en volant en rase-mottes.
- Reproduction : l'aire est placée à terre au milieu d'une lande ou d'une parcelle de céréales. La femelle reste au nid jusqu'à émancipation des poussins, le mâle se chargeant de l'alimentation de la famille. [avril-août]
- Migration : Migrateur transsaharien, le Busard cendré part en août (dès juillet parfois) et début septembre pour revenir dès les premiers jours d'avril.
- Calendrier de sensibilisation :



Effectifs (nombre de couples) ⁽¹⁾

	Min	Max	%
Effectif européen*	9 500	21 000	-
Effectif français	3 900	5 100	24-41 %
Effectif régional	342	748	9-14 %
Effectif départemental ⁽²⁾	130	160	

* Russie et Turquie non comprises.

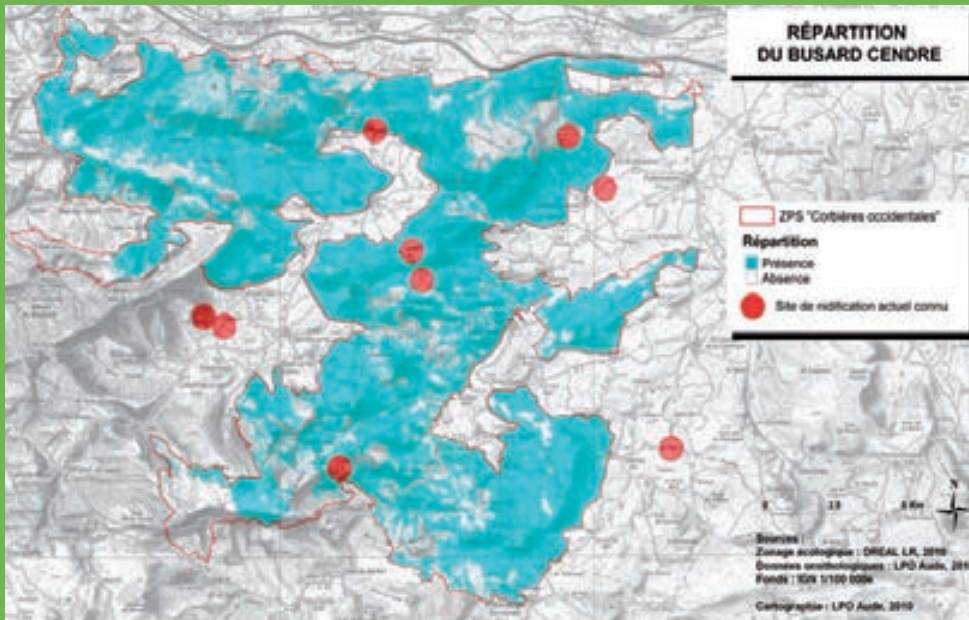
⁽¹⁾ ALEPE, 2008.

⁽²⁾ LPO Aude 2010 d'après les dernières observations

Distribution et tendance en France et en LR

En France, la répartition du Busard cendré est hétérogène. En dehors de ses bastions, l'espèce est très rare ou absente. En Languedoc-Roussillon, l'espèce est présente et bien représentée dans tous les départements à l'exception des Pyrénées-Orientales où elle est peu abondante.

La population nicheuse française (3900-5100 couples) est soumise à d'importantes fluctuations, dues aux variations d'effectifs des micromammifères. En LR, l'espèce niche dans des milieux bien différents (garrigue) de ceux occupés dans le reste de la France (cultures, marais...). Les populations nichant en garrigue semblent plus stables et productives.

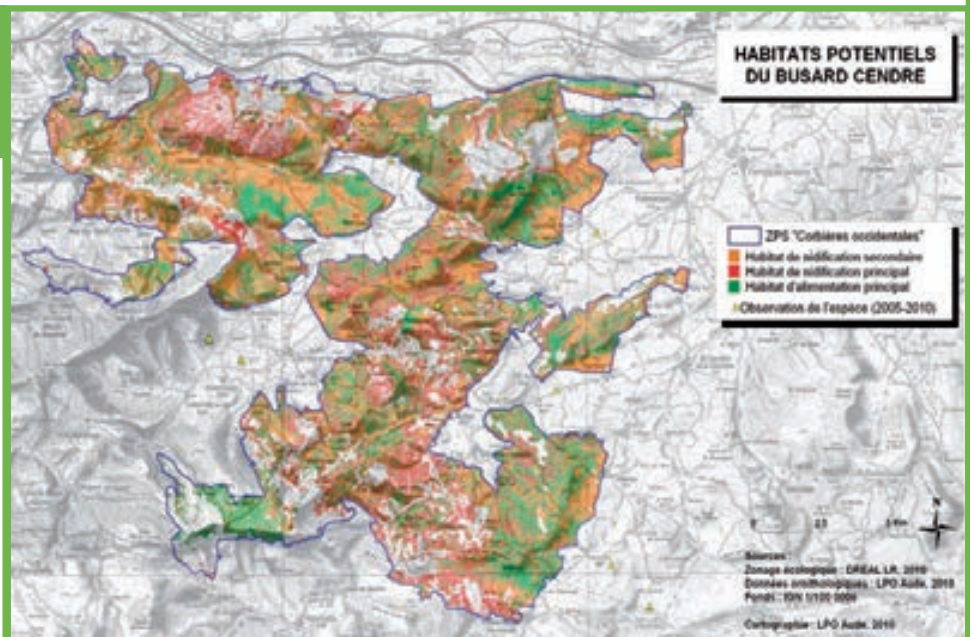


EFFECTIFS ET DENSITÉ

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	8	15

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Milieus ouverts et semi ouverts (landes, pelouses, cultures, garrigues) pour chasser et les milieux de garrigues très fermées (ex : Chênes kermès) pour nicher.



Afin de subvenir à ses besoins pour la reproduction, l'espèce doit pouvoir trouver des zones de garrigue fermées et denses pour sa nidification et de vastes milieux ouverts pour la chasse. Sur cette ZPS, cette complémentarité se trouve dans de nombreux secteurs : montagne d'Alaric, La Coque (Montlaur)... Ainsi, le Busard cendré semble présent un peu partout sur le site.

ÉVOLUTION

Aucune donnée disponible.

HABITAT

Assez bien représentés mais en régression, les habitats ont été jugés en état de conservation « moyen ».

Relativement bien présente sur ce territoire, l'espèce occupe l'essentiel des habitats favorables mais en nombre limité, contrairement à certains territoires équivalents de la région Languedoc-Roussillon.

Dans la situation actuelle, l'état de conservation de l'espèce sur la ZPS « Corbières occidentales » est qualifié de « moyen ».

MENACES

- **Menace avérée** : fermeture des milieux réduisant le territoire de chasse.
- **Menaces potentielles** : empoisonnement indirect et intoxication liés à la lutte contre les micromammifères ; prédation par le Sanglier ; aménagements divers et urbanisation.

RESPONSABILITÉ

Actuellement, la responsabilité de la ZPS « Corbières occidentales » pour cette espèce est relativement faible mais la zone reste toutefois sous-exploitée. L'enjeu de cette espèce sur cette zone est considéré comme modéré : **Note = 5/14.**

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Conserver les garrigues basses et milieux semi ouverts ;
- Développer des pratiques sanitaires agricoles évitant les risques d'empoisonnement ou d'intoxication ;
- Gérer la population de Sanglier ;
- Prendre en compte la présence de l'espèce lors de toute création ou modification d'aménagement aux abords des sites de nidification et adapter le calendrier des interventions ;
- Sensibiliser des différents acteurs locaux à la présence de l'espèce afin de limiter les dérangements.

- Prospection annuelle et suivi des sites de reproductions favorables.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ALEPE, 2008 – *Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »*, 660p.
- COGARD, 2005.- *Recensement des rapaces diurnes nicheurs dans le département du Gard*. Document COGard pour la DIREN-LR. 41 p.
- COURMONT L. & GUIONNET T., 2005.- Bilan des connaissances sur la population nicheuse de Busard cendré (*Circus pygargus*) dans les Pyrénées-Orientales. *Meridionalis*, 7.
- DESTRE R., D'ANDURAIN P., FONDERFLICK J., PARAYRE C. & coll. (2000) – *Faune sauvage de Lozère. Les vertébrés*. ALEPE, Balsièges. 256 p.
- JOACHIM J., BOUSQUET JF. & FAURE C. (1997) – *Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Années 1985 à 1989*. Association Régionale Ornithologique de Midi-Pyrénées, Muséum d'Histoire Naturelle, Toulouse.
- MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. *Meridionalis*, 5 : 18-24.
- MERIDIONALIS, 2005 - Liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon, octobre 2004. *Meridionalis*, 6 : 21-26.
- MILLON A., BRETAGNOLLE V. et LEROUX A., 2004.- « Busard cendré » : 70-74. In THIOLLAY J.-M. et BRETAGNOLLE V. (coord.) - *Rapaces nicheurs de France, Distribution, effectifs et conservation*. Delachaux et Niestlé, Paris.

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I

Convention de Berne : Annexe II

Convention de Bonn : Annexe II

Statut européen : stabilisée après un déclin récent mais dont la situation n'a pas recouvré le niveau de référence

Statut national : À surveiller

Liste rouge France : Préoccupation mineure

Liste rouge LR : Rare

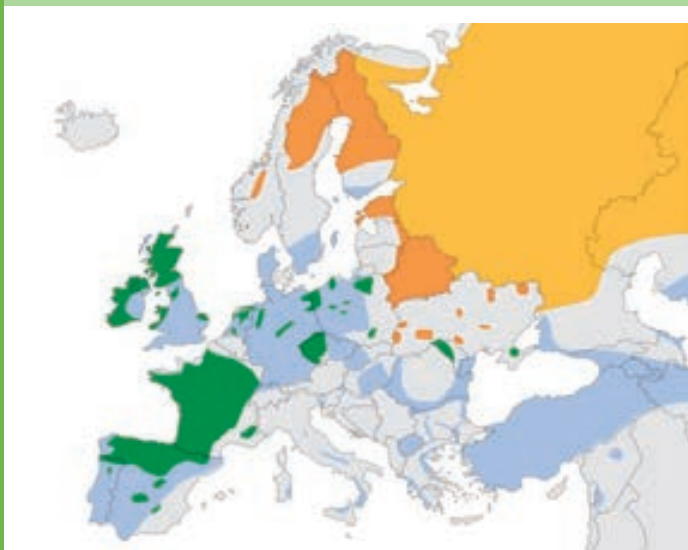
Description de l'espèce

Rapace de taille moyenne. Ailes et queue longues. Mâle adulte : dos uniformément gris pâle, blanc sur le ventre, avec un croupion blanc et les extrémités des ailes noires. Femelle adulte : dessus brun foncé avec un croupion blanc, dessous blanc beige rayé de brun. Juvénile : ressemble à la femelle avec dessous plus jaune roussâtre. Vole à faible hauteur, les ailes relevées, pour chasser et surprendre ses proies. Surprendre ses proies.



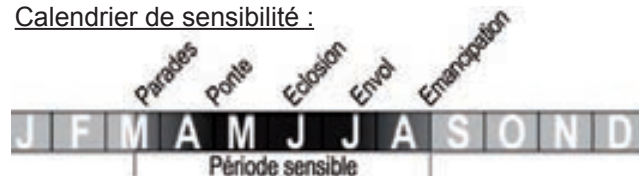
© R. Riols

Répartition en Europe



Écologie

- Habitat : landes, clairières, jeunes plantations et coupes forestières, plaines céréalières...
- Alimentation : opportuniste mais principalement micromammifères et oiseaux qu'il repère en volant en rase-mottes.
- Reproduction : l'aire est placée à terre au milieu d'une lande dense. La femelle reste au nid jusqu'à l'émancipation des poussins, le mâle se chargeant de l'alimentation de la famille. [avril-août]
- Migration : Une partie de la population française est migratrice. En hiver, les oiseaux sédentaires sont rejoints par des migrateurs provenant d'Europe du Nord.
- Calendrier de sensibilité :



Effectifs (nombre de couples) ⁽¹⁾

	Min	Max	%
Effectif européen*	11 000	18 000	-
Effectif français	7 800	11 200	60-70 %
Effectif régional	115	320	1,5-3 %
Effectif départemental ⁽²⁾	50	80	25-40 %

* Russie et Turquie non comprises.

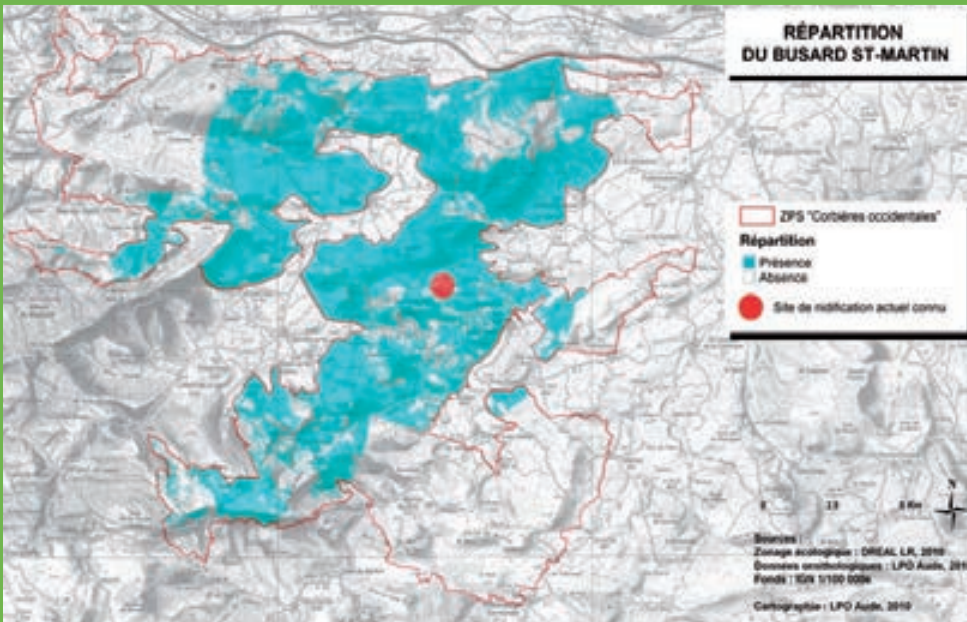
⁽¹⁾ ALEPE, 2008.

⁽²⁾ LPO Aude 2010 d'après les dernières observations

Distribution et tendance en France et en LR

En France, le Busard Saint-Martin niche sur la plus grande partie du territoire, à l'exception de la bordure Sud-est, des Alpes et de la Corse. En LR, l'espèce évite le littoral et préfère les étages collinéens et montagnards.

L'espèce est stable ou en léger déclin en Europe à l'exception notable de la France où elle a augmenté de manière significative depuis le début des années 1990 avec une population nicheuse était alors estimée à 3 000-4 000 couples.

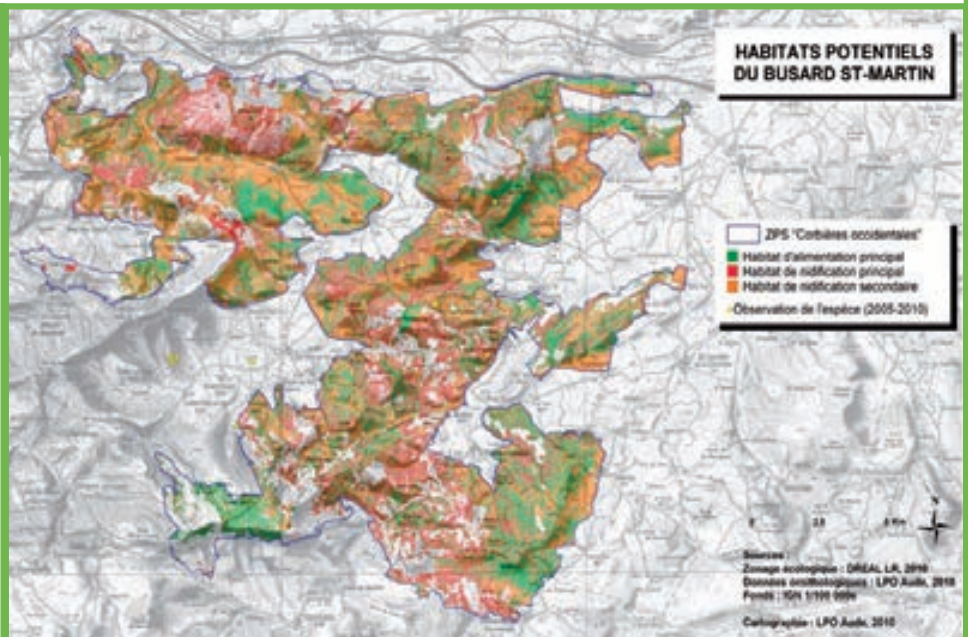


EFFECTIFS ET DENSITÉ

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	1	2

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Versants semi boisés avec des garrigues basses pour nicher, milieux ouverts, pelouses et zones cultivées pour chasser.



Le Busard Saint-Martin est mal connu sur la ZPS «Corbières occidentales ». Malgré des milieux plutôt favorables, seuls 1 à 2 couples nicheurs observés sur le site.

ÉVOLUTION

Aucune donnée disponible.

HABITAT

Assez bien représentés mais en régression, les habitats ont été jugés en état de conservation « moyen ».

Relativement peu nombreuse, la population actuelle n'exploite qu'une partie des milieux favorables, ce qui est révélateur d'un état de conservation non optimum.

Dans l'état actuel de nos connaissances, l'état de conservation de l'espèce sur la ZPS « Corbières occidentales » peut être qualifié de « moyen ».

MENACES

- **Menace avérée** : fermeture des milieux réduisant le territoire de chasse.
- **Menaces potentielles** : empoisonnement indirect et intoxication liés à la lutte contre les micromammifères ; prédation par le Sanglier ; aménagements divers et urbanisation.

RESPONSABILITÉ

Actuellement, la responsabilité de la ZPS « Corbières occidentales » pour cette espèce est relativement faible (0,7% de la population régionale) mais la zone reste toutefois sous-exploitée. L'enjeu de cette espèce sur cette zone est considéré comme faible : **Note = 4/14.**

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Conserver les garrigues basses et milieux semi ouverts ;
- Développer des pratiques sanitaires agricoles évitant les risques d'empoisonnement ou d'intoxication ;
- Gérer la population de Sanglier ;
- Prendre en compte la présence de l'espèce lors de toute création ou modification d'aménagement aux abords des sites de nidification et adapter le calendrier des interventions ;
- Sensibiliser des différents acteurs locaux à la présence de l'espèce afin de limiter les dérangements.

- Prospection et suivi annuels des sites de reproductions favorables.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ALEPE, 2008 – *Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »*, 660p.
- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004 – *Birds in Europe : population estimates, trends and conservation status*. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p.
- DESTRE R., D'ANDURAIN P., FONDERFLICK J., PARAYRE C. & coll. (2000) – *Faune sauvage de Lozère. Les vertébrés*. ALEPE, Balsièges. 256 p.
- JOACHIM J., BOUSQUET JF. & FAURE C. (1997) – *Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Années 1985 à 1989*. Association Régionale Ornithologique de Midi-Pyrénées, Muséum d'Histoire Naturelle, Toulouse.
- MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. *Meridionalis*, 5 : 18-24.
- MERIDIONALIS, 2005 - Liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon, octobre 2004. *Meridionalis*, 6 : 21-26.
- MILLON A. & BRETAGNOLLE V., 2004.- « Busard Saint-Martin » : 66-69. In THIOLLAY J.-M. & BRETAGNOLLE V. (coord.) – *Rapaces nicheurs de France, Distribution, effectifs et conservation*. Delachaux et Niestlé, Paris, 178 p.
- POMPIDOR J-P., 2004.- Les rapaces diurnes des PO : évolution depuis 20 ans (1983-2003). *La Mélando*, 11 : 2-19.

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe II
Convention de Bonn : Annexe II
Statut européen : Rare
Statut national : Rare
Liste rouge France : Préoccupation mineure
Liste rouge LR : En déclin

Description de l'espèce

Rapace diurne de grande taille (160-180 cm d'envergure) remarquable par sa grosse tête et ses grands yeux jaunes. Plumage : tête et gorge brun sombre, dessous blanc moucheté de brun ; dessus bicolore brun roussâtre et rémiges presque noires. Son vol sur place et sa silhouette massive sont des plus caractéristiques.



© R. Riols

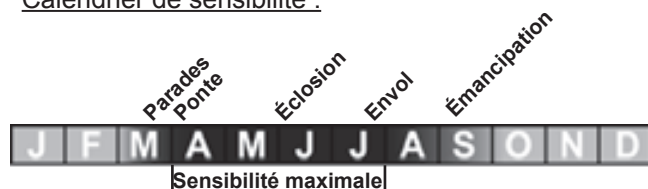
Répartition en Europe



Orange : Nicheur visiteur d'été Yellow : Nicheur possible

Écologie

- Habitat : pour son alimentation : vastes étendues ouvertes (landes, estives et rocailles). Massifs forestiers pour sa reproduction.
- Alimentation : régime alimentaire essentiellement basé sur les reptiles (serpents et lézards). Plus rarement : batraciens et micromammifères, surtout à son arrivée au printemps et lors des périodes d'intempéries.
- Reproduction : début avril, il construit ou rafraîchit sa plateforme faite de petites branches entrelacées au sommet d'un arbre. Envol de l'unique jeune en août.
- Migration : part hiverner en Afrique en septembre-octobre pour revenir en mars.
- Calendrier de sensibilité :



Effectifs (nombre de couples) ⁽¹⁾

	Min	Max	%
Effectif européen*	5 200	7 000	-
Effectif français	2 400	2 900	41-46 %
Effectif régional	420	710	17-24 %
Effectif départemental ⁽²⁾	180	210	29-43 %

* Russie et Turquie non comprises.

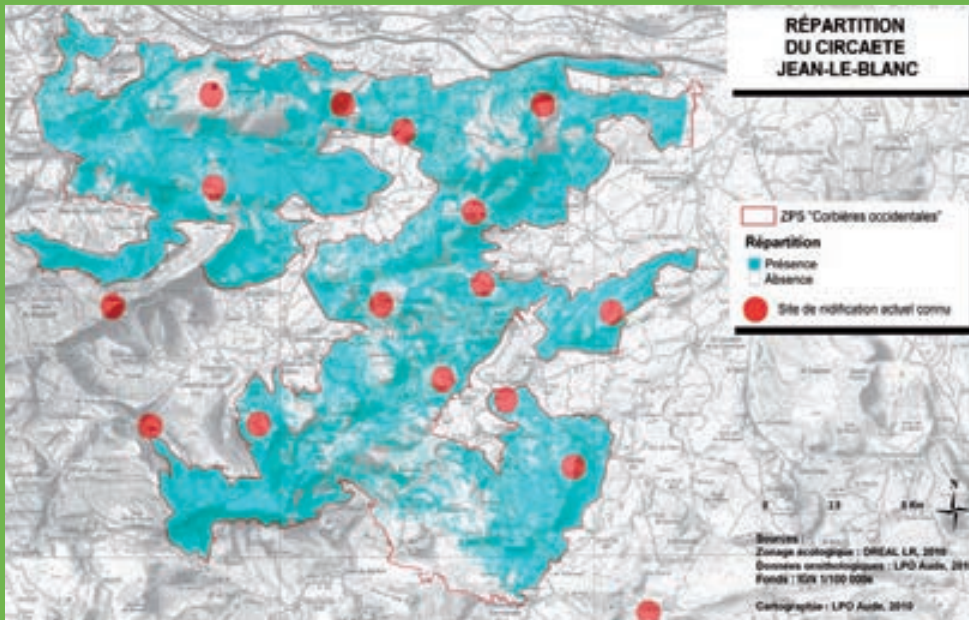
⁽¹⁾ ALEPE, 2008.

⁽²⁾ LPO Aude 2010 d'après les dernières observations

Distribution et tendance en France et en LR

En France, l'espèce est nicheuse dans la moitié Sud du pays où elle peut être présente en densité élevée (cas du Languedoc-Roussillon). Après la forte diminution de l'espèce entre 1950 et 1970, les effectifs semblent être remontés suite à sa protection légale et à l'augmentation de la surface boisée en France.

La région LR rassemble près d'un quart de la population française.

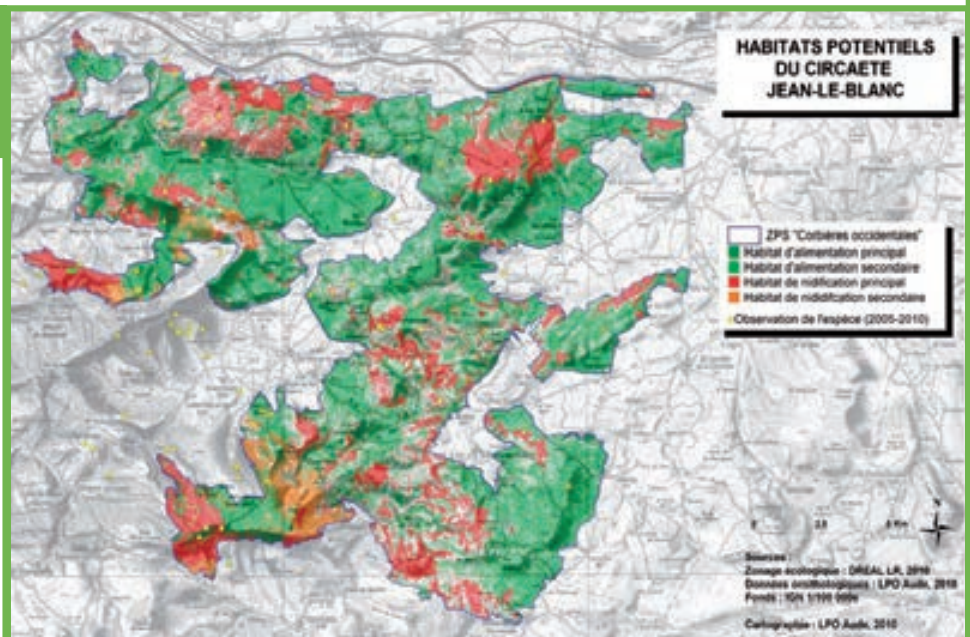


EFFECTIFS ET DENSITÉ

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	10	20

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Alimentation : pelouses rases et rocailleuses, garrigues.
 Nidification : généralement combes en milieux boisés (chênaie verte), peu accessibles et à l'abri des vents dominants.



Le Circaète est omniprésent sur la ZPS et fréquente une large gamme de milieux ouverts favorables à son alimentation. Les versants exposés au nord sont très favorables à sa reproduction alors que les soulanes et les crêtes sont surtout utilisées comme zones de chasse. L'espèce se répartit sur l'ensemble de la zone avec une population qui semble approcher son maximum au regard des exigences territoriales de l'espèce.

ÉVOLUTION

Aucune donnée disponible.

HABITAT

À l'exception de quelques secteurs en cours de fermeture avancée réduisant ses secteurs de chasse, le territoire est jugé favorable à l'espèce. Toutefois, l'habitat d'alimentation étant en régression, son état de conservation est qualifié de « moyen ».

Le Circaète est présent sur la plupart des secteurs favorables du site mais son habitat d'alimentation tend à se réduire. Ainsi, l'état de conservation du Circaète sur le territoire peut être qualifié de « moyen ».

MENACES

- **Menace avérée** : fermeture progressive des milieux aboutissant à une proportion insuffisante de milieux ouverts pour la chasse.
- **Menaces potentielles** : dérangements humains aux alentours des sites de reproduction ; électrocution sur le réseau électrique ; aménagements divers et urbanisation.

RESPONSABILITÉ

Même si le Circaète est localement commun, il est surtout présent dans le Sud de l'Europe. Avec 2.7% de la population régionale, la responsabilité du site pour la conservation de l'espèce est forte : **Note = 7/14**.

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Entretenir les milieux ouverts (pâturage extensif) et restaurer les milieux en voie de fermeture (débroussaillage ou brûlage dirigé) ;
- Prendre en compte la présence de l'espèce lors de toute création ou modification d'aménagement aux abords des sites de nidification et adapter le calendrier des interventions ;
- Sensibiliser des différents acteurs locaux à la présence de l'espèce afin de limiter les dérangements ;
- Neutraliser les pylônes électriques très haute, haute et moyenne tension dangereux.

Aucune étude complémentaire ne semble nécessaire à l'heure actuelle si ce n'est le suivi du succès de reproduction. Une recherche précise des nids permettrait également de mettre en place des périmètres de protection.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ALEPE, 2008 – *Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »*, 660p.
- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004 – *Birds in Europe: population estimates, trends and conservation status*. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p.
- CERET JP., 2008. 12 ans de suivi dans l'Hérault : succès reproducteur et causes d'échec. *La plume du circaète* N°6. LPO Mission rapaces.
- COGARD, 2005.- *Recensement des rapaces diurnes nicheurs dans le département du Gard*. Document COGard pour la DIREN-LR. 41 p.
- LHERITIER P., 1975.- *Les rapaces diurnes du Parc national des Cévennes (répartition géographique et habitat)*. Ecole pratique des hautes études. Mémoires et travaux de l'institut de Montpellier, 1975.
- MALAFOSSE J.-P. & JOUBERT B., 2004.- « Circaète Jean-le-Blanc » : 60-65. In THIOLLAY J.-M. et BRETAGNOLLE V. (coord.) - *Rapaces nicheurs de France, Distribution, effectifs et conservation*. Delachaux et Niestlé, Paris.
- MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. *Meridionalis*, 5 : 18-24.
- POMPIDOR JP., 2004. Les rapaces diurnes des Pyrénées-Orientales : évolution depuis vingt ans (1983-2003). *La Mélando*, 11 : 2-19.

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe II
Statut européen : End éclin
Statut français : À surveiller
Liste rouge France : préoccupation mineure
Liste rouge LR : À surveiller

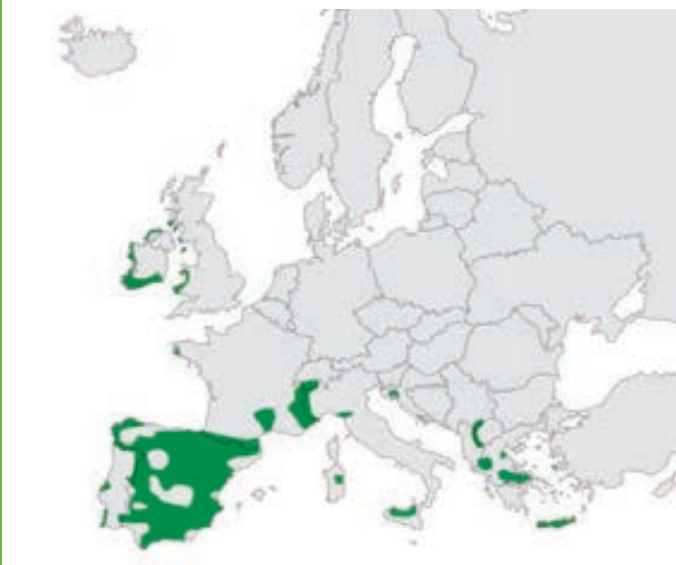
Description de l'espèce

Le Crave à bec rouge est un corvidé de taille moyenne au long bec rouge vif chez les adultes et orangé chez les immatures. Son cri assez aigu et audible de loin, associé aux acrobaties aériennes typiques de l'espèce, permet souvent de le repérer. La couleur du bec est souvent l'élément diagnostique permettant de le distinguer de son proche cousin le Chocard à bec jaune *Pyrrhocorax graculus*.



© R. Riols

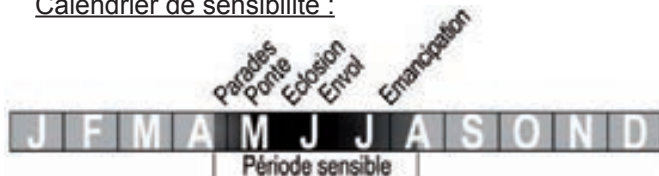
Répartition en Europe



■ Sédentaire

Écologie

- Habitat : massifs montagneux fréquentés par les troupeaux avec de nombreuses falaises, gorges et autres escarpements rocheux.
- Alimentation : insectivore, il se nourrit principalement de coléoptères coprophages, d'où son affinité pour les secteurs pâturés, mais aussi d'orthoptères. Mollusques et graines complètent ce régime.
- Reproduction : le Crave à bec rouge niche dans des cavités rocheuses en falaise. La ponte a lieu en mars-avril. La couvaison des 3 à 5 oeufs dure 21 jours et l'élevage du jeune près de 40 jours. En montagne, l'envol des jeunes a généralement lieu en juin. [mars-juin]
- Migration : Sédentaire. Les immatures et adultes non reproducteurs sont erratiques.
- Calendrier de sensibilité :



GÉNÉRALITÉS

Effectifs (nombre de couples) ⁽¹⁾

	Min	Max	%
Effectif européen*	15 000	30 000	-
Effectif français	1 000	3 500	6-12 %
Effectif régional	240	660	7-66 %
Effectif départemental	50	120	19-21 %

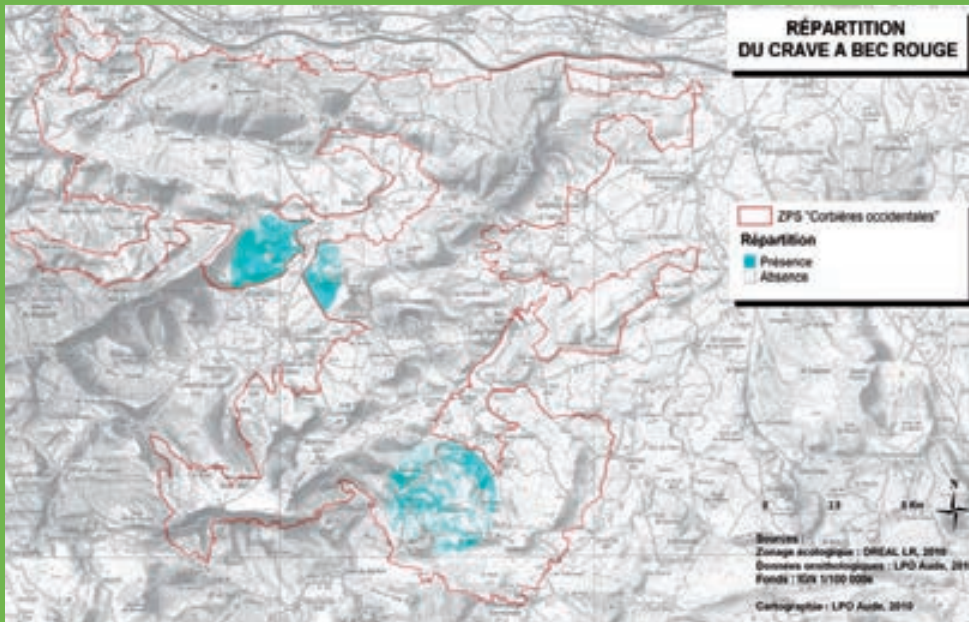
* Russie et Turquie non comprises.

⁽¹⁾ ALEPE, 2008.

Distribution et tendance en France et en LR

En France, le Crave à bec rouge habite tous les massifs montagneux ainsi que certaines côtes rocheuses (Bretagne), où il est localisé.

En Languedoc-Roussillon, l'espèce niche des Pyrénées aux Cévennes en passant par les massifs de faible altitude du piémont méditerranéen. Dans ces derniers milieux, ses effectifs semblent en forte régression alors que les populations de haute montagne semblent plus stables.



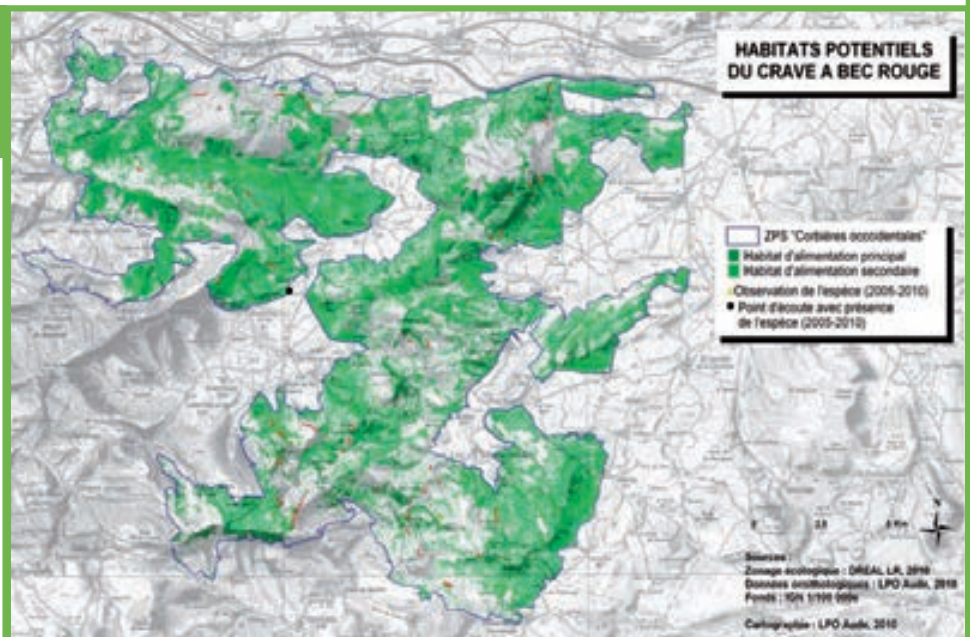
EFFECTIFS ET DENSITÉ

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	0	2

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Alimentation : pelouses, garrigues et prairies pâturées, parfois vignoble.

Nidification : escarpements rocheux et falaises.



Le Crave à bec rouge est peu représenté au sein de la ZPS, malgré de nombreux sites de nidification favorables et un potentiel alimentaire important. Si des regroupements réguliers d'oiseaux sont observés, aucune preuve de nidification de l'espèce n'a encore été constatée sur la zone. Il est probable que ces individus soient issus de la petite colonie située aux abords du château de Peyrepertuse, distante d'une vingtaine de kilomètres, qui mettent à profit les ressources alimentaires de la ZPS « Corbières occidentales ».

ÉVOLUTION

L'espèce n'est actuellement pas connue nicheuse sur la ZPS. La fréquentation sur le site est le fait d'un rassemblement sur cette zone d'alimentation de la petite population nicheuse dispersée sur le sud des Corbières.

HABITAT

Les habitats liés à la reproduction sont nombreux et de bonne qualité. Il semble qu'il n'en soit pas de même pour les sites d'alimentation. La diminution de la ressource alimentaire est liée à la disparition des troupeaux en pâturage extensif ou à l'utilisation de certains vermifuges systémiques pour le bétail.

L'état de conservation de l'espèce sur la ZPS peut actuellement être qualifié de « moyen ».

MENACES

- **Menaces avérées** : réduction de la disponibilité alimentaire liée à la régression du pâturage extensif et à l'utilisation d'anti-parasitaires très toxiques et rémanents ; fermeture progressive des milieux aboutissant à une proportion de pelouses insuffisante.
- **Menaces potentielles** : dérangements à proximité des sites de reproduction (travaux forestiers, sports et loisirs de pleine nature,...) ; pratiques agricoles non respectueuses de l'Environnement ; mortalité des jeunes par contamination chimique (antiparasitaires) ; aménagements divers et urbanisation.

RESPONSABILITÉ

Le Crave à bec rouge est localisé en France et en Europe avec un statut de conservation globalement défavorable. Zone importante d'alimentation pour l'espèce, la ZPS « Corbières occidentales » a une responsabilité forte : **Note = 7/14.**

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Prendre en compte la répartition du Crave à bec rouge dans les documents de gestion afin de limiter la fragmentation de ses populations et de garantir la conservation de l'espèce.
- Limiter la fermeture des milieux par un pâturage adéquat.
- Utiliser des techniques ou des produits sanitaires et phytosanitaires limitant l'impact sur l'entomofaune.

- Recherche des possibles nids actifs de Crave à bec rouge sur le site.
- Études de la population fréquentant la ZPS « Corbières occidentales » : provenance, évolution et utilisation de l'espace.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ALEPE, 2008 – *Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »*, 660p.
- DEJAIFVE P-A. & ALEMAN Y., 1995. - Etat des connaissances concernant le Crave à bec rouge *Pyrhacorax pyrrhacorax* dans les Pyrénées-Orientales et proposition d'une nouvelle enquête. *La Mélando*, 10 : 26-27.
- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004 – *Birds in Europe: population estimates, trends and conservation status*. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p.
- FRECHET G. (2001) – Le Crave à bec rouge *Pyrhacorax pyrrhacorax* sur les Causses méridionaux. *Feuille de liaison du GRIVE*, 61 : 14-17.
- MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. *Meridionalis*, 5 : 18-24.
- MERIDIONALIS, 2005 - Liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon, octobre 2004. *Meridionalis*, 6 : 21-26.
- RAVAYROL A. (1995) – *Le Crave à bec rouge sur le Larzac méridional*. GRIVE. Life Nature Grands Causses. Montpellier.
- RICAU B. – Crave à bec rouge *Pyrhacorax pyrrhacorax* In ROCAMORA G. & YEATMANN- BERTHELOT. *Oiseaux menacés et à surveiller en France*. pp 438-439.

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe II
Statut européen : En déclin
Statut national : À surveiller
Liste rouge France : Préoccupation mineure
Liste rouge LR : Non précisé

Description de l'espèce

Oiseau de taille moyenne présentant un plumage brunâtre finement chiné lui permettant d'être parfaitement camouflé au sol ou sur une branche d'arbre en journée. De mœurs crépusculaires et nocturnes : sa présence se révèle par un son ronronnement continu et sonore rappelant le bruit d'un solex. Il présente une cavité buccale démesurée et des vibrisses aux commissures lui permettant de capturer des insectes en vol.



© C. Aussaguel

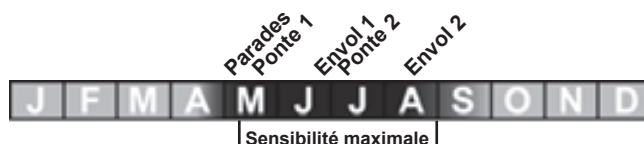
Répartition en Europe



Orange: Nicheur visiteur d'été Yellow: Nicheur possible

Écologie

- Habitat : végétation basse clairsemée avec des placettes de sol nu et quelques arbres comme postes de chant.
- Alimentation : tout insecte volant dont les lépidoptères nocturnes sur lesquels il ne souffre d'aucune concurrence (mis à part les chiroptères).
- Reproduction : niche à même le sol sans apport de matériaux. [avril-juillet]
- Migration : les déplacements nocturnes commencent à la mi-juillet jusqu'en septembre pour gagner l'Afrique tropicale orientale. Retour fin avril dans nos régions.
- Calendrier de sensibilité :



Effectifs (nombre de couples) ⁽¹⁾

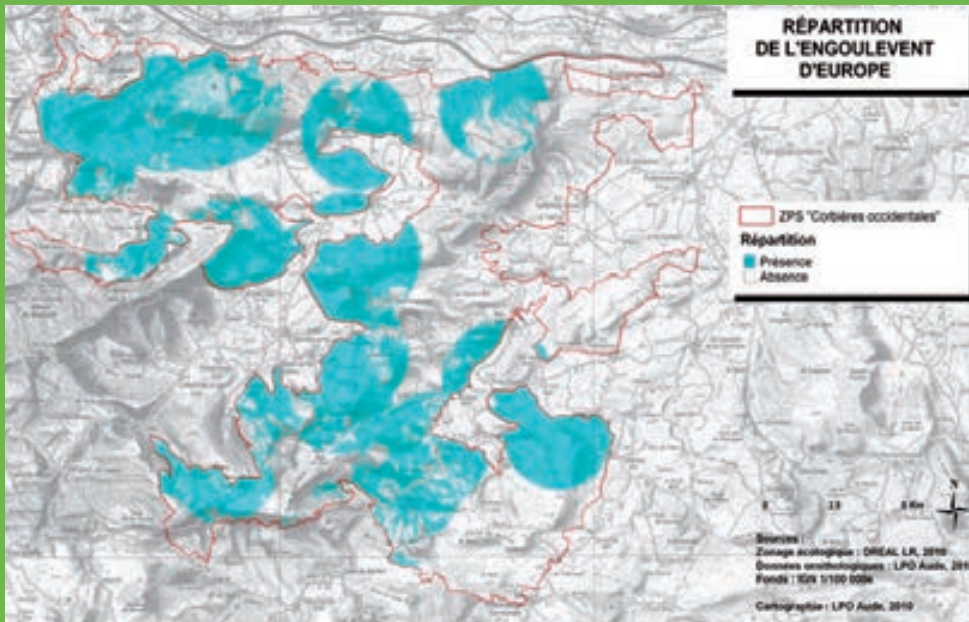
	Min	Max	%
Effectif européen*	180 000	315 000	-
Effectif français	20 000	50 000	11-16%
Effectif régional	4 250	8 100	16-21%
Effectif départemental	1 000	1 500	19-24%

* Russie et Turquie non comprises.

⁽¹⁾ ALEPE, 2008.

Distribution et tendance en France et en LR

L'espèce est présente sur la quasi-totalité du territoire national avec un gradient d'abondance croissant du nord au sud. Les régions méditerranéennes dont la région LR accueillent une part importante de l'effectif national (20 000-50 000 couples). Son optimum écologique semble se situer dans l'arrière-pays languedocien où le paysage vallonné crée une mosaïque très favorable de milieux ouverts (garrigue basse, cultures) et boisés. À l'heure actuelle, et bien que les données quantitatives fassent défaut, cette importante population languedocienne semble stable.

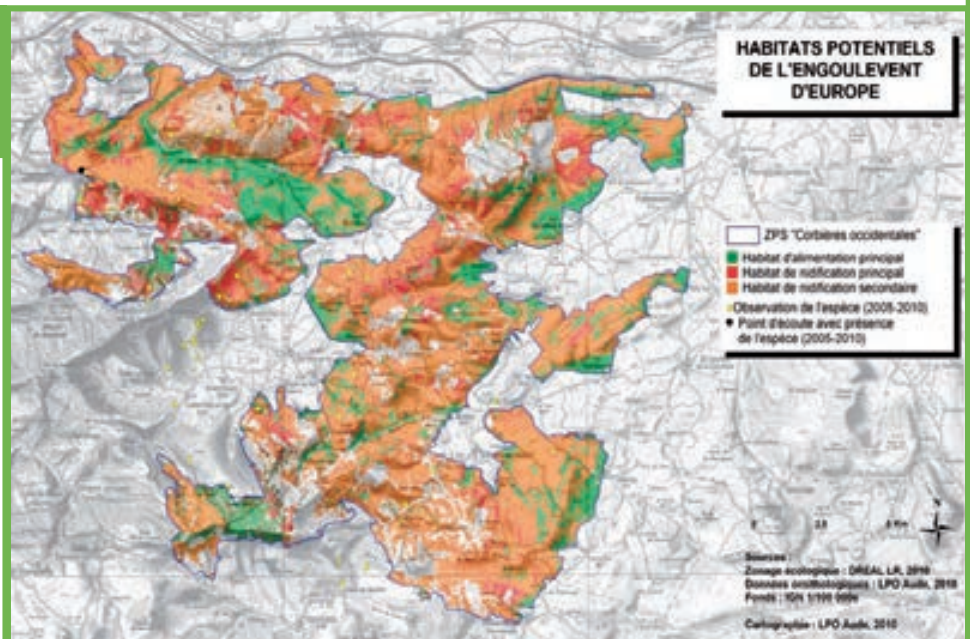


EFFECTIFS ET DENSITÉ

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	50	150

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Garrigue semi-ouverte, chênaies vertes et pubescentes, pinèdes.



Les milieux de la ZPS « Corbières occidentales » composés de boisements entrecoupés de zones ouvertes sont très favorables à l'Engoulevent. Il devrait être bien présent sur l'ensemble de territoire du site. Par ses moeurs nocturnes, cette espèce est plus difficile à observer, ce qui conduit à sous-estimer sa population.

ÉVOLUTION

Aucune donnée disponible.

HABITAT

L'habitat de nidification est bien réparti et abondant mais l'habitat d'alimentation reste plus localisé et en régression. Ainsi, l'état de conservation de l'habitat est jugé « moyen ».

Avec une population importante mais habitat en régression, l'état de conservation de l'Engoulevent d'Europe est jugé « moyen ».

MENACES

- **Menaces avérées** : percussions sur les routes avec des véhicules, particulièrement en fin de saison de reproduction ; perte de territoires de chasse liée à la fermeture des milieux.
- **Menaces potentielles** : pratiques agricoles et sylvicoles non respectueuses de l'Environnement conduisant à la réduction de la ressource alimentaire ; dérangements à proximité des sites de reproduction (travaux forestiers, sports et loisirs de pleine nature,...) ; destruction involontaire des nids (au sol) ; aménagements divers et urbanisation.

RESPONSABILITÉ

L'Engoulevent d'Europe est plutôt bien répandu en Europe et la population de la ZPS « Corbières occidentales » ne représente que 1,6% de la population régionale. La responsabilité du site pour l'espèce est donc faible : **Note = 4/14.**

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Entretenir les milieux ouverts (pâturage extensif) et restaurer les milieux en voie de fermeture (débroussaillage ou brûlage dirigé) ;
- Limiter l'utilisation de pesticides ;
- Limiter la fragmentation et la fréquentation des milieux naturels par la maîtrise des nouveaux aménagements ;
- Mise en protection des sites de nidification.

- Inventorier de façon exhaustive la population se reproduisant dans les limites de la ZPS « Corbières occidentales ».
- Trouver la localisation précise des sites de nidification : recherche durant le nourrissage des jeunes au nid, très loquaces (juillet).

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ALEPE, 2008 – *Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »*, 660p.
- BERLIC M-F. & F., 2001. *Les oiseaux de Cerdagne et Capcir*. 131p.
- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004 – *Birds in Europe : population estimates, trends and conservation status*. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p.
- DEJAIFVE PA., 1999 – Engoulevent d'Europe *Caprimulgus europaeus*. pp 406-407 In ROCAMORA & YEATMAN-BERTHELOT *Oiseaux menacés et à surveiller en France*. SEOF/LPO. Paris. 560 p.
- DESTRE, D'ANDURAIN, FONDERFLICK, PARAYRE, & coll., 2000 – *Faune sauvage de Lozère. Les vertébrés*. ALEPE, Balsièges. 256 p.
- MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. *Meridionalis*, 5 : 18-24.

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe II
Convention de Bonn : Annexe II
Statut européen : À surveiller
Statut français : À surveiller
Liste rouge France : Préoccupation mineure
Liste rouge LR : En déclin

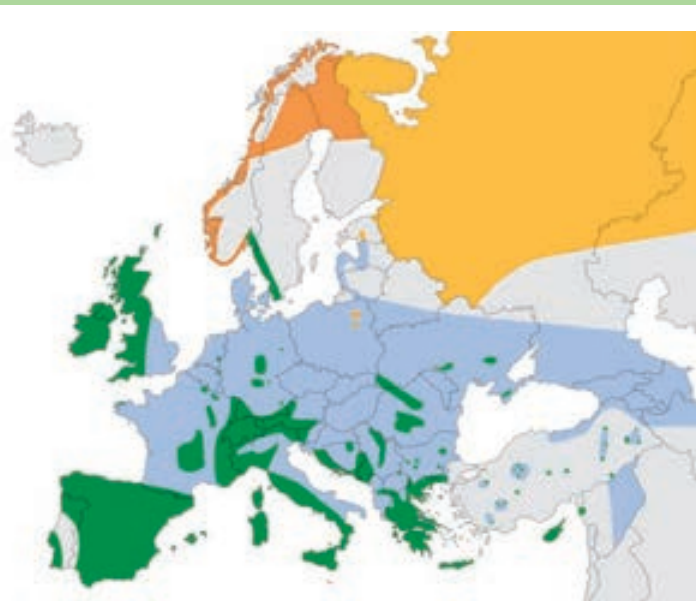
Description de l'espèce

Le Faucon pèlerin est un des plus grands faucons européens. De taille moyenne, il s'identifie à son corps puissant et fuselé, à sa large poitrine et à ses ailes en forme de faux. Sa silhouette « massive » est caractéristique en vol avec des ailes pointues et une queue courte. L'espèce est plutôt silencieuse, excepté à proximité de son nid où elle peut émettre des cris d'alarme stridents. Femelle plus grande et plus lourde que le mâle.



© C. Augassel

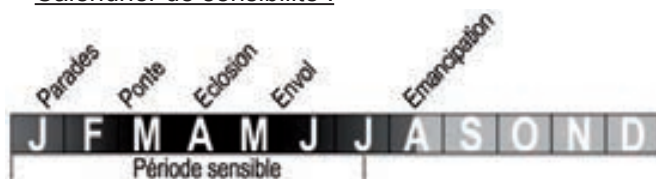
Répartition en Europe



■ Sédentaire ■ Hivernant
 ■ Nicheur visiteur d'été ■ Nicheur possible

Écologie

- Habitat : grandes vallées encaissées avec falaises.
- Alimentation : oiseaux chassés en vol, parfois chauves-souris.
- Reproduction : l'aire est placée dans une falaise. Ponte de 3 à 4 oeufs dans une anfractuosité ou sur une vire, à même le sol. Le couple se cantonne dès le mois de janvier.
- Migration : sédentaire. Des oiseaux du nord de l'Europe hivernent en France.
- Calendrier de sensibilité :



Effectifs (nombre de couples) ⁽¹⁾

	Min	Max	%
Effectif européen*	7 500	9 000	-
Effectif français	1 000	1 400	15 %
Effectif régional	75	115	7-8 %
Effectif départemental	35	40	35-47 %

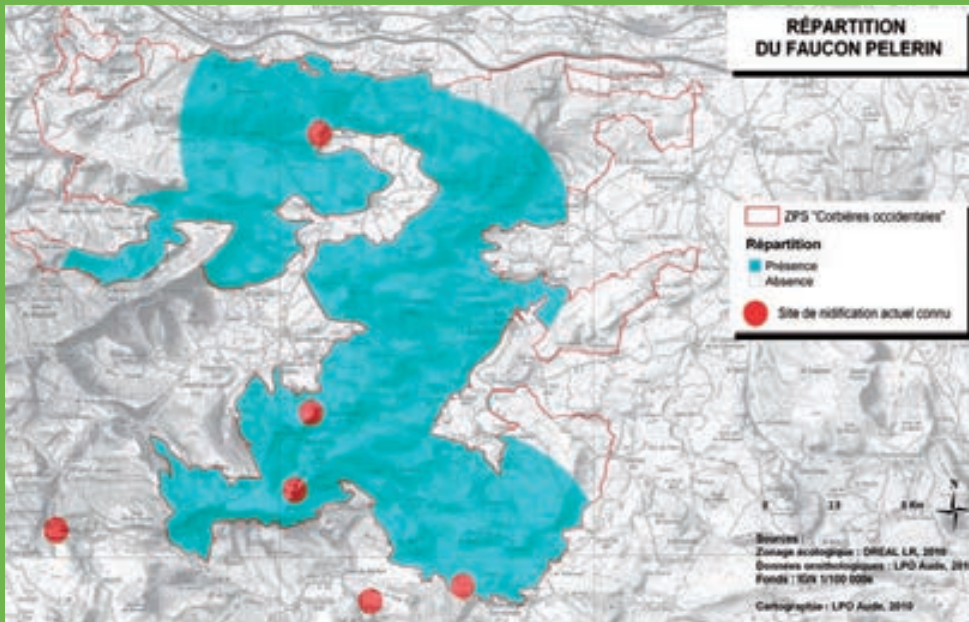
* Russie et Turquie non comprises.

⁽¹⁾ ALEPE, 2008.

Distribution et tendance en France et en LR

En France, le Faucon pèlerin est principalement présent au sud est d'un axe Ardennes - Pays basque. En Languedoc-Roussillon, le Pèlerin est présent dans tout l'arrière-pays montagneux, des Pyrénées à la Margeride.

En l'espace de deux décennies, les populations des pays industrialisés de l'hémisphère nord ont diminué de 90 %. En France, ce déclin s'est interrompu dans le courant des années 1970. Une augmentation de l'effectif nicheur est constatée depuis une vingtaine d'années.

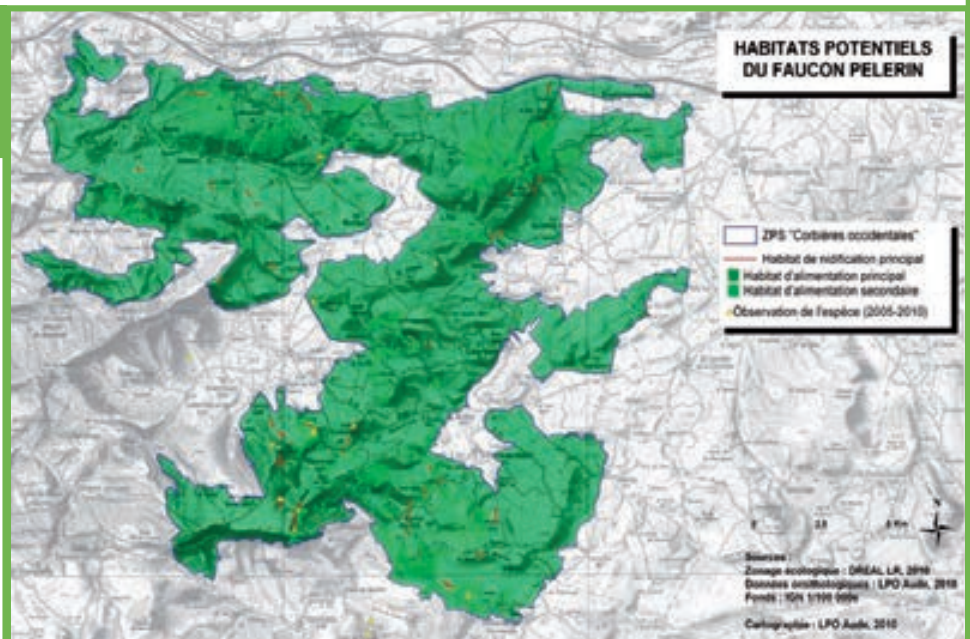


EFFECTIFS ET DENSITÉ

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	3	5
Couples nichant hors ZPS mais l'utilisant comme territoire de chasse	1	2
Total	4	7

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Nidification : tous types de falaises même celles de taille restreinte.
 Alimentation : tous types de milieu.



Le Faucon pèlerin est bien présent sur la ZPS « Corbières occidentales », il reste néanmoins de nombreux secteurs propices pour l'installation de nouveaux couples. La présence du Grand-duc d'Europe, prédateur éventuel du Faucon pèlerin, est probablement une des raisons essentielles de la répartition actuelle (ex : Montagne d'Alaric).

ÉVOLUTION

Aucune donnée disponible.

HABITAT

Le Faucon pèlerin occupe une diversité de milieux sur la ZPS. Dans sa globalité, l'habitat de l'espèce est considéré comme « moyen », aussi bien en termes de nidification que d'alimentation.

Le Pèlerin étant présent sur la totalité des secteurs les plus favorables, la population actuelle est sous-représentée au regard du potentiel de la ZPS, probablement en raison de l'impact du Grand-duc d'Europe.

L'état de conservation du Faucon pèlerin sur la ZPS peut être qualifié à l'heure actuelle, de « bon ».

MENACES

- **Menaces avérées** : aucune identifiée à l'heure actuelle.
- **Menaces potentielles** : dérangements à proximité des sites de reproduction (travaux forestiers, sports et loisirs de pleine nature,...) ; persécutions directes de l'espèce (tir, piégeage, empoisonnement, désairage,...) ; électrocution/collision avec le réseau électrique ; aménagements divers et urbanisation.

RESPONSABILITÉ

Étant donné le nombre de couples fréquentant la zone au regard de l'ensemble de la population régionale, la responsabilité de la ZPS « Corbières occidentales » pour cette espèce est modérée : **Note = 5/14.**

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Prendre en compte la présence de l'espèce lors de toute création ou modification d'aménagement aux abords des sites de nidification et adapter le calendrier des interventions ;
- Sensibiliser des différents acteurs locaux à la présence de l'espèce afin de limiter les persécutions directes et les dérangements (parapente, escalade...)
- Neutraliser les pylônes électriques très haute, haute et moyenne tension.

- Localiser avec précision les sites de nidification : recherche durant le nourrissage des jeunes au nid, très loquaces (juillet).
- Détecter l'installation de nouveaux couples.
- Assurer un suivi de la reproduction afin de mieux connaître la dynamique de l'espèce.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ALEPE, 2008 – *Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »*, 660p.
- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004 – *Birds in Europe : population estimates, trends and conservation status*. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p.
- DESTRE R., D'ANDURAIN P., FONDERFLICK J., PARAYRE C. & coll. (2000) – *Faune sauvage de Lozère. Les vertébrés*. ALEPE, Balsièges. 256 p.
- MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. *Meridionalis*, 5 : 18-24.
- MERIDIONALIS, 2005 - Liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon, octobre 2004. *Meridionalis*, 6 : 21-26.
- MONNERET R.-J., 1999 – Le Faucon pèlerin *Falco peregrinus* pp 230-231 in : ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D., 1999. *Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste rouges et recherche de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation*. Société d'études Ornithologiques de France / Ligue pour la Protection des Oiseaux. 560p.
- MONNERET R.-J., 2004.- « Faucon pèlerin » : 124-128 in THIOLLAY J.-M. & BRETAGNOLLE V. (coord.) – *Rapaces nicheurs de France, Distribution, effectifs et conservation*, Delachaux et Niestlé, Paris, 178 p.
- POMPIDOR J.P., 2004. – les rapaces diurnes des PO : évolution depuis 20 ans (1983-2003). *La Mélando*, 11 : 2-19.

Statut et protection

Directive Oiseaux : -
Convention de Berne : Annexe II
Statut européen : Vulnérable
Statut français : À préciser

Description de l'espèce

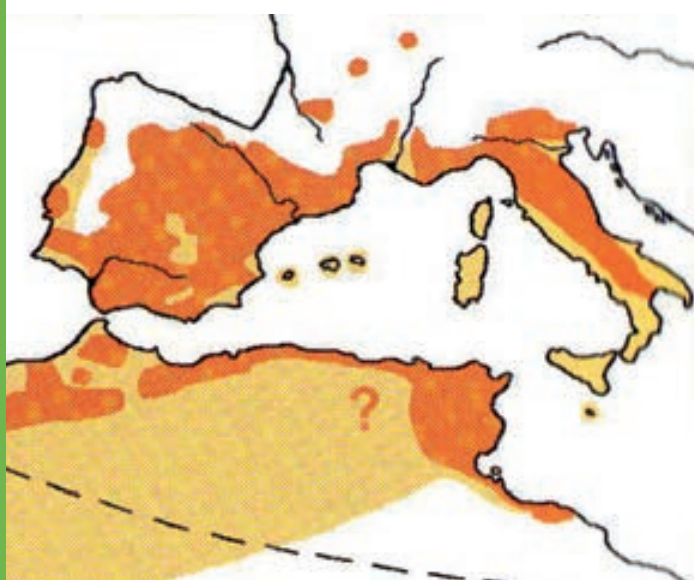
La Fauvette orphée est la plus grande fauvette méditerranéenne. Son plumage est peu remarquable : calotte noire contrastant avec la gorge blanche, dessous blanc et dessus (dos et ailes) marron/gris. L'iris blanc est caractéristique.

Le chant est une phrase courte qui porte assez loin ressemblant au début du chant du Merle noir (même tonalité).



© G. Viricel

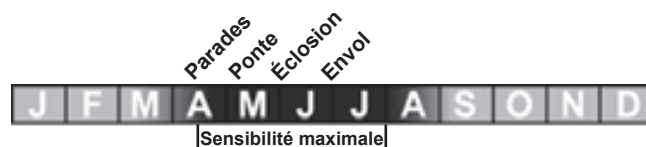
Répartition en Europe



Orange : Nicheur visiteur d'été Yellow : Nicheur possible

Écologie

- Habitat : Matorral haut et arboré présentant des plages plus ouvertes (pelouses). Elle habite également les boisements clairs (chênes).
- Alimentation : petits arthropodes capturés dans le feuillage.
- Reproduction : niche dans un buisson ou dans un arbre, souvent assez haut. La couvaison et l'élevage des jeunes durent une quinzaine de jours. **[avril-juillet]**
- Migration : L'espèce est migratrice transsaharienne. Elle est de retour sous nos latitudes en avril pour repartir en août-septembre.
- Calendrier de sensibilité :



Effectifs (nombre de couples)

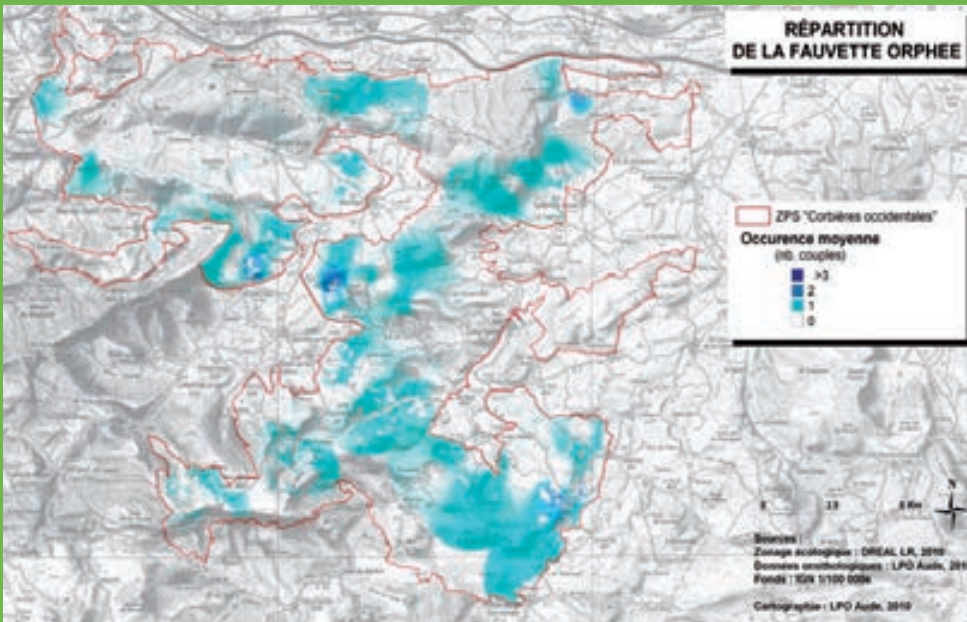
	Min	Max	%
Effectif européen*	170 000	480 000	-
Effectif français	1000	3000	<1 %
Effectif régional	950	1800	60-95%
Effectif départemental	500	1 000	53-56%

* Russie et Turquie non comprises.

Distribution et tendance en France et en LR

La population française se concentre à présent sur la bordure méditerranéenne bien que des mentions récentes existent également en Bourgogne.

Encore bien présente en Languedoc-Roussillon, elle est présente en petit nombre le long du littoral méditerranéen. Les populations les plus importantes semblent présentes dans l'arrière-pays où l'espèce occupe les garrigues semi-boisées.

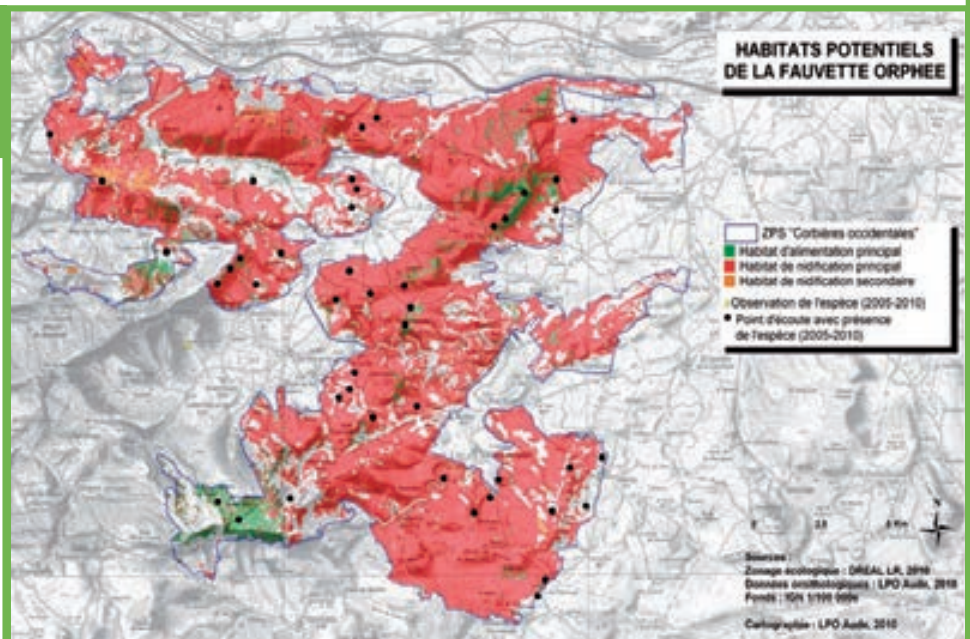


EFFECTIFS ET DENSITÉ

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	50	100

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Fréquente les milieux semi-ouverts thermophiles dominés par des formations arborées ouvertes et buissonnantes, richement structurées avec des espaces découverts. Se retrouve aussi dans des taillis très ouverts de Chêne vert.



La Fauvette orphée est présente dans nombreux faciès de garrigues plus ou moins arborés de la ZPS. Il s'agit en effet d'une espèce qui a besoin d'habitats en mosaïque comportant des zones boisées (ex : Chênes verts) et des secteurs plus ouverts. Déjà abondante, elle exploite une grande partie des milieux qui lui sont favorables sur la ZPS.

ÉVOLUTION

La tendance d'évolution des effectifs de Fauvette orphée en France semble en régression avec une forte diminution de son aire de répartition principalement en dehors de la région méditerranéenne (Dubois *et al.* 2008).

Cette tendance est toutefois inverse à celle mise en évidence dans les Basses Corbières, bastion de l'espèce, où l'espèce semble en très légère augmentation entre 1996 et 2009 (Gilot *et al.* 2010).

HABITAT

L'état de conservation des habitats de la Fauvette orphée peut être considéré comme « moyen » à l'échelle de la ZPS.

Abondante sur la ZPS, la Fauvette orphée est considérée en « bon » état de conservation sur la ZPS.

MENACES

- **Menaces avérées** : fermeture des milieux aboutissant à un recouvrement trop dense.
- **Menaces potentielles** : dérangement et fragmentation des milieux par la fréquentation, les aménagements divers et l'urbanisation.

RESPONSABILITÉ

Accueillant 5,5% de la population régionale, la ZPS « Corbières occidentales » a une responsabilité pour cette espèce très forte : **Note = 9/14.**

Cette responsabilité est à imputer au faible nombre de couples présents en France et à l'importance de la région Languedoc-Roussillon (plus de 60% des effectifs nationaux).

Bien que la Fauvette orphée soit encore assez répandue sur la ZPS « Corbières occidentales », une attention particulière est souhaitable.

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Entretenir les milieux ouverts (pâturage extensif) et restaurer les milieux en voie de fermeture (débroussaillage ou brûlage dirigé) ;
- Prendre en compte la présence de l'espèce lors de toute création ou modification d'aménagement dans les milieux naturels et adapter le calendrier des interventions.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004. *Birds in Europe: population estimates, trends and conservation status*. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p.
- DESTRE R., D'ANDURAIN P., FONDERFLICK J., PARAYRE C. & coll. 2000. *Faune sauvage de Lozère. Les vertébrés*. ALEPE, Balsièges. 256 p.
- DUBOIS Ph. J., LE MARÉCHAL P., OLIOSSO G. et YÉSOU P. 2008. *Nouvel Inventaire des oiseaux de France*. Delachaux & Niestlé, Paris, 560 p.
- GILOT F., BOURGEOIS M. & SAVON C., 2010. *Evolution récente de l'avifaune des Corbières orientales et du Fenouillèdes (Aude/Pyrénées orientales)*. *Alauda*, 78 (2), 119-129.
- ISENMANN P., 1999. Fauvette orphée *Sylvia hortensis*. pp 364-365 In Rocamora & Yeatman-Berthelot *Oiseaux menacés et à surveiller en France*. SEOF/LPO. Paris. 560 p
- ESTRADA J., PEDROCCHI V., BROTONS L. & HERRANDO S., 2004. *Atlas dels ocells nidificants de Catalunya 1999-2002*. Institut Catala d'Ornitologia (ICO)/Lynx Edicions, Barcelona. pp. 430-431.
- SAVON C., MORLON F., BOURGEOIS M. & GILOT F., 2010. *Garrigues méditerranéennes, vers une gestion d'un milieu remarquable - Guide pratique*. LPO Aude. 140p.
- TYSSANDIER P., 1991. La Fauvette orphée *Sylvia hortensis* en France. *Alauda*, 59 : 148-154.

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I

Convention de Berne : Annexe II

Statut européen : Stabilisée après un déclin récent mais n'a pas retrouvé le niveau de référence

Statut français : À Surveiller

Liste rouge France : Préoccupation mineure

Description de l'espèce

Petite fauvette au plumage sombre, à la longue queue souvent tenue relevée. Le dessus est gris foncé, le dessous lie-de-vin et la gorge tachetée de blanc. Un cercle orbital rouge complet. La Fauvette pitchou est difficile à observer car généralement dissimulée dans la végétation. Cependant, elle est relativement aisée de la localiser grâce à ces cris durs et râpeux « tchèèerr ».



© A-L. Le Borgne

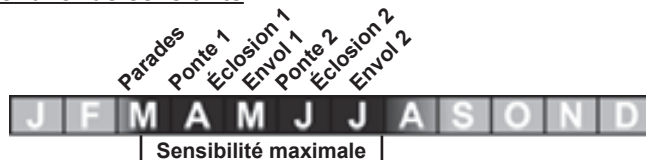
Répartition en Europe



■ Sédentaire ■ Sédentaire possible

Écologie

- Habitat : toutes sortes de milieux fermés bas : landes à ajonc, bruyère ou genêt, jusqu'à 2300 sur le massif du Madres.
- Alimentation : se nourrit essentiellement d'Arthropodes. Elle consomme principalement des orthoptères, coléoptères, chenilles de lépidoptères, diptères, et des araignées. De petits escargots sont également consommés ainsi que des baies diverses.
- Reproduction : les premiers chants et parades interviennent dès la fin janvier. Installé à environ 1 m de hauteur, le nid est achevé courant avril. La ponte généralement 4 œufs et la couvaison de 11 à 13 jours.
- Migration : L'espèce est globalement sédentaire, cependant, l'automne voit un certain erratisme qui pousse des individus à fréquenter des milieux où l'espèce ne niche pas.
- Calendrier de sensibilité :



Effectifs (nombre de couples) ⁽¹⁾

	Min	Max	%
Effectif européen*	1 800 000	3 200 000	-
Effectif français	60 000	120 000	3-4 %
Effectif régional	15 050	40 500	25-34%
Effectif départemental	2 000	10 000	13-25%

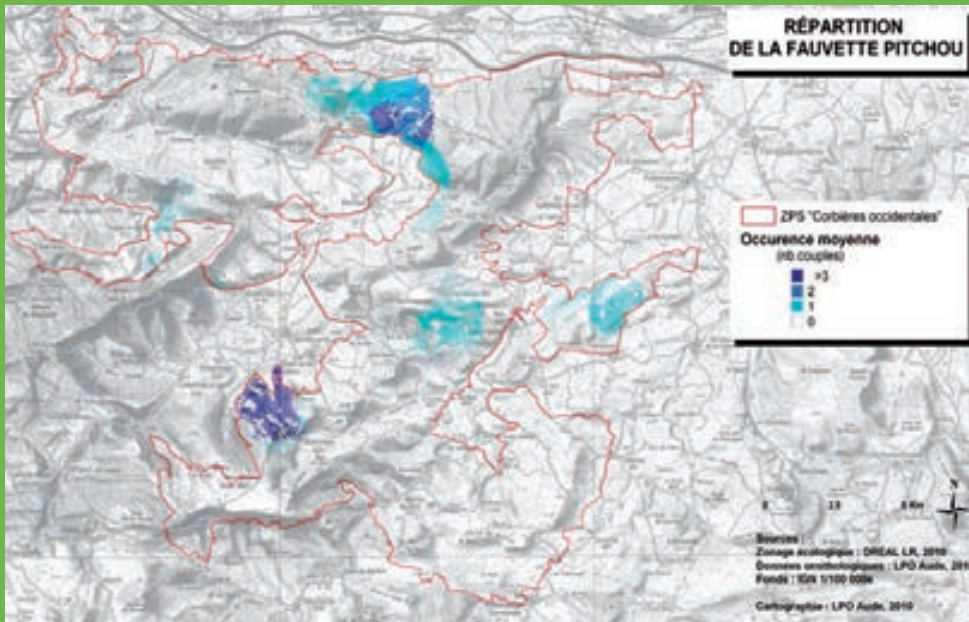
* Russie et Turquie non comprises.

⁽¹⁾ ALEPE, 2008.

Distribution et tendance en France et en LR

En France, la Pitchou habite les franges méditerranéenne et atlantique. Elle n'est cependant abondante que dans l'arrière-pays languedocien et provençal.

En Languedoc-Roussillon, elle est commune et localement abondante dans les garrigues de basse altitude. Toutefois, elle monte en altitude sur les soulans du Madres-Coronat et du Carlit où elle atteint plus de 2000 m. Sa population est considérée comme stable en dépit de fluctuations parfois de grande ampleur.

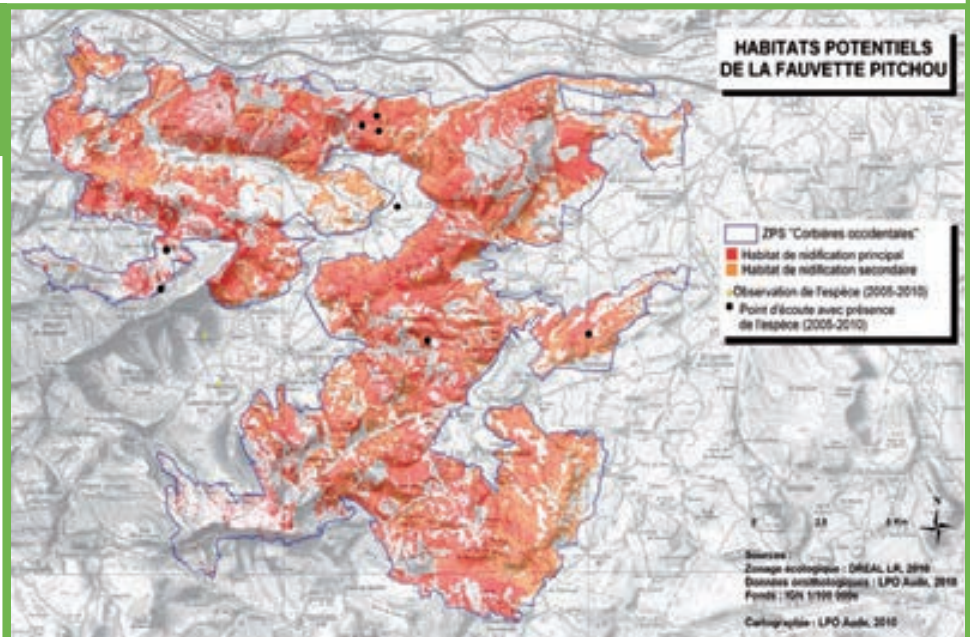


EFFECTIFS ET DENSITÉ

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	15	30

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Garrigues parsemées de zones de buissons bas (genévrier, bruyère, Chênes kermès ...).



Malgré l'importance des milieux favorables à la Fauvette pitchou sur la ZPS « Corbières occidentales », l'espèce est peu abondante et localisée. Toutefois, la population du site est sûrement sous-estimée, notamment du fait de grosses fluctuations des effectifs avec les conditions climatiques.

ÉVOLUTION

De façon générale, les populations de Fauvettes pitchous sur le territoire des Corbières semblent en régression depuis une quinzaine d'années (Gilot *et al.* 2010).

HABITAT

Les espaces susceptibles d'accueillir l'espèce sont relativement nombreux et en augmentation mais restent globalement sous-exploités. L'état de conservation de l'habitat est jugé « bon ».

Avec des habitats favorables abondants mais une population qui régresse, l'espèce sur la ZPS « Corbières occidentales », est jugée en état de conservation « moyen ».

MENACES

- **Menace avérée** : fermeture progressive des milieux aboutissant à un couvert.
- **Menaces potentielles** : dérangement et fragmentation des milieux par la fréquentation, les aménagements divers et l'urbanisation ; plantation d'arbres.

RESPONSABILITÉ

À cause d'un nombre restreint de couples nicheurs, la responsabilité de la ZPS « Corbières occidentales » au niveau régional pour cette espèce est modérée : **Note = 5/14.**

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Limiter le reboisement naturel et artificiel.
- Prendre en compte la présence de l'espèce lors de toute création ou modification d'aménagement dans les milieux naturels et adapter le calendrier des interventions.

- Assurer un suivi régulier (bi ou trisannuel) sur les secteurs où l'espèce est présente, afin de mesurer sa dynamique.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ALEPE, 2008 – *Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »*, 660p.
- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004 – *Birds in Europe: population estimates, trends and conservation status*. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p.
- DESTRE R., D'ANDURAIN P., FONDERFLICK J., PARAYRE C. & coll. (2000) – *Faune sauvage de Lozère. Les vertébrés*. ALEPE, Balsièges. 256 p.
- GILOT F., BOURGEOIS M. & SAVON C., 2010. Evolution récente de l'avifaune des Corbières orientales et du Fenouillèdes (Aude/Pyrénées orientales). *Alauda*, 78 (2), 119-129.
- MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. *Meridionalis*, 5 : 18-24.
- MERIDIONALIS, 2005 - Liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon, octobre 2004. *Meridionalis*, 6 : 21-26.
- PONS P., 2004.- Tallareta cuallarga *Sylvia undata*. In ESTRADA J., PEDROCCHI V., BROTONS L. & HERRANDO S. (Eds). *Atlas dels ocells nidificants de Catalunya 1999-2002*. Institut Catala d'Ornitologia (ICO)/Lynx Edicions, Barcelona. pp. 430-431.

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I

Convention de Berne : Annexe II

Statut européen : Stabilisée après un déclin récent mais n'a pas retrouvé le niveau de référence

Statut national : Rare

Liste Rouge France : Préoccupation mineure

Liste Rouge LR : Population régionale supérieure à 25% de la population nationale mais espèce n'entrant pas dans les autres catégories

Description de l'espèce

Hibou de grande taille (le plus grand d'Europe). Tête surmontée de deux grandes aigrettes brun sombre, grands yeux orangés et X clair sur la face formé par les moustaches et les revers des disques faciaux. Plumage : dessus brun roussâtre, dessous blanc à la gorge puis jaune roussâtre rayé de brun. Voix : « hou-ôh » bitonal répété à intervalle plus ou moins régulier d'une dizaine de secondes.



© D. Vaultot

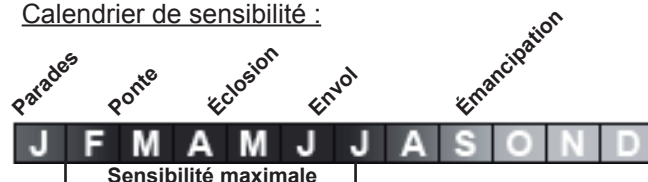
Répartition en Europe



■ Sédentaire ■ Sédentaire possible
■ Hivernant

Écologie

- Habitat : grands massifs avec milieux ouverts (estives, landes) et zones boisées constituant son territoire de chasse et reliefs escarpés (falaises) pour la nidification.
- Alimentation : mammifères et oiseaux de petite et de moyenne taille. À l'occasion : reptiles, poissons et gros insectes.
- Reproduction : la ponte a lieu très tôt en février ou mars, l'envol des jeunes généralement entre mai et juin. [décembre-juin]
- Migration : sédentaire, seuls les juvéniles sont erratiques avant de trouver un territoire libre où se cantonner.
- Calendrier de sensibilité :



Effectifs (nombre de couples) ⁽¹⁾

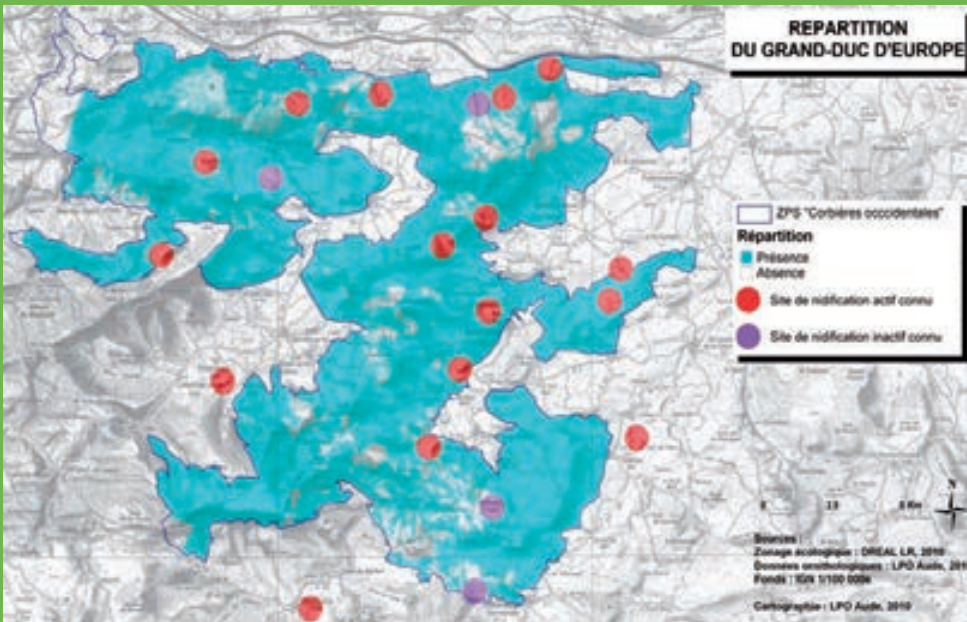
	Min	Max	%
Effectif européen*	10 000	21 000	-
Effectif français	950	1 500	7-10 %
Effectif régional	335	550	35-37 %
Effectif départemental	90	120	22-27 %

* Russie et Turquie non comprises.

⁽¹⁾ ALEPE, 2008.

Distribution et tendance en France et en LR

En France, l'espèce est surtout nicheuse dans la moitié Sud-Est du pays avec un peuplement relativement dense et continu. Les effectifs connus de Grands-ducs semblent avoir augmenté de 20 à 50% depuis les années 70 avec une progression vers le Nord et l'Est de la France. La région LR rassemble plus de 25% de la population française avec de fortes densités sur les massifs les plus bas en altitude (Corbières). En montagne, où l'espèce est peu connue, les densités paraissent sensiblement plus faibles.

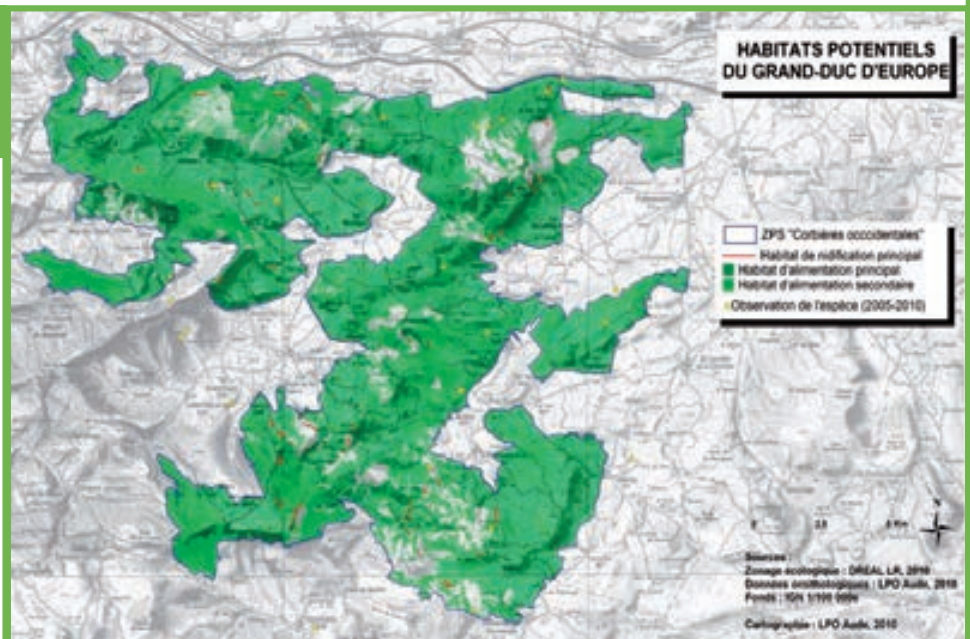


EFFECTIFS ET DENSITÉ

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	15	20

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Territoire d'alimentation : garrigues basses et pelouses, massifs boisés avec clairières.
 Habitat de reproduction : escarpements rocheux.



La répartition des couples de Grands-ducs nicheurs sur la ZPS « Corbières occidentales » est relativement homogène. L'espèce occupe la majorité des milieux qui lui sont favorables. Toutefois, il est absent de certains secteurs favorables (sud-ouest), notamment ceux difficiles à prospector (accès). La population est donc probablement sous-estimée.

ÉVOLUTION

Aucune donnée disponible.

HABITAT

Bien représentés mais en régression, les habitats du Grand-duc sont jugés en état de conservation « moyen ».

La connaissance précise du nombre de couples et la répartition sur la ZPS sont encore incomplètes. Il apparaît malgré tout que le potentiel de la zone est sous-exploité.

Dans l'état actuel de nos connaissances, l'état de conservation de l'espèce sur la ZPS peut être qualifié de « moyen ».

MENACES

- **Menaces avérées** : Fermeture progressive des milieux réduisant les potentialités en terme de terrain de chasse ; Régression des espèces proies (Lapin de garenne,...) à cause de la fermeture des milieux et des maladies virales (myxomatose, VHD) ; Électrocution/collision avec le réseau électrique et collision avec les véhicules.
- **Menaces potentielles** : Dérangements à proximité des sites de reproduction (travaux forestiers, sports et loisirs de pleine nature,...) ; Persécutions directes de l'espèce (tir, piégeage, empoisonnement, désairage,...) ; Aménagements divers et urbanisation.

RESPONSABILITÉ

Le Grand-duc étant assez répandu au sein de la région, accueillant 4% de la population régionale, la ZPS « Corbières occidentales » a une responsabilité pour cette espèce modérée : **Note = 6/14.**

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Entretien des milieux ouverts (pâturage extensif) et restaurer les milieux en voie de fermeture (débroussaillage ou brûlage dirigé) ;
- Conforter les espèces proies par l'intermédiaire d'aménagements faunistiques (culture, point d'eau,...) ;
- Prendre en compte la répartition du Grand-duc d'Europe dans les documents de gestion d'urbanisme afin de garantir la quiétude des sites de reproduction connus et la pérennité des territoires de chasse, et adapter les dates d'intervention ;
- Sensibiliser des différents acteurs locaux à la présence de l'espèce afin de limiter les persécutions directes et les dérangements ;
- Neutraliser les lignes électriques les plus dangereuses.

Une recherche systématique lors de la période de chant (décembre-février) permettrait d'affiner les connaissances sur les effectifs nicheurs de l'espèce et sa répartition dans la ZPS. Un suivi de la reproduction serait à faire.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ALEPE, 2008 – *Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »*, 660p.
- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004 – *Birds in Europe: population estimates, trends and conservation status*. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p.
- GOR, 2002. *Les rapaces nicheurs des Pyrénées-Orientales*. CG 66 & EDF.
- JOACHIM J., BOUSQUET JF. & FAURE C., 1997 – *Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Années 1985 à 1989*. Association Régionale Ornithologique de Midi-Pyrénées, Muséum d'Histoire Naturelle, Toulouse.
- MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. *Meridionalis*, 5 : 18-24.
- MERIDIONALIS, 2005 - Liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon, octobre 2004. *Meridionalis*, 6 : 21-26.
- ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D., 1999. *Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste rouge et priorités. Populations, tendances, menaces, conservation*. SEOF/LPO.
- SOLE J., BAUCCELLS-COLOMER J. & REAL J., 2004 – Duc *Bubo bubo*. In ESTRADA , PEDROCCHI, BROTONS & HERRANDO (Eds). *Atlas dels ocells nidificants de Catalunya 1999-2002*. pp 288-289. Institut Català d'Ornitologia (ICO)/Lynx Edicions, Barcelona.

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I

Convention de Berne : Annexe II

Statut européen : Sûr

Statut français : À surveiller

Liste rouge France : Préoccupation mineure

Description de l'espèce

Le Pic noir est le plus grand pic d'Europe. Il est aisément reconnaissable à son plumage uniformément noir avec une calotte rouge et un bec blanc. En vol, sa silhouette rappelle la Corneille noire mais s'en distingue par des battements d'ailes irréguliers et saccadés.

Très loquace : son chant sonore et son tambourinement prolongé sont souvent le meilleur moyen de le repérer. Son répertoire est très étendu et les deux sexes ont de nombreux cris.



© R. Riols

Répartition en Europe

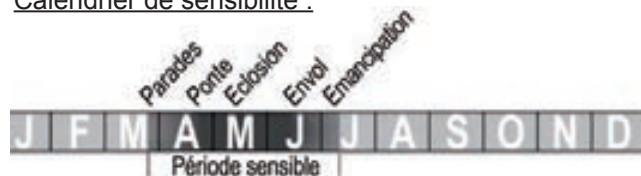


Sédentaire

Sédentaire possible

Écologie

- Habitat : milieux forestiers généralement au-dessus de 500 m d'altitude. Il peut nicher en plaine dans la moitié nord de la France.
- Alimentation : régime alimentaire essentiellement composé d'insectes, en particulier les fourmis mais aussi les insectes xylophages et les larves de coléoptères. Il se nourrit souvent au sol.
- Reproduction : le Pic noir est cavernicole. Il creuse sa loge dans un arbre de gros diamètre. Les 3 à 5 œufs sont pondus en avril et sont couvés pendant 2 semaines. L'élevage des jeunes dure près d'un mois. [avril-juin]
- Migration : strictement sédentaire. Les jeunes se dispersent à faible distance.
- Calendrier de sensibilité :



Effectifs (nombre de couples) ⁽¹⁾

	Min	Max	%
Effectif européen*	170 000	340 000	-
Effectif français	8 000	32 000	5-10%
Effectif régional	450	1 500	5%
Effectif départemental	100	200	13-22%

* Russie et Turquie non comprises.

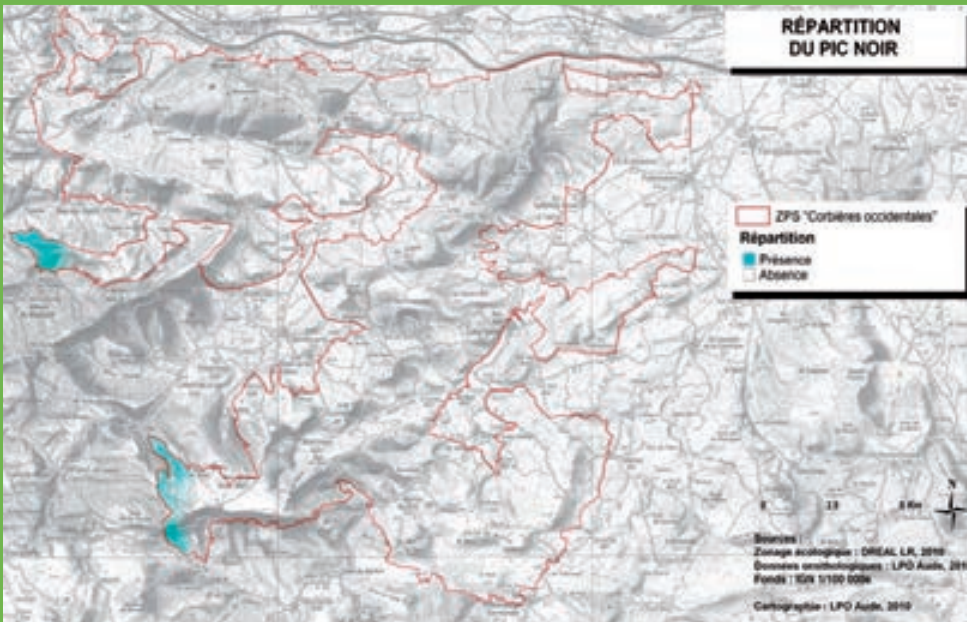
⁽¹⁾ ALEPE, 2008.

Distribution et tendance en France et en LR

En France, comme en Europe, le Pic noir est en augmentation depuis une cinquantaine d'années. Il a ainsi colonisé la plupart des forêts de plaine françaises.

En Languedoc-Roussillon, le Pic noir reste une espèce localisée aux forêts de moyenne et de haute montagne. Ses densités ne sont jamais élevées, excepté en Lozère.

Dans l'Aude, le Pic noir niche dans tous les massifs forestiers importants. Ses densités sont néanmoins variables et dépendent souvent des essences présentes.

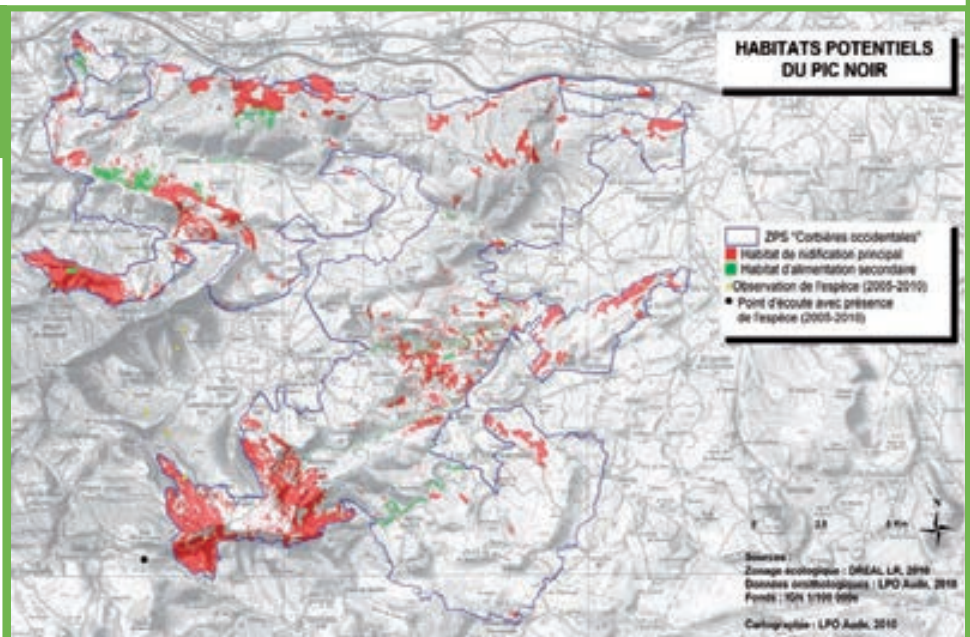


EFFECTIFS ET DENSITÉ

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	0	3

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Toutes les forêts à l'exception des chênaies vertes et des jeunes peuplements de pins. Sur la ZPS, il marque une préférence pour les forêts dans lesquelles le diamètre des arbres est plus conséquent : Lacamp et Castillou. Le Pic noir peut exploiter certains ripisylves pour s'alimenter.



Les forêts propices au Pic noir sont rares et localisée sur la ZPS (Lacamp et Castillou), ainsi l'espèce est peu abondante et se cantonne à ces zones. Les forêts pauvres en bois sénescents semblent non-exploitées par l'espèce. Rappelons l'importance du Pic noir dans l'écosystème forestier : de nombreuses espèces cavernicoles profitent des loges qu'il creuse pour leur nidification (Pigeon colombin *Columba oenas*, Chouette hulotte *Strix aluco* et chiroptères).

ÉVOLUTION

Globalement, colonisant de plus en plus de forêts dans la région, le Pic noir semble présenter une dynamique plutôt positive.

HABITAT

Peu représentés, les habitats du Pic noir sont considérés comme étant dans un état de conservation « moyen ».

Le Pic noir occupe l'ensemble des forêts les plus favorables de la ZPS « Corbières occidentales ». Avec une population qui progresse, le Pic noir a un état de conservation jugé « bon » sur la ZPS.

MENACES

- **Menaces avérées** : aucune identifiée à ce jour.
- **Menaces potentielles** : sylviculture inadaptée (futaies régulières avec des peuplements trop jeunes sur de grandes surfaces) ; suppression des arbres sénescents et des arbres morts.

RESPONSABILITÉ

Le Pic noir étant répandu dans toute l'Europe, la responsabilité de la ZPS « Corbières occidentales » pour cette espèce est faible : **Note = 4/14.**

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Conserver les arbres à loges ne présentant pas de danger ;
- Prendre en compte la répartition du Pic noir dans les documents de gestion afin de garantir la conservation de l'espèce ;
- Mettre en place une gestion sylvicole favorable au Pic noir, en particulier des îlots de vieillissement et de sénescence où des arbres morts sont conservés sur pied. De même, la présence de bois mort est favorable à l'espèce.

Réaliser une étude complémentaire sur la répartition de l'espèce et sa dynamique.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ALEPE, 2008 – *Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »*, 660p.
- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004 – *Birds in Europe: population estimates, trends and conservation status*. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p.
- COLMANT L. (2003).- Populations, sites de nidification et arbres à loge du Pic noir *Dryocopus martius* dans la région du Parc Naturel Viroin-Hermeton (Wallonie- Belgique). *Alauda*, 71 (2) : 145-157.
- COURMONT L., 2006 – *Répartition, écologie et mesures de gestion pour le Pic noir et les espèces associées dans la hêtraie de la Réserve naturelle de Nohêdes*. Groupe Ornithologique du Roussillon. 25p.
- MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. *Meridionalis*, 5 : 18-24.
- MERIDIONALIS, 2005 - Liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon, octobre 2004. *Meridionalis*, 6 : 21-26.
- SEON J., 1994 – Pic noir et Chouette de Tengmalm sur l'Aigoual. *Causses et Cévennes*, pp 474-477.
- MARTINEZ-VIDAL R. (2004).- Picot negre *Dryocopus martius*. In ESTRADA J., PEDROCCHI V., BROTONS L. & HERRANDO S. (Eds). *Atlas dels ocells nidificants de Catalunya 1999-2002*. Institut Catala d'Ornitologia (ICO)/Lynx Edicions, Barcelona. pp. 320-321.
- TJERNBERG M., JOHNSON K. & NILSSON S.G. (1993). Density variation and breeding success of the Black Woodpecker *Dryocopus martius* in relation to forest fragmentation. *Ornis Fennica*, 70 : 155-162.

Statut et protection

Directive Oiseaux : -

Convention de Berne : Annexe II

Statut européen : Vulnérable

Liste rouge national : En déclin

Liste rouge LR : Population régionale supérieure à 25% de la population nationale mais espèce n'entrant pas dans les autres catégories

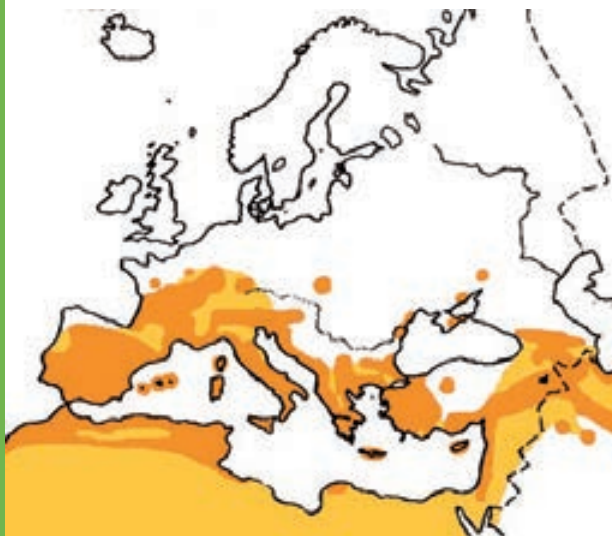
Description de l'espèce

Reconnaissable des autres espèces de Pie-grièche par la teinte brun-rouge du dessus de la tête contrastant avec le masque noir. Ailes barrées de noir et queue noirâtre bordée de blanc, se détachant du dessous et des ailes blanc crème. Son chant, un gazouillis parfois grinçant, se remarque peu.



© J. Gonin

Répartition en Europe



Orange : Nicheur visiteur d'été Yellow : Nicheur possible

Écologie

- Habitat : Fréquente tous les types de milieux chauds et ouverts, ponctués d'arbres et buissons.
- Alimentation : Chasse à l'affût et se nourrit d'insectes (coléoptères), lézards, voire de jeunes oiseaux et de micromammifères.
- Reproduction : Installe son nid dans un buisson ou un arbre (fruitier de préférence). 4 à 6 œufs sont pondus. L'incubation dure 14 à 16 jours et les jeunes restent au nid pendant 15 à 18 jours. Après l'envol, ils sont encore nourris par les parents pendant environ un mois. [mai-août]
- Migration : Part hiverner en Afrique tropicale et au sud de l'Arabie à la fin août et revient fin avril.
- Calendrier de sensibilité :



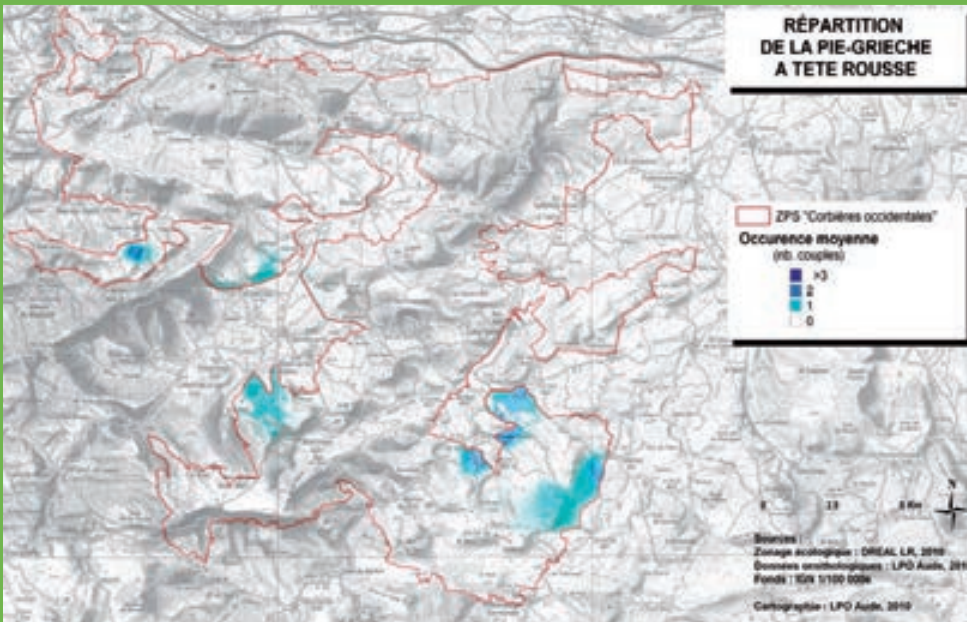
Effectifs (nombre de couples)

	Min	Max	%
Effectif européen*	480 000	1 200 000	-
Effectif français	4 300	6 700	< 1 %
Effectif régional	3 800	5 700	85-88 %
Effectif départemental	700	1 000	18 %

* Russie et Turquie non comprises.

Distribution et tendance en France et en LR

En France, l'espèce est nicheuse sur les deux tiers sud en excluant les massifs des Alpes et des Pyrénées. En Languedoc-Roussillon, on trouve la Pie-grièche à tête rousse nicheuse dans tous les départements, hormis en Lozère où la présence de l'espèce reste à confirmer. Les effectifs peuvent être abondants localement mais en régression dans certains secteurs.

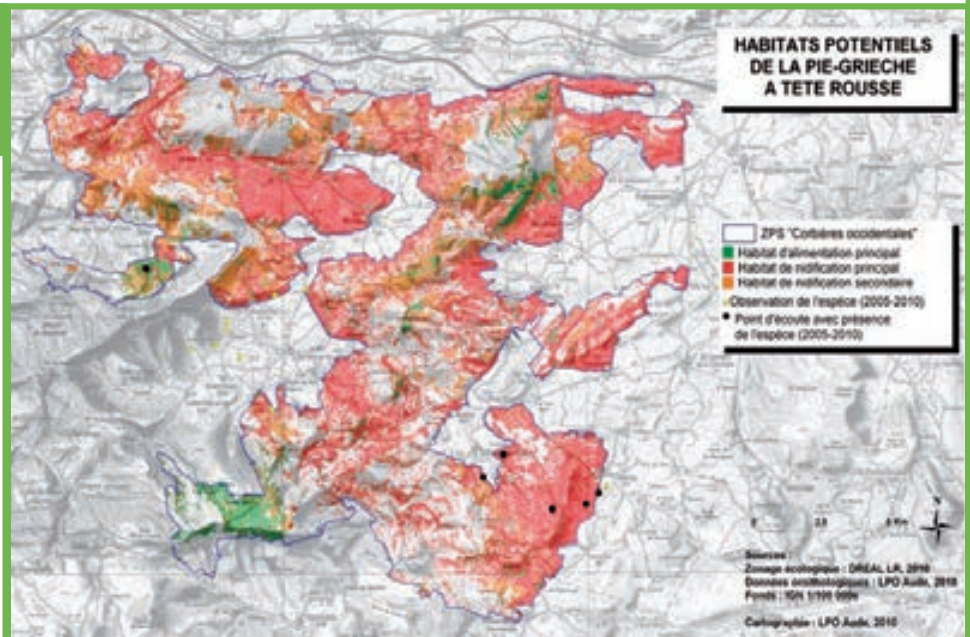


EFFECTIFS ET DENSITÉ

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	10	20

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Recherche les secteurs dominés par la végétation rase mais piquetés d'arbres, d'arbustes ou de buissons. Landes, friches, pelouses sèches ont sa préférence. Affectionne également les zones incendiées ou les zones agricoles.



Malgré de nombreux habitats propices, la Pie-grièche à tête rousse reste très localisée sur la ZPS. Espèce thermophile, elle occupe donc souvent des zones assez exposées au soleil. Néanmoins, l'espèce ne semble pas exploiter l'ensemble de l'habitat disponible.

ÉVOLUTION

Bien que la Pie-grièche à tête rousse soit en régression sur l'ensemble de son aire de répartition, les populations sur le territoire des Corbières semblent en légère augmentation depuis une quinzaine d'années (Gilot *et al.* 2010).

HABITAT

La colonisation des garrigues et autres milieux semi-ouverts par les ligneux prive l'espèce d'importantes surfaces adaptées à sa nidification.

L'état de conservation des habitats de la Pie-grièche à tête rousse peut ainsi être considéré comme « moyen » à l'échelle de la ZPS.

L'état de conservation de l'espèce sur la ZPS ne semble pas optimum. Il est cependant probable que cette situation soit avant tout liée à la dynamique défavorable de l'espèce sur la majorité de son aire de répartition.

Dans l'état actuel de nos connaissances, l'état de conservation de la Pie-grièche à tête rousse sur la ZPS « Corbières occidentales » peut être qualifié de « moyen ».

MENACES

- **Menaces avérées** : Déprise agricole et fermeture progressive des milieux aboutissant à une proportion insuffisante de pelouses.
- **Menaces potentielles** : Pratiques agricoles non respectueuses de l'Environnement ; Suppression des haies et des prairies de fauche ; Plantations de résineux en zone favorable à l'espèce ; Dérangement et fragmentation des milieux par la fréquentation, les aménagements divers et l'urbanisation.

RESPONSABILITÉ

Au niveau national, la Pie-grièche à tête rousse est classée NT : « Near Threatened » c'est-à-dire quasi-menacée, proche du seuil des espèces menacées ou qui pourraient être menacées si des mesures de conservation n'étaient pas prises (UICN & MNHN 2008).

La Pie-grièche à tête rousse étant bien répandue en France et tout particulièrement en Languedoc-Roussillon, la responsabilité de la ZPS « Corbières occidentales » pour cette espèce peut être considérée comme forte :

Note= 8/14.

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Entretenir les milieux ouverts (pâturage extensif) et restaurer les milieux en voie de fermeture (débroussaillage ou brûlage dirigé) ;
- Maintenir l'activité agricole et développer des pratiques agricoles favorables à biodiversité (maintien des haies, réduction des pesticides...) ;
- Limiter les plantations de résineux ;
- Prendre en compte la présence de l'espèce lors de toute création ou modification d'aménagement dans les milieux naturels et adapter le calendrier des interventions.

La Pie-grièche à tête rousse bénéficiera très prochainement d'un Plan National d'Action auquel il conviendra de se référer (en cours d'écriture) car indiquant les actions à mener pour garantir la conservation de l'espèce en France.

Des recensements détaillés pourraient être organisés régulièrement (tous les 5 ans ?).

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004. *Birds in Europe : population estimates, trends and conservation status*. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p.
- COGARD, 1993. Oiseaux nicheurs du Gard - Atlas biogéographique. 1985-1993. Centre Ornithologique du Gard, Nîmes. 288 p.
- DESTRE R., D'ANDURAIN P., FONDERFLICK J., PARAYRE C. & coll., 2000. Faune sauvage de Lozère. Les vertébrés. ALEPE, Balsièges. 256 p.
- ESTRADA, PEDROCCHI, BROTONS & HERRANDO, 2004. Atlas dels ocells nidificants de Catalunya 1999-2002. Institut Català d'Ornitologia (ICO)/Lynx Edicions, Barcelona.
- GILOT F., BOURGEOIS M. & SAVON C., 2010. Evolution récente de l'avifaune des Corbières orientales et du Fenouillèdes (Aude/Pyrénées orientales). *Alauda*, 78 (2), 119-129.
- LEFRANC N. & ISSA N., 2010. Plan National d'Actions en faveur des pie-grièches (Pie-grièche à poitrine rose, Pie-grièche grise, Pie-grièche méridionale, Pie-grièche à tête rousse). LPO. 125 p.
- MERIDIONALIS, 2001. Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon. *Bulletin Meridionalis*, 2 : 8-28.
- SAVON S. & BOURGEOIS M. 2009. Méthodologie et premiers résultats des suivis ornithologiques réalisés dans le cadre du programme LIFE "Conservation de l'avifaune patrimoniale des Corbières orientales". In BOURGEOIS M., GILOT F. & SAVON C. (eds), *Gestion des garrigues méditerranéenne en faveur des passereaux patrimoniaux*. LPO Aude & GOR : 49-59.
- SAVON C., MORLON F., BOURGEOIS M. & GILOT F., 2010. Garrigues méditerranéennes, vers une gestion d'un milieu remarquable - Guide pratique. LPO Aude. 140 p.
- UICN & MNHN, 2008. Liste rouge des espèces menacées en France. Chapitre Oiseaux nicheurs de France métropolitaine.

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I

Convention de Berne : Annexe II

Statut européen : Stabilisée après un déclin récent mais dont la situation n'a pas recouvré le niveau de référence

Statut français : En déclin

Liste rouge France : préoccupation mineure

Description de l'espèce

La Pie-grièche écorcheur est un passereau de la taille d'un étourneau. Le mâle présente des couleurs vives : tête grise avec un bandeau noir, manteau roux et poitrine rose vineux. La femelle est plus terne, d'un ton général brun-roux, et le bandeau est peu marqué ou absent.



© R. Riols

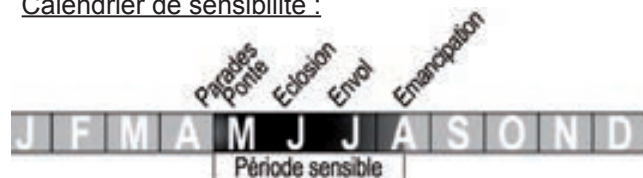
Répartition en Europe



■ Nicheur visiteur d'été ■ Nicheur possible

Écologie

- Habitat : Landes basses, pâtures et paysages bocagers ensoleillés jusqu'à 2 000m d'altitude.
- Alimentation : régime alimentaire essentiellement composé d'insectes. La Pie-grièche peut empaler ses proies sur des lardoirs (buissons épineux) qui lui servent de garde-manger.
- Reproduction : le nid est établi à faible hauteur dans un buisson épineux. La ponte (5 à 6 œufs) a lieu en fin mai ou juin. La couvaison et l'élevage des jeunes durent chacun une quinzaine de jours.
- Migration : migratrice, la Pie-grièche écorcheur hiverne en Afrique subsaharienne. Elle arrive sous nos latitudes en mai pour repartir en août-septembre.
- Calendrier de sensibilité :



Effectifs (nombre de couples) ⁽¹⁾

	Min	Max	%
Effectif européen*	3 000 000	6 000 000	-
Effectif français	160 000	360 000	5-6%
Effectif régional	4 650	13 750	3-4%
Effectif départemental	600	1 200	9-13%

* Russie et Turquie non comprises.

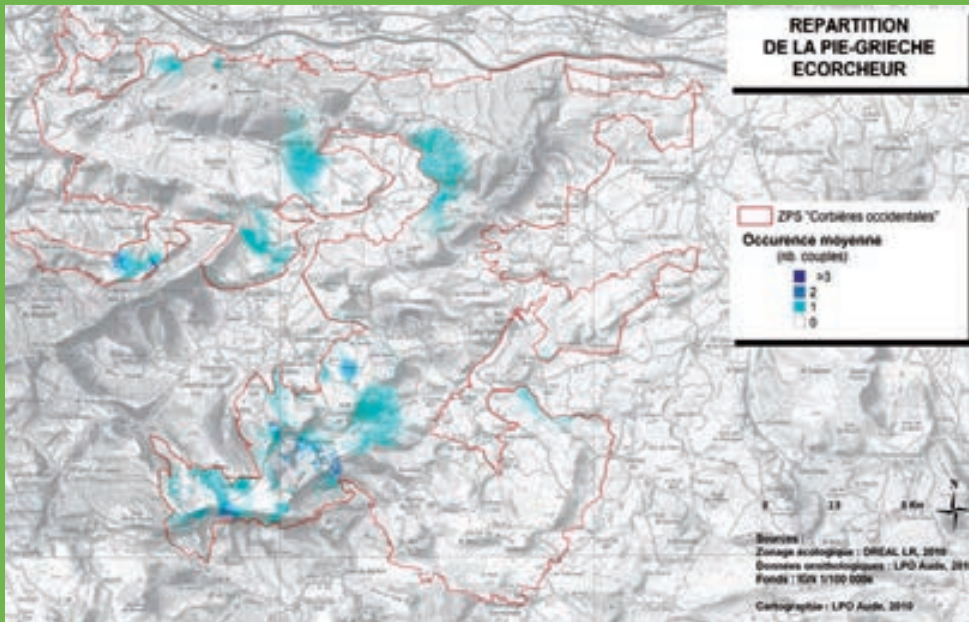
⁽¹⁾ ALEPE, 2008.

Distribution et tendance en France et en LR

En France, la Pie-grièche habite toutes les zones agricoles, surtout les zones d'élevage, de moyenne montagne. Elle est souvent plus rare et localisée en plaine.

En Languedoc-Roussillon, elle est confinée à l'arrière-pays, les garrigues étant trop sèches pour cette espèce de milieux tempérés.

L'important déclin de l'espèce constaté à la fin du XX^e siècle semble être stoppé et la population française paraît en légère augmentation depuis une dizaine d'années.

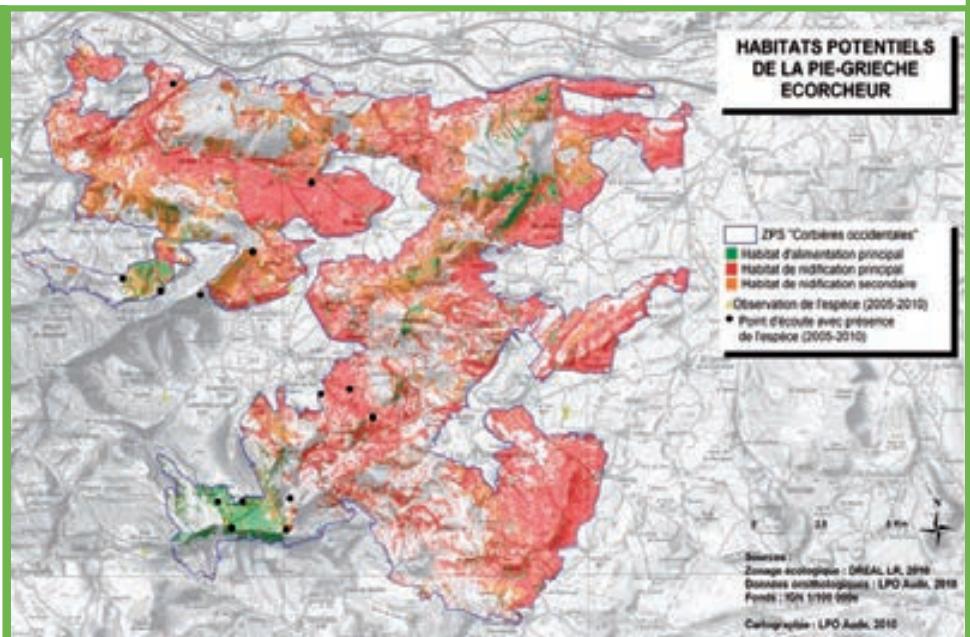


EFFECTIFS ET DENSITÉ

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	20	40

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Garrigues ouvertes et semi-ouvertes, pâturages et prés de fauche bordés de haies ou buissons d'épineux.



La Pie-grièche écorcheur est abondante localement dans les zones les plus favorables telles que les prairies de Fajac-en-Val et de Lacamp, ou les garrigues ouvertes en bords de plaines agricoles. Au vu de l'importance des milieux propices à l'espèce, le territoire de la ZPS semble sous-exploité.

ÉVOLUTION

Aucune donnée disponible.

HABITAT

Avec la déprise agricole, les habitats régressent fortement. L'état de conservation des habitats est jugé « moyen ».

L'état de conservation de la Pie-grièche écorcheur sur la ZPS peut être qualifié de « moyen ».

MENACES

- **Menaces avérées** : déprise agricole et fermeture progressive des milieux aboutissant à une proportion insuffisante de pelouses.
- **Menaces potentielles** : pratiques agricoles non respectueuses de l'Environnement ; suppression des haies et des prairies de fauche ; plantations de résineux en zone favorable à l'espèce ; dérangement et fragmentation des milieux par la fréquentation, les aménagements divers et l'urbanisation.

RESPONSABILITÉ

Bien que la Pie-grièche écorcheur est très répandue en Europe, elle reste localisée en région Méditerranéenne. La responsabilité de la ZPS « Corbières occidentales » pour cette espèce est donc modérée : **Note = 5/14.**

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Entretenir les milieux ouverts (pâturage extensif) et restaurer les milieux en voie de fermeture (débroussaillage ou brûlage dirigé) ;
- Maintenir l'activité agricole et développer des pratiques agricoles favorables à biodiversité (maintien des haies, réduction des pesticides...) ;
- Limiter les plantations de résineux ;
- Prendre en compte la présence de l'espèce lors de toute création ou modification d'aménagement dans les milieux naturels et adapter le calendrier des interventions.

Prévoir des comptages réguliers sur des zones témoins afin d'apprécier l'évolution de la population. Outre une meilleure connaissance de l'évolution de l'espèce, le résultat de ces comptages pourrait être corrélé avec les différentes pratiques agricoles et servir d'indicateur de la qualité des milieux.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ALEPE, 2008 – *Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »*, 660p.
- BIZET D. & DAYCARD D. (2007) – Résultats de l'enquête pies-grièches 2006 dans le Gard. *Aux échos du COGard*, 96 : 12-19.
- COGARD (1993) – *Oiseaux nicheurs du Gard – Atlas biogéographique. 1985-1993*. Centre Ornithologique du Gard, Nîmes. 288 p.
- DEJAIFVE P-A., 1992. Répartition des pies-grièches dans le département des Pyrénées-Orientales. *La Mélando*, 8, 23.
- GIRALT D. & TRABALLON F., 2004 – Escorxador *Lanius collurio*. IN ESTRADA, PEDROCCHI, BROTONS & HERRANDO (Eds). *Atlas dels ocells nidificants de Catalunya 1999-2002*. Institut Catala d'Ornitologica (ICO)/Lynx Edicions, Barcelona. pp 110-111.
- JOACHIM J., BOUSQUET JF. & FAURE C. (1997) – *Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Années 1985 à 1989*. Association Régionale Ornithologique de Midi-Pyrénées, Muséum d'Histoire Naturelle, Toulouse.
- MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. *Meridionalis*, 5 : 18-24.

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I

Convention de Berne : Annexe II

Statut européen : En Déclin

Statut français : À surveiller

Liste rouge France : Préoccupation mineure

Liste rouge LR : Population régionale supérieure à 25% de la population nationale mais espèce n'entrant pas dans les autres catégories.

Description de l'espèce

Grand passereau élancé rappelant par certains traits une bergeronnette. Dessus du dos et calotte à peu près unis brun pâle, dessous beige sans rayures parfois avec de légères stries assez fines sur les cotés de la poitrine. Net sourcil pâle. Chant simple composé de 2 ou 3 syllabes sonores et souvent accentuées : « tsirliih ... tsirliih ... tsirliih ... »



© J. Gonin

Répartition en Europe

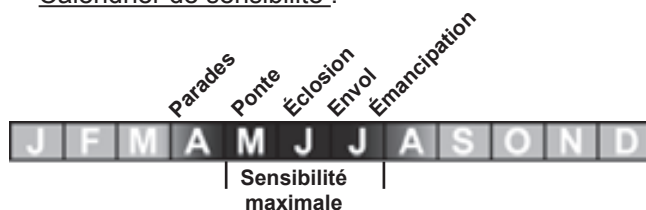


■ Nicheur visiteur d'été

■ Nicheur possible

Écologie

- Habitat : milieux ouverts, plats, chauds et secs avec quelques buissons clairsemés et friches agricoles sèches.
- Alimentation : insectes et larves capturés au sol.
- Reproduction : niche au sol. Construit un nid assez volumineux caché entre deux touffes d'herbe ou dans une broussaille. [mai-juillet]
- Migration : la totalité de la population hiverne au Sahel. La migration a lieu en août-septembre et les nicheurs sont de retour en avril-mai.
- Calendrier de sensibilité :



Effectifs (nombre de couples) ⁽¹⁾

	Min	Max	%
Effectif européen*	600 000	1 000 000	-
Effectif français	20 000	30 000	<3 %
Effectif régional	2 600	10 000	13-33 %
Effectif départemental	800	1 800	18-31 %

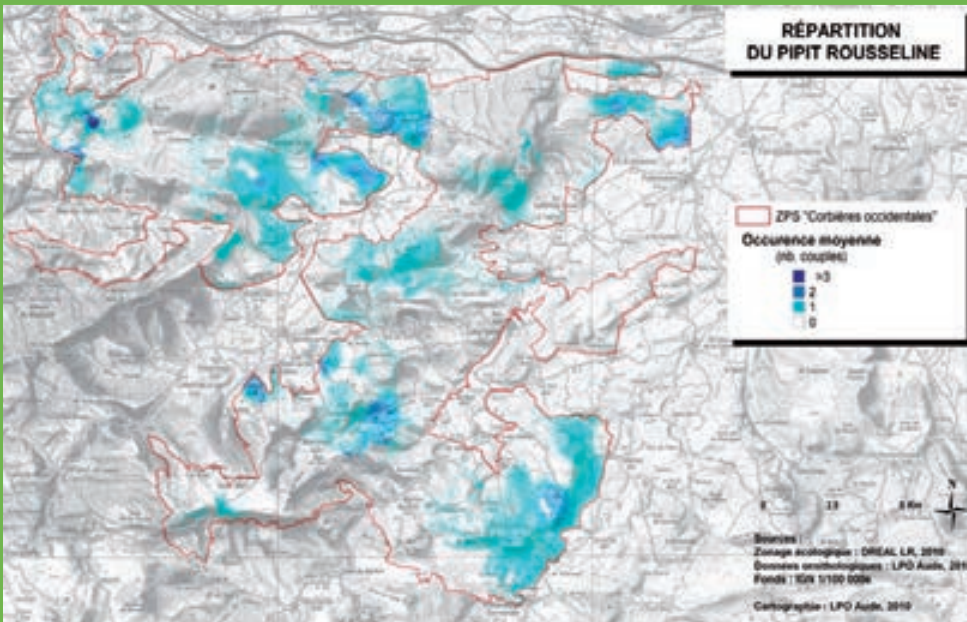
* Russie et Turquie non comprises.

⁽¹⁾ ALEPE, 2008.

Distribution et tendance en France et en LR

L'espèce niche principalement dans la moitié sud du pays, appréciant particulièrement la chaleur et la sécheresse du pourtour méditerranéen. L'effectif moyen français ainsi que sa tendance sont mal connus.

La population du Languedoc-Roussillon totaliserait plus de 25 % de l'effectif national et il semblerait qu'elle soit en déclin comme dans le reste de son aire de répartition européenne.

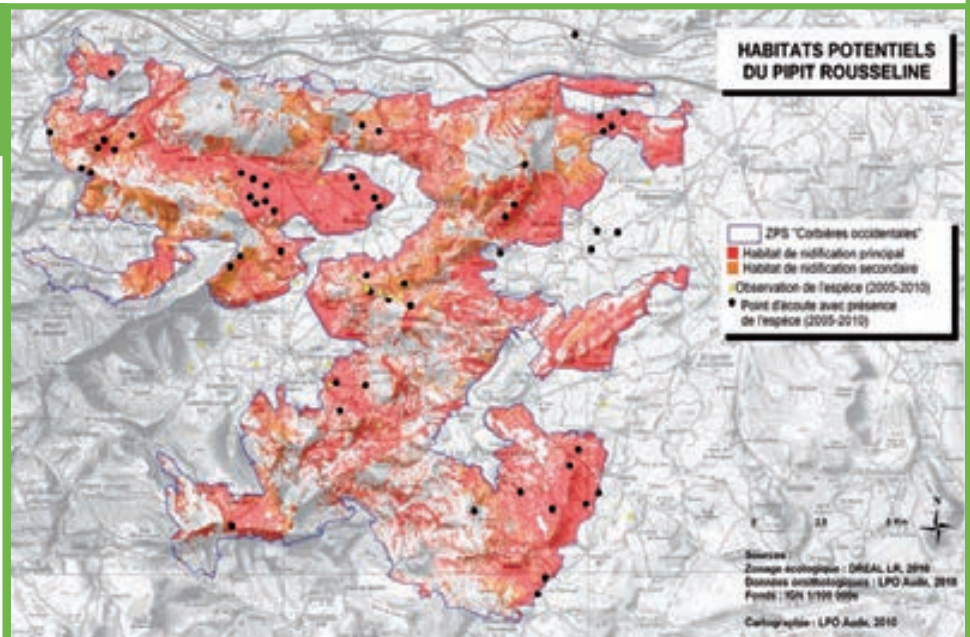


EFFECTIFS ET DENSITÉ

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	50	80

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Pelouses rases et garrigues ouvertes, milieux agricoles.



Le Pipit rousseline, sans être très abondant, est présent presque dans tous les milieux qui lui sont favorables sur la ZPS. Ces milieux étant encore assez nombreux et répandus, l'espèce se répartit sous forme de noyaux sur l'ensemble de la sur la ZPS.

ÉVOLUTION

De façon générale, les populations de Pipit rousseline sur le territoire des Corbières semblent en régression depuis une quinzaine d'années (Gilot *et al.* 2010).

HABITAT

Avec la déprise agricole, les habitats régressent fortement. L'état de conservation des habitats est jugé « moyen ».

Avec des habitats encore bien présents sur la ZPS mais une population qui tend à régresser, le Pipit rousseline est jugé être en état de conservation « moyen ».

MENACES

- **Menaces avérées** : Déprise agricole et fermeture progressive des milieux aboutissant à une proportion de pelouses insuffisante.
- **Menaces potentielles** : Pratiques agricoles non respectueuses de l'Environnement ; Dérangement et fragmentation des milieux par la fréquentation, les aménagement et l'urbanisation.

RESPONSABILITÉ

Le Pipit rousseline étant encore assez répandu en Europe, en particulier dans le sud, et les effectifs présents sur la ZPS étant limités, la responsabilité de la ZPS « Corbières occidentales » pour cette espèce est modérée :

Note = 6/14.

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Maintenir l'activité agricole (élevage et viticulture) et développer des pratiques respectueuses de l'Environnement.
- Favoriser l'entretien et l'ouverture des garrigues et parcours arborés.
- Prendre en compte la répartition du Pipit rousseline dans les documents de gestion d'urbanisme afin de limiter la fragmentation de ses populations et de garantir la conservation de l'espèce sur la ZPS.

Des recherches spécifiques pourraient être menées sur les secteurs propices à l'espèce présents sur la zone : précision de l'importance de la population, analyse de milieu plus approfondie, suivi de la reproduction sur des zones témoins.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ALEPE, 2008 – *Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »*, 660p.
- AYMERICH P. & SANTANDREU J., 2004 – Trobat *Anthus campestris*. In ESTRADA, PEDROCCHI, BROTONS & HERRANDO (Eds). *Atlas dels ocells nidificants de Catalunya 1999-2002*. Institut Català d'Ornitologia (ICO)/Lynx Edicions, Barcelona. pp 354-355.
- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004 – *Birds in Europe: population estimates, trends and conservation status*. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p.
- COGARD, 1993 – *Oiseaux nicheurs du Gard – Atlas biogéographique. 1985-1993*. Centre Ornithologique du Gard, Nîmes. 288 p.
- DESTRE R., D'ANDURAIN P., FONDERFLICK J., PARAYRE C. & coll., 2000 – *Faune sauvage de Lozère. Les vertébrés*. ALEPE, Balsièges. 256 p.
- GILOT F., BOURGEOIS M. & SAVON C., 2010. Evolution récente de l'avifaune des Corbières orientales et du Fenouillèdes (Aude/Pyrénées orientales). *Alauda*, 78 (2), 119-129.
- JOACHIM J., BOUSQUET JF. & FAURE C., 1997 – *Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Années 1985 à 1989*. Association Régionale Ornithologique de Midi-Pyrénées, Muséum d'Histoire Naturelle, Toulouse.
- MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. *Meridionalis*, 5 : 18-24.

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe II
Convention de Bonn : Annexe II
Statut européen : Sûr
Statut français : Rare
Liste rouge France : Préoccupation mineure
Liste rouge LR : Rare

Description de l'espèce

Les Vautours fauves sont bruns avec un cou plus clair, blanc sale, et les rémiges sont noires. Les juvéniles présentent un contraste plus marqué sur le dessous des ailes.

En vol, il se reconnaît à sa très grande envergure (255-280 cm), à ses ailes longues largement arrondies à l'arrière, aux extrémités digitées et relevées vers le haut, à sa tête petite et à sa queue courte.



Répartition en Europe



■ Sédentaire

■ Hivernant

Écologie

- **Habitat** : massifs montagneux avec de vastes étendues ouvertes constituant son territoire d'alimentation et des falaises pour ses sites de nidification.
- **Alimentation** : charognard, il se nourrit des carcasses d'animaux sauvages ou domestiques lors de « curées » pouvant rassembler plusieurs dizaines d'oiseaux.
- **Reproduction** : le Vautour fauve niche en falaise, dans des cavités ou sur des vives rocheuses. La ponte a lieu en janvier-février. La couvaison dure 52 à 55 jours et l'élevage du jeune près de 4 mois. L'envol de l'unique jeune a généralement lieu entre juillet et septembre.
- **Migration** : sédentaire. Les immatures et adultes non reproducteurs sont erratiques et peuvent parcourir plusieurs centaines de kilomètres.

Effectifs (nombre de couples) ⁽¹⁾

	Min	Max	%
Effectif européen*	18 000	19 000	-
Effectif français	777	780	3%
Effectif régional	116	116	20%
Effectif départemental	0	2 ⁽²⁾	0%

* Russie et Turquie non comprises.

⁽¹⁾ ALEPE, 2008.

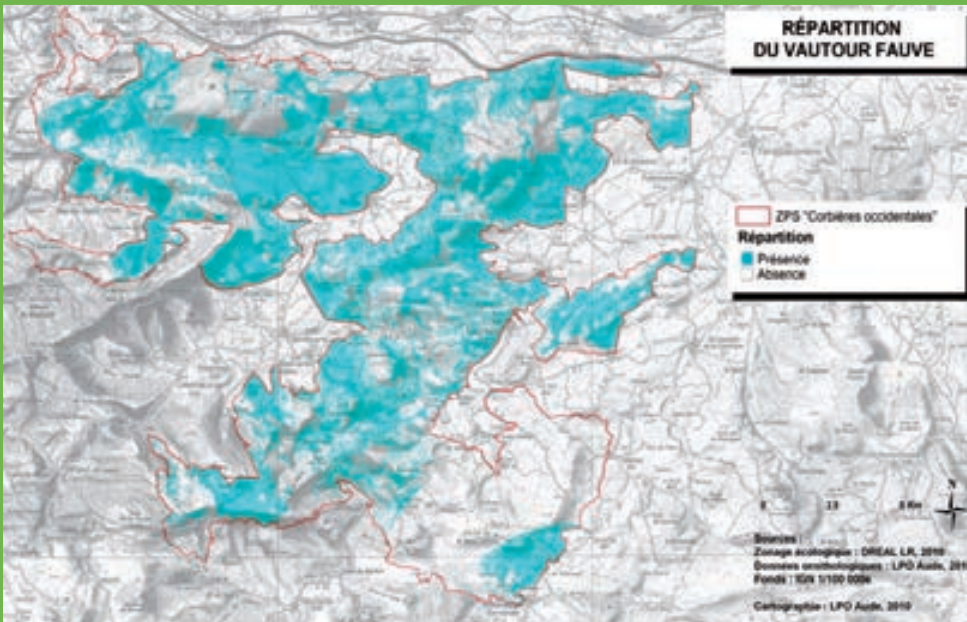
⁽²⁾ LPO Aude, 2011.

Distribution et tendance en France et en LR

En France, le Vautour fauve a toujours été nicheur dans les Pyrénées occidentales. Il a été réintroduit avec succès dans les Cévennes au début des années 1980, puis dans les Alpes du sud à la fin des années 1990.

Cette augmentation, naturelle et artificielle, des effectifs nicheurs français est à reconsidérer depuis l'application de nouvelles normes concernant l'équarrissage en France et surtout en Espagne qui ont considérablement limité le succès reproducteur ces dernières années.

En LR, l'espèce ne niche qu'en Lozère mais 2 couples se sont reproduits dans l'Aude en 2011. La proximité des colonies cévenoles et espagnoles explique la présence continue d'individus en moyenne et haute montagne.

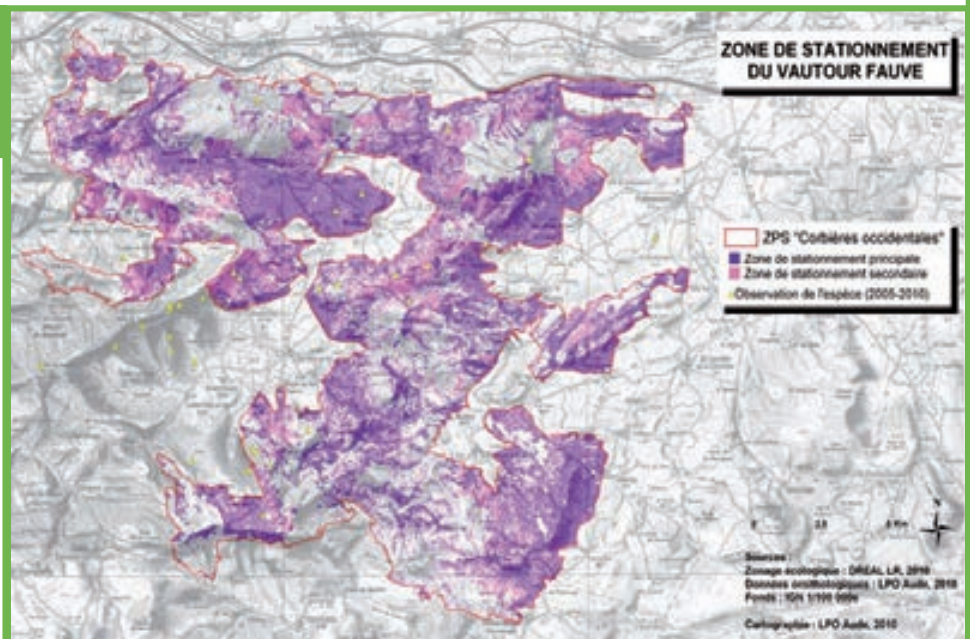


EFFECTIFS ET DENSITÉ

	Min	Max
Nombre d'individus en passage	0	50

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Territoires d'alimentation : tous types de milieux ouverts parcourus par les troupeaux.
Dortoirs : falaises et arbres.



Étant située sur l'axe de passage entre le massif des Cévennes et des Pyrénées et offrant des habitats d'alimentation importants, la ZPS « Corbières occidentales » est fréquentée en continu par les Vautours fauves. Le niveau de fréquentation actuelle est en grande partie lié au changement radical des modes d'équarrissage en Espagne depuis 2006. Les effectifs restent cependant très fluctuants en fonction des saisons. Les effectifs maximaux (50 individus) sont atteints du printemps au début de l'automne : à cette période, l'ensemble de la ZPS est prospecté par l'espèce. Le reste de l'année, l'effectif oscille entre 0 et 15 individus. La majorité de ces oiseaux provient des colonies de Catalogne sud, viennent s'y ajouter quelques oiseaux issus d'autres colonies (Cévennes, Aragon...).

ÉVOLUTION

La fréquentation de l'espèce sur la zone dépendant essentiellement de l'existence des colonies catalanes espagnoles et des Grands Causses ainsi que des capacités alimentaires liés aux réglementations d'utilisation des carcasses en fonction des pays, est en augmentation. La récente installation (2011) de 2 couples nicheurs dans l'Aude dont un à 40km du site, devrait conforter cette tendance.

HABITAT

La ZPS offrent encore de belles zones d'alimentation pour l'espèce, toutefois les falaises propices à la nidification sont plus rares.

En régression avec la déprise agricole mais bien représentés, les habitats sont jugés en état de conservation « moyen ».

L'état de conservation du Vautour fauve est actuellement qualifié de « bon » sur la ZPS.

MENACES

- **Menace avérée** : déprise du pastoralisme réduisant les ressources alimentaires potentielles de l'espèce ; législation sur l'équarrissage en inadéquation avec la conservation de l'espèce ; électrocution/collision sur le réseau électrique.
- **Menaces potentielles** : empoisonnement, destiné à lutter contre les chiens errants ou les renards ; utilisation de produits phytosanitaires dans les élevages ; destruction directe liée à la méconnaissance de l'espèce ; collision avec les infrastructures éoliennes.

RESPONSABILITÉ

Le Vautour fauve n'étant pas encore nicheur sur la ZPS, la responsabilité de la ZPS « Corbières occidentales » pour cette espèce est modérée : **Note = 5/14.**

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Améliorer la disponibilité alimentaire en développant l'équarrissage naturel dans le respect de la réglementation.
- Neutraliser les pylônes et tronçons de lignes électriques moyenne tension potentiellement dangereux.
- Informer et sensibiliser, à l'aide de différents outils (réunions d'informations, dépliant ...), le monde de l'élevage et le grand public sur la présence et le rôle des Vautours fauves dans le milieu naturel.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ALEPE, 2008 – *Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »*, 660p.
- BAGNOLI C., 2006.- La réintroduction pionnière des vautours en France. *Les Actes du BRG* : 299-302.
- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004 – *Birds in Europe: population estimates, trends and conservation status*. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p.
- ELIOTOUT B., 2007.- *Le Vautour fauve : description, évolution, répartition, reproduction, observation, protection*. Delachaux et Niestlé, 191 p.
- GARCIA-FERRE D., MARGALIDA A., BORAU A., BENEYTO A., EXPOSITO C. & JIMENEZ X. 2004 – Voltor comu Gyps fulvus. In ESTRADA, PEDROCCHI, BROTONS & HERRANDO (Eds). *Atlas dels ocells nidificants de Catalunya 1999-2002*. Institut Català d'Ornitologia (ICO)/Lynx Edicions, Barcelona. pp 162-163.
- MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. *Meridionalis*, 5 : 18-24.
- SARRAZIN F., BAGNOLIN C., PINNA J.-L., DANCHIN E., 1995.- Breeding biology during establishment of a reintroduced Griffon Vulture *Gyps fulvus* population. *Ibis*, 138 (2) : 315-325.
- SARRAZIN F., 1995.- *Dynamique des populations réintroduites: le cas du Vautour fauve dans les Causses*. Thèse nouveau doctorat. 229 p.
- TERRASSE M., 1983.- Réintroduction du Vautour fauve dans les Grands Causses (Massif Central, France). *Compte rendu des séances de la société de biogéographie*, 59 (3) : 279-283.
- TERRASSE M., SARRAZIN F., CHOISY J.P., CLEMENTE C., HENRIQUET S., LECUYER P., PINNA J.L., TESSIER C., 2004.- A success story: the reintroduction of Eurasian Griffon Gyps fulvus and Black Vultures Aegypius monachus to France. In "Vlth World Conference on Birds of Prey and Owls. Raptors Worldwide" (R.D. Chancellor & B.U. Meyburg ed.), WWGPP/MME, Budapest, Hungary. 18-23 May 2003. pp. 127-145.